

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

**PRÉCIS ANALYTIQUE**

**DES TRAVAUX**

**D E**

**L'ACADÉMIE ROYALE**

**DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS**

**DE ROUEN,**

**PENDANT L'ANNÉE 1815.**



# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LÉTTRES ET DES ARTS

### DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1815.



A ROUEN,

De l'Imp. de P. PERIAUX, Imprimeur du Roi  
et de l'Académie.

1816.

B. 8  
12391



Il est une classe sur-tout pour laquelle elle est éminemment précieuse : c'est celle des hommes en place.

C'est là que , fatigué de devoirs et de travaux, il goûte des consolations que rien ne peut lui ravir ; qu'il trouve de nouvelles forces pour rendre de nouveaux services.

C'est dans le temps des troubles qui agitent trop souvent les corps politiques qu'il trouve , dans l'étude des sciences exactes , une distraction qui l'enchanté et qui l'entraîne pour un instant loin de l'objet de ses sollicitudes.

Il saisit une équerre et un compas ; il applique l'analyse aux figures de la géométrie ;

Il calcule des distances qui semblent incommensurables ;

Et , suivant dans les espaces les corps célestes , il s'élève avec eux ; sa pensée s'agrandit ; il apprend à mépriser les objets de l'envie des hommes : ce qui paraît à la multitude d'un si grand prix , n'est plus qu'un point imperceptible à ses yeux.

Il s'applique la leçon que donna Socrate à son brillant élève Alcibiade :

Après avoir mesuré les cieux , il le conduit sur la terre ;

Il cherche la Grèce : à peine occupe-t-elle un point sur le globe.

Dans la Grèce il cherche l'Attique : à peine peut-il la découvrir.

Il y cherche , enfin , les terres dont la possession faisait l'orgueil d'Alcibiade : c'est en vain !

« Où est donc , dit-il , l'objet de votre vanité ? »

Richesses du monde !

Objets dignes de pitié , lorsque l'esprit élevé par l'étude des sciences sait les apprécier à leur juste valeur.

---

# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1815 ;

*D'APRÈS le compte qui en a été rendu par  
MM. les Secrétaires , à la Séance publique  
du Mercredi 9 Août de la même année.*

---

## DISCOURS

*Prononcé à l'ouverture de la Séance publique , le 9  
août 1815, par M. le Baron LEZURIER DE LA MARTEL,  
Officier de la Légion d'Honneur , Président de  
l'Académie.*

MESSEIERS,

Si l'étude des sciences, des lettres et des beaux-arts jette sur la vie des hommes en général un charme inexprimable ;

Si elle est sa consolation dans les adversités auxquelles la vie est soumise ;

A

Si c'est à la chimie qu'il s'est voué, les métaux les plus durs s'amollissent, se métamorphosent sous sa main.

Par la botanique, les plaines, les montagnes s'animent sous ses pas ; les plantes offrent leur calice balancé sur une tige élégante ou modestement caché sous l'herbe. Il étudie leurs mœurs, leurs vertus ; il les adapte aux charmes, aux besoins de la vie.

Enfin, la réunion des arts imitatifs vient charmer ses regards.

Les chefs-d'œuvre de Praxitèle ou de Canova lui présentent, dans leur perfection, le beau idéal, ou ce que Winkelmann avait appelé, avec bien plus de raison, *le beau de réunion*.

Car c'est en vain que l'imagination la plus riche et la plus fertile chercherait à produire quelque chose de plus parfait que la nature.

Rubens et Raphaël présentent à leur tour, à ses yeux enchantés par l'éclat du coloris, par la sagesse de la composition, de nouveaux chefs-d'œuvre d'un autre genre.

Mais les Belles-Lettres sur-tout, l'étude de l'Histoire, en rappelant à ses souvenirs la vie des hommes illustres qui ont servi leur pays, lui rappellent aussi leur généreuse résignation.

Là, il voit Aristide banni de sa République, parce que, fatiguée de ses vertus, elle était lassée de l'entendre nommer *le Juste*.

Ici, le plus grand des orateurs romains paie de sa tête le dangereux honneur d'avoir mérité le surnom de *Sauveur de la Patrie*.

Si nous nous rapprochons d'époques qui touchent à nos jours, nous voyons à Florence l'illustre maison de Médicis, après avoir long-temps fait

la gloire et la richesse de la république , forcée de céder à l'orage.

Les descendants de Côme et de Laurent le Magnifique fuyent. Celui qui devait un jour donner à Rome le plus illustre Pontife , sans asyle , persécuté , emprisonné dans cette même capitale de la Normandie , où une reine de son nom et de sa maison devait un jour recevoir les honneurs dus au rang suprême , ne pouvait que gémir sur les troubles qui agitaient sa patrie.....

Son amour pour l'étude fut , n'en doutons pas , son unique consolation dans l'adversité ; il en sortit plus grand.

Rappelé par ses concitoyens désabusés , il fit fleurir les Lettres et les Beaux-Arts. Rival , dans cette belle entreprise , de François I<sup>er</sup> , de Charles-Quint qui appelaient à l'envi dans leurs états les savants et les artistes chassés de l'Orient par l'invasion des barbares Ottomans , il leur offrit comme eux un asyle dans ses états ; il leur tendit une main secourable , et Rome devint une seconde fois la reine du monde , et Leon X fut la gloire du Saint Siège.

Tels sont , Messieurs , les grands exemples que présente l'Histoire ; tels sont les exemples qui raffermissent le courage de l'homme studieux , qui le soutiennent dans les agitations de la vie.

Tandis que les passions qui troublent le monde sont assoupies par le sommeil et dans l'ombre de la nuit , il s'entoure en silence des illustres morts. Le charme mélodieux de la poésie repose ses sens du tumulte et du bruit.

Les écrits de la philosophie répandent sur son cœur le baume d'une consolation bienfaisante.

Il consulte les publicistes , et se repose de ses travaux en méditant des travaux nouveaux.

Mais s'il est un asyle sur-tout qui lui soit secourable , c'est celui qui lui est ouvert dans les Sociétés savantes.

Elles rapprochent tous les esprits et réunissent tous les peuples. Par elles toutes les nations semblent se confondre dans le même amour pour les sciences.

Une nation généreuse qui fut toujours notre rivale et notre émule , concourant avec nous à propager les connaissances humaines , a secondé souvent nos efforts par une correspondance que les discussions politiques ne pouvaient pas interrompre ; et l'illustre , l'infortuné Lapeyrouse trouva dans les navigateurs anglais , dans les navigateurs de toutes les nations , des amis qui secondèrent sa courageuse entreprise.

Sa personne , ses vaisseaux furent respectés : il n'avait rien à redouter des foudres de la guerre.

C'est là , c'est au sein des sociétés savantes que , loin du soin des affaires , chacun , livré à une étude particulière , en apporte l'hommage au milieu de ses amis.

Il est écouté avec l'intérêt de l'amitié ; des conseils dictés par elle réforment ce qui a pu échapper à l'inadvertance ; et l'indulgence même a sa sévérité.

La Société toute entière jouit du succès d'un de ses membres ; elle le partage , elle s'en glorifie : il semble qu'elle y ait concouru toute entière.

Telle fut la pensée qui anima Louis XIII , lorsque , secondé par le cardinal de Richelieu , il fonda l'Académie française ; telle fut sa pensée lorsqu'il s'en déclara le protecteur.

Avec un si puissant appui , les Lettres , les Sciences ,

les Beaux-Arts acquirent un éclat qui rejaillit sur le siècle qui devait suivre , et qui s'enorgueillit de porter le nom d'un de nos Rois.

Nous les verrons briller d'un nouveau lustre , sous un Roi enfin rendu à nos vœux , et dont l'élevation de l'esprit , le goût pour les Lettres égalent les vertus.

Vous m'avez déjà depuis long-temps, Messieurs, admis dans ces douces réunions; j'ai toujours reçu de vous des témoignages d'affection qui méritent toute ma reconnaissance ; il m'est bien difficile , il m'est impossible de m'acquitter envers vous.

J'aurais désiré au moins que les affaires publiques , me laissant un peu plus de loisir , m'eussent permis de répondre plus dignement à la confiance que vous m'avez témoignée , en me plaçant à votre tête.

J'aurais désiré , dans un langage digne de vous , dire et vos travaux et le charme qui les accompagne dans vos Séances particulières.

Mais vos Secrétaires vont en rendre compte ; et le suffrage du Public éclairé , dont le concours est garant du touchant intérêt qu'il vous porte , sera leur récompense et la vôtre.



S C I E N C E S E T A R T S.

---

R A P P O R T

*FAIT par M. VITALIS , Secrétaire perpétuel de  
la classe des Sciences.*

**MESSIEURS,**

Convaincue que l'utilité doit être le but unique auquel doivent tendre tous ses travaux, l'Académie a fait cette année de nouveaux efforts pour répondre au vœu de son institution, et c'est avec un plaisir toujours nouveau qu'elle vient aujourd'hui offrir à ses concitoyens le fruit de ses méditations et de ses veilles.

Chargé de vous faire connaître, Messieurs, l'étendue des recherches dont la Compagnie s'est occupée pour enrichir le domaine des sciences, je vais avoir l'honneur de vous en présenter le tableau de la manière qui m'a paru la plus propre à fatiguer le moins possible votre attention.

---

## MATHÉMATIQUES.

Dans son discours de réception , M. *Percelat* , recteur de l'Académie de Rouen , ancien professeur aux écoles d'artillerie , a traité des diverses branches de l'art de la guerre.

La modestie de notre nouveau confrère ne lui permet de voir dans son admission au sein de l'Académie , qu'un hommage rendu au corps dont il s'honorera toujours de faire ou d'avoir fait partie ; une marque de considération accordée , en sa personne , à ces hommes utiles qui consacrent leurs veilles à former la génération naissante aux sciences et à la vertu.

Flatté d'être associé aux travaux d'une Société qui cultive avec tant de zèle les différentes branches des connaissances humaines , M. *Percelat* regarde comme un devoir bien doux à remplir , de joindre ses efforts à ceux de la Compagnie.

» Si les efforts des Sociétés académiques , continue M. *Percelat* , ont obtenu des succès au milieu des horreurs d'une guerre si désastreusement prolongée , que ne doit-on pas attendre aujourd'hui des bienfaits d'une paix que nous assure le retour et le gouvernement paternel d'un Roi sage et éclairé , d'un Monarque avare du sang de son peuple , et décidé à ne tirer l'épée que pour défendre les droits , ou soutenir l'honneur du nom français ?

= M. *Fabre* , Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Brignoles , correspondant de l'Institut de France , de l'Académie de Turin , etc. , etc. ,

a adressé à la Compagnie un exemplaire de son *Traité complet sur la théorie et la pratique du nivellement*.

Chargés d'examiner cet ouvrage et d'en rendre compte à l'Académie, MM. Pinard de Bois-Hébert, Le Priol et Dufilhol en ont porté le jugement le plus favorable, et ils pensent que l'auteur, aujourd'hui notre confrère, a parfaitement rempli son titre.

= L'Académie a entendu avec un grand intérêt la lecture du discours que M. *Boistard*, ingénieur en chef de première classe du corps royal des Ponts et Chaussées du département de la Seine-Inférieure, a prononcé le jour de sa réception.

Après avoir remercié la Compagnie de l'avoir admis à partager ses travaux, et payé son tribut d'admiration aux Grands Hommes dont Rouen s'honore d'avoir été le berceau, M. Boistard établit en principe que, dans les sciences physiques, ne consulter que l'imagination et marcher sans être appuyé sur l'expérience, c'est se précipiter dans un chaos de systèmes plus ou moins ingénieux peut-être, mais toujours chimériques. Il tire la preuve de cette assertion, des erreurs dans lesquelles, faute d'avoir interrogé l'expérience, sont tombés des savants justement célèbres d'ailleurs, relativement à l'équilibre et à la poussée des voûtes.

Notre confrère rend compte ensuite d'une série d'expériences qu'il a entreprises dans la vue de déterminer l'épaisseur que l'on doit donner aux culées des voûtes.

La sagacité qui a présidé au choix des expériences, la marche lumineuse et méthodique que l'auteur a suivie, pour en faire connaître les résul-

tats, annoncent le savant ingénieur, également versé dans la théorie et dans la pratique de son art.

= Dans son discours de réception, M. Mallet, Ingénieur en chef de première classe du corps royal des Ponts et Chaussées, chargé de la construction du pont de Rouen, nous a entretenus du tassement des voûtes.

M. Mallet distingue deux sortes de tassements, celui du cintre et celui de la voûte après le décintrément.

Les écrits publiés jusqu'à ce jour, sur cet objet, n'avaient eu pour but que de remédier aux effets des tassements.

M. Mallet en recherche la cause, et indique les moyens dont il s'est servi avec succès dans la construction d'un pont au-delà des Alpes, pour en réduire les effets à leur *minimum*.

La solidité des principes et la perfection des moyens d'exécution nous sont un sûr garant que le pont dont la construction est confiée aux soins de M. Mallet, sera tout-à-la-fois un monument digne de la ville de Rouen et des talents de notre confrère.

Rappeler ici que le plan du pont de Rouen a été conçu et tracé par M. Le Masson, ancien ingénieur en chef de ce Département, et membre de l'Académie, c'est s'acquitter d'un devoir que nous imposent également et la justice et la reconnaissance.

= Dans sa réponse aux discours de MM. Percelat, Boistard et Mallet, M. Lezurier de la Martel, Président de la Compagnie, a déployé la même flexibilité de talent, la même variété de connaissances, la même fraîcheur de style, dont il avait déjà donné tant de preuves dans de semblables occasions.

HISTOIRE NATURELLE.

= M. *Marquis* a lu le discours préliminaire d'un ouvrage dont il s'occupe depuis plusieurs années avec un de ses amis.

Cet ouvrage a pour titre : *Histoire générale des plantes de France* , comprenant leur description , leur culture , leurs usages anciens et modernes dans l'économie domestique , les arts , la médecine , etc.

Le but que se propose notre confrère , dans le discours préliminaire , est d'offrir le plan de l'ouvrage , et d'exposer l'ordre dans lequel les plantes y sont rangées.

« C'est sur-tout cette distribution méthodique des plantes , dit M. *Marquis* , que je désire faire connaître à l'Académie ; j'ai même des raisons de regretter de ne l'avoir pas fait plutôt. Cette méthode m'est entièrement propre , ainsi que le discours préliminaire et toute la partie historique de l'ouvrage. »

— M. *Marquis* nous a aussi communiqué l'*Histoire naturelle et médicale des aconits* , fragment de l'*Histoire des plantes de France* , dont il vient d'être parlé.

— Nous devons encore à M. *Marquis* le *Plan raisonné d'un cours de botanique spéciale et médicale* , ou de la meilleure manière d'étudier et d'enseigner cette science.

« Quelle que soit la science que l'on professe , dit M. *Marquis* , le premier soin doit être de fixer exactement la place qu'elle occupe dans la chaîne encyclopédique.

« L'exposition des différences et des rapports que

présentent les végétaux , soit avec les autres êtres organisés , soit avec le règne minéral , des connexions de la botanique avec les autres sciences , forme naturellement la matière des prolégomènes du cours.

» La description des organes extérieurs des végétaux , la définition des termes nombreux employés pour en désigner toutes les modifications , l'exposition de la structure entière de ces mêmes organes et de leurs fonctions , tel est l'objet de la première partie.

» Quelques auteurs ont jugé à propos de séparer , d'isoler tout-à-fait ces diverses branches ; mais cette méthode , plus scrupuleusement analytique , qui offre peut-être quelques avantages dans un livre , m'a paru absolument inadmissible dans un cours public. En éloignant de la description d'un organe l'exposition de ses fonctions , n'est-il pas à craindre que , quand on en viendra dans une autre partie , à ces fonctions , la description en soit presque oubliée ?.....

» Quant à la terminologie , n'admettre que les termes les plus généralement usités , n'en adopter de nouveaux qu'avec une extrême réserve et d'après une évidente utilité , voilà les règles que je me suis prescrites à cet égard.

» Dans l'exposition des phénomènes physiologiques , j'ai toujours soigneusement distingué les faits des explications qu'on en donne..... Ce sont les faits , les faits seuls qui font le vrai domaine de la science... Je me suis en conséquence fait une loi de ne donner jamais aucune explication d'une manière trop absolue. La meilleure n'est en effet , du moins le plus souvent , que la plus probable.

» La théorie de la greffe , de la taille des arbres , les maladies des végétaux et les moyens curatifs

qu'elles exigent, sont autant de points qui, bien qu'ils appartiennent spécialement à la culture, se rattachent par-tout d'une manière si intime à la physiologie végétale, que j'ai cru nécessaire de leur donner, dans le cours, la place importante qu'ils méritent.

» Un aperçu rapide de l'histoire de la botanique depuis les Anciens, et sur-tout de l'établissement et de la réunion des systèmes dans les temps modernes, précède la deuxième partie du cours qui a pour objet la classification des végétaux.

» Un abrégé des principes généraux de toute classification en histoire naturelle, des règles sur lesquelles elle doit être fondée, met d'abord l'élève à portée de mieux juger les méthodes de Tournefort, de Linné, de Jussieu, qui lui sont ensuite exposées en détail.....

» Les caractères des familles et des genres, la démonstration des espèces principales, le détail de leurs usages, font le sujet de la troisième et dernière partie.

» Ici finit le domaine de la botanique spéciale, et commence celui de la botanique appliquée...

» C'est dans les utiles et nombreuses applications de la botanique aux besoins de l'humanité que consiste sur-tout l'importance de cette science..... Le véritable ami de la nature, persuadé que l'utilité doit être en dernière analyse le but de tout travail bien entendu, se plaît également à considérer les plantes soit en elles-mêmes, soit relativement à ses semblables.

» Parmi les applications multipliées de cette science, qu'un même cours ne saurait en aucune manière embrasser toutes, la botanique médicale nous a paru devoir spécialement fixer notre attention. C'est des

élèves nombreux des divers hospices de cette ville populeuse , que se compose en grande partie la masse de ceux du cours de botanique. Cette considération devait donc nous conduire à offrir , avec tous les détails nécessaires , l'exposition des propriétés des plantes usuelles , l'indication des maladies où elles conviennent , les formes sous lesquelles on doit les prescrire. A ces notions j'en ajouterai d'autres sur la classification méthodique des médicaments , et j'y joindrai quelques généralités sur chaque classe de médicaments.

» Les usages des végétaux dans l'économie , dans les arts , pour n'être pas traités avec la même étendue , n'en seront pas moins indiqués avec soin.

» Chaque semaine , une herborisation mettra l'élève qui a compris les premiers éléments de la science , à portée d'en faire l'application. Cueillies dans leur sol natal , les plantes ont plus de charmes , leur port , leur physionomie se gravent plus facilement , plus solidement dans la mémoire.

» Un goût solide pour tout ce qui est vraiment utile et bon , a toujours également distingué et les habitants de cette ville industrielle et les magistrats respectables qui successivement ont été chargés de veiller à sa prospérité.

» Humble ami de la nature , je m'efforcerai d'entrer , autant que mes faibles moyens le permettent , dans leurs vues nobles et élevées , en dirigeant sur-tout vers l'utilité la science dont l'enseignement m'est confié , en ne négligeant rien pour l'instruction des élèves que j'engage à ne voir en moi qu'un ami qui les a précédés dans la carrière , et pour qui c'est un plaisir , plus encore qu'un devoir , d'y guider leurs premiers pas. »

Dans l'auteur du discours que je viens d'analyser ,

chacun de vous, Messieurs, reconnaîtra aisément l'écrivain judicieux et élégant, le savant et zélé professeur qui, depuis cinq ans, enseigne parmi nous, avec tant de distinction et de succès, les principes de la plus aimable des sciences.

— Enfin, M. *Marquis*, au nom de la commission nommée pour cet objet, a rendu compte successivement à l'Académie, de toutes les classes qui composent la *Flore rouennaise* de M. Le Turquier.

« Sans répéter ici ( c'est M. le rapporteur qui parle ) les justes éloges que j'ai déjà, plus d'une fois, eu l'occasion de donner à l'ouvrage de M. l'abbé Le Turquier, je ne puis cependant me refuser le plaisir de rendre encore une fois justice à l'exactitude que la commission a reconnue partout dans la nomenclature et les indications locales.

» Elle félicite M. Le Turquier d'avoir conduit jusqu'à la fin, avec une louable persévérance, et malgré les dérangements qu'il a éprouvés par suite des circonstances, un travail aussi long, aussi pénible.

» L'Académie ne peut qu'être très-sensible à l'hommage que l'auteur lui en a fait, et je propose, au nom de la commission, à la Compagnie, d'adresser des remerciements à notre digne et respectable confrère. »

L'Académie, adoptant les conclusions du rapport, a remercié M. Le Turquier de l'excellent travail dont il a bien voulu lui faire hommage, et a délibéré que l'expression de sa vive reconnaissance serait consignée dans ses actes.

= L'Académie a reçu la *Description des jardins de Courset, situés aux environs de Boulogne-sur-Mer*; ( extrait d'un voyage en France ) par M. *Pierre-Aimé*

**Lair**, secrétaire de la Société d'Agriculture et de Commerce, et Membre de l'Académie des Sciences de Caen ; Membre non résidant de l'Académie de Rouen, Correspondant des Sociétés d'Agriculture, Philomatique et Philotechnique de Paris, etc.

En parcourant cet intéressant opuscule, le lecteur se croit transporté à Courset et visiter avec l'auteur, le parc, les jardins botaniques, les potagers, les vergers, les prairies, les bosquets, les orangeries, les serres, les pépinières dont l'ensemble offre la plus délicieuse promenade.

L'art, dit M. Lair, y a placé secrètement tous les contrastes qui peuvent flatter l'œil de l'observateur... Tous les jours la collection de M. Dumont-Courset augmente; l'on en sera peu surpris. Placé près des frontières de la France, voisin de la Belgique, de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre, on dirait que Courset est en quelque sorte au centre du monde botanique. Aussi est-il cité comme un modèle dans tous les ouvrages nouveaux sur l'agriculture et le jardinage..... Pour apprécier les vastes connaissances du créateur des jardins de Courset, il faut lire le *Botaniste cultivateur*. Je ne puis trop, ajoute M. Lair, engager les voyageurs à visiter Courset. Le botaniste y verra des plantes rares, l'artiste de beaux sites, le littérateur un savant recommandable, l'homme du monde des personnes aimables; et tous y recevront un bon accueil. »

= M. *Geoffroy*, avocat à Valognes, membre non résidant, a soumis au jugement de l'Académie, ses idées, 1<sup>o</sup> sur la formation des *brèches*, 2<sup>o</sup> sur les *laves lithoïdes*.

Notre

Notre confrère s'attache à prouver que les brèches ordinaires ne doivent point être confondues avec les marbres ni avec les poudings, quoique des naturalistes célèbres aient annoncé le contraire.

Quant aux brèches volcaniques, il pense qu'elles ont préexisté aux éruptions, et que celles qui ont été attaquées par le feu des volcans conservent encore un caractère non équivoque.

En comparant plusieurs laves *lithoïdes*, M. Geoffroy a cru reconnaître qu'elles avaient de commun d'affecter une apparence qui les ferait d'abord prendre pour des pierres; mais, en les considérant avec soin, on est convaincu qu'avant d'avoir pris ce caractère extérieur, la matière dont elles sont composées a dû être rendue fluide par l'action du feu, puisqu'on aperçoit dans ces sortes de laves des substances différentes qui ont été saisies par la lave; telle est, suivant l'auteur, l'origine des laves lithoïdes-amygdaloïdes et des laves lithoïdes-variolitiques. M. Geoffroy a aussi reconnu qu'il existe des laves lithoïdes qui sont tout-à-la-fois amygdaloïdes et variolitiques.

Pour porter un jugement sur cette matière, des échantillons auraient été nécessaires, et l'auteur n'en a point envoyé à l'Académie.

---

#### PHYSIQUE.

M. Sage, fondateur et directeur de la première écoles des mines, membre de l'Institut de France, nous a fait parvenir, 1° des *Opuscules de physique*; 2° un *Traité des pierres précieuses*; 3° un imprimé intitulé: *Conduite qu'ont tenue envers moi les Ministres*

*de l'ancien régime , comparée avec celle des Ministres du nouveau régime.*

Ce dernier ouvrage n'étant point du ressort de l'Académie , nous ne nous occuperons ici que des deux premiers.

Dans ses opuscules , M. Sage paraît s'être proposé de recueillir quelques anneaux de la chaîne immense des phénomènes que nous offre la science de la physique , et d'expliquer les faits d'après les principes de la théorie particulière qu'il s'est formée. Malheureusement cette théorie est en opposition avec celle qui est généralement adoptée par les physiciens et les chimistes modernes. Cependant quelques articles , et entre autres la description du salon du Musée des mines , à la Monnaie de Paris , et de ses galeries , se font lire avec autant de plaisir que d'intérêt.

Le *Traité des pierres précieuses* se recommande à l'attention par le soin que l'auteur a pris de réunir , dans un cadre assez circonscrit , les caractères distinctifs de ces sortes de minéraux , et les procédés employés pour les tailler , les polir , graver en creux ou en relief sur leur surface , et les monter de manière à produire l'effet le plus agréable. On trouve aussi dans ce *Traité* la description de plusieurs morceaux rares et précieux , dont la plupart font partie de la riche collection de notre savant et respectable confrère.

= M. *Le Hot* , ingénieur des Ponts et Chaussées à Clermont-Ferrand , a communiqué à l'Académie sa découverte de la cause du développement d'une goutte d'huile sur la surface de l'eau.

Organe de la Commission chargée de répéter les expériences de l'auteur , M. Dufilhol conclut

que les résultats obtenus par la Commission sont d'accord avec ceux qui avaient été annoncés par M. Le Hot.

= L'Académie doit encore à M. *Le Hot*, des *Observations sur les moyens de reconnaître les métaux par leurs propriétés galvaniques.*

Invité par l'Académie à répéter les expériences de l'auteur, M. le Secrétaire des sciences a cru remarquer que les résultats n'offraient rien d'assez précis pour pouvoir être regardés comme certains. En effet, s'en rapporter ici à la sensibilité de l'organe du goût, soit pour l'énergie de la saveur galvanique, soit pour la nature de cette saveur, n'est-ce pas s'exposer à la même incertitude que celle qui régnerait dans les jugements de celui qui prétendrait juger d'une différence légère dans la température de l'air par l'impression qu'il en reçoit sur l'organe du toucher? La sensibilité de l'organe étant susceptible de varier dans le même individu par une foule de circonstances, serait-il prudent de vouloir prononcer sur la nature de tel ou tel métal, d'après des sensations qui se ressemblent presque toutes entre elles? M. le Rapporteur ne le pense pas.

= M. *Garos*, mécanicien à Paris, a adressé à l'Académie un Mémoire *sur les moyens de renouveler l'air dans les vaisseaux et dans les salles d'hôpitaux.*

Les moyens proposés par l'auteur ne sont point en harmonie avec les principes d'une saine physique, et n'ont pas obtenu, par cette raison, la sanction de la Compagnie.

≡ Organe de la Commission nommée pour cet objet, M. Dufilhol a fait un rapport sur un travail de M. Bonnet, ayant pour titre : *Notice sur un nouvel instrument appelé pèse-alcool, ou alcoolimètre centigrade, destiné à juger le titre ou le degré de pureté des liqueurs spiritueuses, ainsi que leurs pesanteurs spécifiques.*

Une courte discussion suffit à M. le Rapporteur pour faire voir que de tous les aréomètres proposés jusqu'à ce jour, les instruments qui sont gradués dans toute leur étendue, d'après les proportions des matières dont chaque liqueur est composée, sont ceux qui offrent le plus d'avantage au commerce. L'imperfection de cette classe d'aréomètres dépendait principalement de deux causes : 1° de la difficulté de trouver, pour le point supérieur de l'échelle, un liquide de densité constante; 2° de la différence qui existe ordinairement entre les combinaisons artificielles d'après lesquelles se font les graduations et les combinaisons naturelles que l'on veut éprouver.

M. Bonnet a surmonté aisément le premier obstacle, en se servant de l'alcool rectifié par le procédé que M. Dubuc a communiqué à l'Académie, et qui a été inséré depuis dans le tome 86 des *Annales de chimie*... La pesanteur spécifique de cet alcool, parfaitement pur, est de 0. 833, celle de l'eau étant exprimée par l'unité.

L'immersion successive de l'instrument dans l'eau distillée et dans l'alcool rectifié de M. Dubuc, a donné l'intervalle fondamental de 0° à 200°. Les nombres intermédiaires indiquent les quantités d'alcool qui entrent dans les mélanges qui ont servi à la graduation. Par exemple, le 15° degré de l'alcoolimètre annonce que le mélange a été fait avec

quinze parties d'alcool et quatre-vingt-cinq parties d'eau distillée. La température normale à laquelle M. Bonnet a constamment opéré, est celle de 10° centigrades.

L'objet principal du travail de la Commission était la vérification des expériences; aussi, dit M. Dufilhol, y avons-nous apporté la plus grande attention. Onze expériences comparatives ont été faites et répétées toutes les fois qu'elles présentaient quelques variations notables. Nous avons ramené, autant que possible, les mélanges à la température normale choisie par M. Bonnet. Les degrés où le pèse-alcool devait arriver ont été calculés; les points où il s'est arrêté ont été observés soigneusement. Enfin, nous avons pris la pesanteur spécifique avec un gravimètre extrêmement sensible.

Le détail des expériences est consigné dans un tableau joint au rapport, et qui contient une colonne des différences entre les résultats trouvés par M. Bonnet et ceux que la Commission a obtenus. Ces différences sont assez considérables, lorsque les quantités d'eau et d'alcool qui entrent dans le mélange approchent de l'égalité. MM. les commissaires expliquent ces anomalies par la célérité plus ou moins grande avec laquelle s'opère la combinaison suivant que l'un des deux éléments entre en plus grande ou en moindre proportion dans le mélange. Ainsi l'alcoolimètre qui, dans une expérience, avait présenté d'abord à la Commission une différence de cinq degrés en plus, est revenu, six jours après, au degré d'immersion où M. Bonnet l'avait observé.

Ces résultats, dit M. le Rapporteur, prouvent que les expériences de M. Bonnet ont été faites avec une scrupuleuse exactitude, que son alcool-

mètre centigrade est bien gradué et peut servir d'étalon ; que les pesanteurs spécifiques correspondantes aux degrés d'immersion ont été bien observées ; enfin , que ce travail offre une preuve nouvelle du zèle et du talent de M. Bonnet.}

Cet ouvrage , Messieurs , était le dernier qui devait sortir de la plume de notre jeune et estimable confrère. Au moment même où il répétait ses expériences en présence des commissaires de l'Académie , la faux de l'impitoyable mort était suspendue sur sa tête , et le 19 mars il avait cessé d'exister.

---

#### C H I M I E .

= M. Dubuc nous a communiqué des notes sur quelques propriétés chimiques des baies de la Belladonne , ( *Atropa Belladonna* , Linn. ) avec des moyens pour reconnaître la présence du suc de ces fruits délétères , dans les vins et les liqueurs en général. L'Académie a délibéré l'impression de ce Mémoire. ( *Voyez ci-après.* )

= Notre confrère , M. *Vogel* , chimiste attaché à l'Ecole de Pharmacie de Paris , a fait hommage à l'Académie d'un imprimé ayant pour titre : *De l'action de la lumière solaire sur les corps simples et sur quelques composés chimiques.*

Dans un premier Mémoire , publié il y a environ un an , M. *Vogel* avait tracé une série d'expériences concernant l'action des rayons du soleil sur le phosphore renfermé dans des liquides , des fluides élastiques et dans le vide de Toricelli.

Le nouveau Mémoire présenté aujourd'hui à l'Académie , a pour objet d'examiner le résultat de l'action solaire sur le phosphore , et l'effet que produisent ses rayons sur différentes substances plus ou moins complexes.

Pour donner une juste idée du travail de M. Vogel , il faudrait pour ainsi dire copier son Mémoire en entier , et nous nous voyons à regret dans l'impossibilité de le faire ici ; mais il nous sera du moins permis de dire que notre savant confrère s'est acquitté de la tâche qu'il s'était imposée avec une supériorité de talent qui lui a valu le suffrage honorable de la première classe de l'Institut de France , à laquelle l'auteur en a donné communication le 26 décembre 1814. MM. Berthollet et Thenard terminent leur rapport à l'Institut en concluant que le Mémoire est digne d'être imprimé dans le Recueil des savants étrangers. On ne peut rien ajouter à cet éloge.

= L'Académie aurait vivement désiré pouvoir offrir cette année le résultat des travaux de la Commission qu'elle a nommée pour lui faire un rapport sur l'innocuité du zinc employé dans la fabrication des ustensiles de cuisine ; mais , quoique les expériences de MM. les commissaires lui aient paru déjà favorables à ce métal , elle a cru devoir différer sa décision définitive jusqu'à ce que la série d'expériences entreprises par la Commission soit entièrement terminée.

= L'Académie doit à M. le Directeur général des Manufactures et du Commerce , l'envoi d'un *Mémoire sur la fabrication du sucre de betteraves* , par M. Mulet , chargé , en 1813 , d'une mission

pour l'inspection des manufactures de ce sucre indigène.

---

M É D E C I N E.

= M. le baron *Desgenettes*, Président de la Faculté de médecine de Paris, nous a adressé le discours qu'il a prononcé à la Séance publique de la Faculté, le 7 novembre 1814.

Ce discours, écrit avec une élégante simplicité, renferme, 1° l'exposition des travaux des professeurs et des membres de la Société de médecine, pendant l'année 1814; 2° les éloges de MM. Dumas, Le Gallois et Villars; 3° le compte rendu du concours qui a eu lieu pour l'obtention des prix de l'école pratique.

= M. *Gosseume* a entretenu la Compagnie d'une *Observation sur une surdité de naissance guérie au moyen d'injections portées par la voie des narines et la trompe d'Eustache, dans l'intérieur de l'oreille*; par J.-A. Saissy, D.-M. à Lyon, et membre non résidant de l'Académie. M. *Gosseume* fait l'éloge de l'intelligence et de la sagacité avec laquelle M. Saissy a terminé une cure qui lui fait, dit-il, beaucoup d'honneur.

— M. *Gosseume* a aussi rendu compte des quatre derniers cahiers du *Bulletin des Sciences médicales du département de l'Eure*.

De courtes mais judicieuses observations sur chacun des articles, servent à en faire connaître le degré de mérite et d'utilité.

M. le Rapporteur conclut que ces derniers numéros

ne le cèdent en rien aux précédents pour l'importance des matières qui y sont traitées , et le soin avec lequel ils sont rédigés.

= M. *Alphonse Le Roy* , ancien Docteur régent , professeur de la Faculté de médecine de Paris , membre de la Société médicale de la même Faculté , de l'Académie royale de Madrid , de celle de médecine-pratique de Montpellier et autres Sociétés savantes , a adressé à l'Académie une brochure ayant pour titre : *De la contagion régnante sur les vaches , sur les bœufs et sur l'homme , en quelques contrées de la France ; des causes des contagions. — Moyens d'y remédier et d'en préserver. — Aperçu sur l'utilité dont peuvent être les abattoirs.*

A un grand nombre de vérités utiles et pratiques , l'auteur nous paraît avoir associé quelques idées systématiques qui pourraient bien ne pas obtenir l'assentiment général. Est-il vrai , par exemple , que la putréfaction réduise tout en une terre friable , sèche , légère , laquelle a une grande force d'attraction ? On ne voit pas comment la chimie et la médecine peuvent tirer un grand parti de cette terre , quoiqu'on puisse la regarder comme un principe de la fertilité. On ne conçoit guères plus clairement comment la terre du sang pourrait avoir des usages très-importants , même en médecine... Mais tout le monde pensera avec M. Le Roy , que sous le rapport particulier de la salubrité publique , nous avons tout à espérer de la bonté , de la vigilance et de la sagesse de notre auguste Monarque Louis XVIII , appelé par les vœux des Français à remonter sur un trône que ses aïeux ont illustré par huit siècles de prospérité et de gloire.

= M. *Flaubert*, D.-M. à Rouen, admis à partager les travaux de la Compagnie, a donné lecture de son discours de réception.

Après avoir remercié l'Académie de lui avoir donné une place parmi ses Membres, notre nouveau confrère s'est attaché à établir les rapports nombreux et la liaison intime de la médecine avec toutes les branches des connaissances humaines.

» La métaphysique, dit M. *Flaubert*, fournit au médecin cette méthode précieuse de l'analyse, sans laquelle il devient le jouet des troubles pathologiques, comme le pilote, sans boussole et sans voile, est livré aux caprices et à la fureur des vents..... La métaphysique épure le langage en rectifiant les idées; ce n'est qu'autant qu'il marche à la lueur de son flambeau, que le médecin peut espérer de traiter avec succès les délires, les manies, l'hypocondrie, la mélancolie et toutes les maladies de l'organe pensant....

» L'étude de la morale, cette science qui nous apprend à diriger nos passions vers un but honnête, n'est pas moins nécessaire à celui qui exerce l'art de guérir. C'est elle qui lui indique les moyens qu'il doit employer contre le trouble moral qu'il a à combattre. Ici c'est un homme tombé du faite des grandeurs qu'il faut ramener à des goûts plus simples, à des désirs plus modérés; là c'est un ambitieux qu'il faut guérir de la passion funeste qui le dévore; un avare dont il faut amollir le cœur et rendre sensible aux besoins de l'indigence; des parents intéressés, stupides ou prévenus qu'il faut fléchir pour arracher à la mort une jeune fille victime d'un amour innocent; une mère désolée, pleurant sur le tombeau de son époux, d'un fils unique, d'une fille chérie, qu'il faut plaindre et

consoler en lui montrant , avec la Religion , un avenir heureux pour l'objet de ses regrets , qui déjà habite la demeure éternelle des âmes pures.

» La jurisprudence elle-même n'est pas sans influence sur l'art de guérir : elle sert à guider le médecin dans l'exercice de la médecine légale ; mais c'est sur-tout dans l'étude des sciences physiques que le médecin peut espérer de trouver les moyens les plus puissants que l'exercice de son art lui rendent utiles ou nécessaires.

» La géologie lui montre les changements que les inondations , les grandes catastrophes du globe ont dû apporter dans la constitution de l'homme.

» La météorologie l'éclaire sur les degrés de chaleur et de froid , de sécheresse ou d'humidité , de pression atmosphérique , nuisibles ou favorables au développement et à l'exercice des fonctions de l'économie animale.

» La statique et la dynamique lui apprennent à calculer la force des puissances musculaires.

» L'optique lui révèle les secrets de l'action de la lumière directe réfléchie ou réfractée sur l'œil , et lui fournit des moyens aussi sûrs que précieux pour remédier aux vices qui peuvent affecter cet organe admirable de la vision.

» La physique est sur-tout utile au chirurgien dans le traitement des choes , des contre-coups , des fractures , des luxations ; dans la construction , le perfectionnement et l'emploi de ses instruments.

» Quel immense dépôt de connaissances la chimie n'offre-t elle pas au médecin ? La nature et les propriétés utiles ou malfaisantes des différentes espèces de gaz , la composition de l'air commun , les qualités qu'il doit avoir pour être propre à la respiration des animaux , les moyens d'en reconnaître la pureté

et d'en corriger l'insalubrité, les procédés à suivre pour détruire l'effet délétère des miasmes putrides, la préparation des médicaments de toutes espèces, la nature des poisons minéraux, végétaux et animaux, leur manière d'agir, les méthodes les plus sûres pour en arrêter les pernicioeux effets, les altérations que subissent les liquides ou les solides animaux, sous l'influence de telles ou telles maladies, la marche la plus certaine et la plus prompte pour s'opposer à leurs progrès ou remédier aux désordres qu'elles ont déjà produits; tels sont les objets importants sur lesquels le médecin ne peut attendre des connaissances exactes qu'en étudiant les principes de la chimie.

» La botanique se recommande à l'étude du médecin sous le rapport des secours précieux qu'elle fournit à la thérapeutique.

» La zoologie peut seule le conduire à la connaissance parfaite de l'organisation de l'homme.

» L'art du dessin sert, dans les descriptions, à offrir des détails que la parole ne pourrait rendre qu'imparfaitement : cet art devient indispensable dans les affections organiques et les monstruosités. »

Puisque le médecin ne doit être étranger à aucune des sciences, M. Flaubert conclut que s'il est appelé à observer et à s'instruire par-tout, c'est particulièrement au milieu des Sociétés savantes qu'il peut espérer d'acquérir des connaissances solides, soit en conversant avec des médecins instruits, mûris par l'expérience, soit en s'éclairant des lumières de ceux qui s'occupent à étendre le domaine des sciences physiques ou morales.

Tant d'avantages dont l'Académie l'a mis à portée de profiter, en l'appelant dans son sein, lui ins-

pirent pour cette Compagnie une reconnaissance sans bornes et le dévouement le plus absolu.

— M. le baron *Lezurier de la Martel*, Président de l'Académie, a répondu par un discours dont voici l'extrait :

« Monsieur, vous venez de développer sur la médecine les mêmes opinions qui ont animé la mythologie des Grecs.

» Lorsqu'ils font naître Esculape d'Apollon et d'une Nymphe à laquelle l'éducation de Bacchus avait été confiée, ils voulurent faire entendre sans doute que la Médecine était fille de la *Science* et de l'*Abondance*.

» En effet, Monsieur, aucune science n'exige une plus grande variété d'études que la médecine... Les sciences physiques et morales ont avec elle des rapports que vous avez su habilement saisir.

» Il n'est donc pas étonnant que, dès l'origine de la civilisation, la médecine ait obtenu la première place dans la sollicitude des chefs du Gouvernement.....

» L'espoir de rencontrer ici des moyens d'ajouter encore à vos connaissances, quelque étendues qu'elles soient déjà, ne sera point trompé, vous trouverez ici des collègues qui honorent l'Académie par leurs talents et leurs vertus, et qui deviendront bientôt vos amis par les rapports qui vont s'établir entre eux et vous. »

— L'Académie doit encore à M. *Flaubert* trois observations dont le mérite sera senti de tous les gens de l'art.

La première est relative à une nouvelle manière de pratiquer la lithotomie chez les femmes.

La deuxième a pour objet un individu mort à la suite d'une carie à la colonne vertébrale. Cette observation est doublement intéressante et par

l'étendue de la carie , et par la présence de trois lombrics de six pouces de longueur , entre le périoste et l'os.

La troisième roule sur un anévrisme de l'origine de l'artère aorte communiquant avec l'artère pulmonaire , de sorte qu'une partie du sang rouge se mêlait au sang noir contenu dans la dernière artère , et allait aux poumons.

L'Académie a délibéré l'impression de ces trois observations. ( *Voyez ci-après.* )

= M. *Flaubert* a fait aussi un rapport sur un Mémoire concernant une rupture du ventricule gauche du cœur ; par J. F. S. Worbe , D.-M. à Dreux , département de l'Eure.

Le 28 octobre 1813 , ( c'est M. le Rapporteur qui parle ) M. Worbe fut appelé par M. le juge de paix de Dreux , pour constater le genre de mort d'un enfant de treize à quatorze ans , tombé sur le ventre , et sur le corps duquel avait passé la roue d'une voiture très-chargée.

A l'inspection du cadavre , on remarqua une contusion transversale qui occupait toute la largeur du dos , et d'autres contusions à la partie antérieure de la poitrine. Des incisions pratiquées dans ces endroits ont fait voir qu'excepté dans un point , la peau n'était que très-superficiellement échimosée. L'échimose la plus profonde s'étendait jusqu'au tissu cellulaire sous-cutané , au-dessous de l'angle inférieur de l'omoplate gauche..... L'articulation de la clavicule gauche avec le sternum était distendue , les ligaments qui unissent la première vertèbre cervicale à la seconde , avaient souffert un écartement considérable. Une grande quantité de sang était épanchée dans le bas-ventre ; mais tous

les viscères contenus dans cette cavité étaient sains. La poitrine ayant été ouverte et le péricarde incisé, on trouva ce dernier rempli de sang. Enfin, on vit que le ventricule gauche du cœur était rompu antérieurement, le long du bord qui le joint au ventricule droit. Cette rupture s'étendait depuis la base du cœur jusqu'à sa pointe, comme on le voit dans le dessin joint à l'observation, exécuté par M. Marquis.

De ces observations, M. Worbe conclut que l'enfant dont il s'agit est mort à la suite de la rupture du cœur, occasionnée par une très-forte pression exercée sur la poitrine; il remarque toutefois que la seule distension de la colonne vertébrale aurait pu être cause de la mort, et qu'il est même à présumer que ces deux lésions ont été simultanées.

L'auteur du Mémoire, dit M. le Rapporteur, cherche ensuite à expliquer comment la rupture peut avoir eu lieu, et il observe avec justesse qu'elle n'est ni l'effet de la dilatation ni celui de la contraction du cœur, et qu'elle ne peut être que le résultat d'une forte pression qui a produit le rapprochement des parois thorachiques. Il y a tout lieu de croire, ajoute M. Worbe, qu'un pareil accident ne serait pas arrivé à un vieillard, à raison de la solidité des parois de la poitrine.

M. le docteur Worbe rappelle deux observations de Werbruge, analogues à la sienne : dans la première, l'oreillette droite du cœur avait été rompue, et dans la seconde, la veine-cave et l'oreillette droite avaient été déchirées sans la moindre apparence de lésion aux autres parties de la poitrine.

L'auteur rapporte à la même cause la mort des militaires dont le cadavre n'offre cependant aucune

**lésion externe.** Trop instruit pour expliquer ce fait par le *vent du boulet*, M. Worbe ne doute pas que l'individu n'ait été réellement frappé par le mobile, et il explique l'absence des traces extérieures par la promptitude de la cause qui amène la mort. On sait, dit-il, qu'on ne peut produire ni contusions ni échimoses sur des cadavres.

M. Worbe termine son Mémoire par cette réflexion très-importante pour la médecine légale : « On donne, en général, l'effusion du sang, les contusions, les échimoses comme des signes certains que des blessures ont été faites ou que des coups ont été portés sur des corps vivants ; cependant l'absence de ces phénomènes ne doit pas faire affirmer qu'on a agi sur un cadavre, lorsqu'il est démontré d'ailleurs que la mort a été simultanée avec la cause qui l'a produite. »

Le Mémoire de M. Worbe, dit M. le Rapporteur, offre un fait intéressant, exposé avec clarté, enrichi de réflexions d'une application utile. Ce travail annonce un homme qui sait profiter des moyens qui se présentent à son attention, pour reculer les bornes de la science.

= M. *Giret-Dupré*, D.-M. du quatrième Bureau de bienfaisance, de la Société de la charité maternelle de Rouen, etc., a fait hommage à l'Académie de deux exemplaires d'un opuscule ayant pour titre : *Rapport à M. le comte Stanislas de GIRARDIN, Commandant de la Légion d'Honneur, Préfet du département de la Seine - Inférieure, sur les vaccinations opérées dans plusieurs communes des environs de Rouen, ravagées par la petite vérole, en 1814; suivi d'une instruction sur la manière de vacciner, d'observations sur la vaccine, ses complications*

*plications avec d'autres maladies, et l'influence qu'elle a sur la guérison de quelques maladies de la peau.*

La Compagnie a accueilli ce travail avec un intérêt proportionné à l'importance de la découverte de l'immortel Jenner.

= M. *Auguste Denis*, Docteur en médecine à Argentan, département de l'Orne, et membre non résidant, nous a fait part de ses observations sur les qualités vénéneuses de la *coque du levant*; sur les effets de la *digitale pourprée* dans l'hydropisie; sur l'existence des géants, et sur les cretins du Valais.

« L'analyse chimique a appris, dit notre confrère, que l'enveloppe ligneuse de la coque du levant n'a qu'une propriété émétique, même pour les poissons, et que la qualité vénéneuse enivrante et amère réside principalement dans l'amande qui n'est pas sensiblement altérée par les suc digestifs et par l'action vitale des organes de la digestion. Elle passe au contraire dans le système absorbant avec toutes ses propriétés.

» Il paraît maintenant avéré, continue M. Denis, que la coque du levant est un poison pour les animaux et même pour l'homme, et que la chair des poissons qui en ont mangé occasionne des accidents funestes chez les personnes qui s'en nourrissent, et l'auteur cite à ce sujet un exemple que sa pratique lui a fourni, et s'étaie de plusieurs expériences faites depuis par un grand nombre de médecins. »

De ces faits M. Denis conclut que, pour les concilier avec l'opinion contraire de notre confrère M. Dubuc, il faut supposer que l'appât qui a servi à prendre le poisson dont parle M. Dubuc,

n'était préparé qu'avec le péricarpe de la coque du levant, et non avec la semence elle-même ou l'amande.

= L'expérience a aussi fourni à M. Denis, en 1814, à l'hôpital d'Argentan, l'exemple de militaires atteints d'anasarque, heureusement traités par l'usage de la teinture éthérée de la digitale pourprée, administrée à la dose de vingt-cinq gouttes, matin et soir, dans la tisane de raifort sauvage. L'auteur pense que c'est à la propriété stimulante de la plante que l'on doit attribuer la guérison des maladies précitées, car son action diurétique lui paraît très-incertaine. Il invite les médecins à employer ce végétal dans les hydropisies, et à réunir une somme d'observations propres à fixer l'opinion sur ce point.

Dans ses observations sur l'existence des géants, notre confrère semble prouver assez clairement qu'aucun fait positif ne démontre l'existence d'une race de géants; que, de tous temps et dans tous les pays, il se rencontre des hommes d'une riche taille sans avoir cependant rien de gigantesque; et que, si nous sommes en général moins grands, moins robustes, et si nous ne vivons pas aussi long-temps que nos pères, il faut bien moins en accuser la décrépitude de la nature que nos mœurs dépravées qui font éprouver à notre constitution physique des modifications plus ou moins marquées.

Enfin, relativement aux cretins du Valais, que notre confrère a vus et examinés sur les lieux, l'auteur affirme que la description qui en a été faite par le D. Tourtelle, dans son savant Traité d'hygiène, est en tous points conforme à la vérité. M. Denis y ajoute cependant des détails très-in-

téressants, mais qui ne doivent être connus que des médecins ou des naturalistes.

Notre confrère se croit fondé à attribuer les goîtres, souvent très-volumineux chez les individus des deux sexes, dans le haut et bas Valais, chez les Grisons, dans les gorges des Alpes et du Tyrol, et même sur les sommets aérés de ces montagnes, à l'air épais, humide, stagnant et vapoureux des gorges obscures des chaînes de montagnes, mais plus particulièrement et plus certainement aux eaux froides, vives et crues des neiges et des glaces fondues, dont ces habitants sont forcés de faire un continuel usage. Il s'est convaincu de cette vérité par plusieurs exemples de soldats français, et surtout de vivandières, auxquels il est survenu des engorgements squirreux de la glande thyroïde, par l'usage des eaux des torrents formés par la fonte des neiges des glaciers des Alpes. Ces eaux, qui tombent avec rapidité du sommet des montagnes, coulant ensuite dans les gorges obscures des montagnes, sont si froides que, conservées même dans des vases, elles causent un véritable frisson à ceux qui en boivent.

Les observations dont je viens, Messieurs, de vous entretenir, annoncent dans M. Denis un observateur exact, un médecin instruit, un écrivain correct et souvent élégant.

= M. *Le Prevost*, vétérinaire, lors de son admission à l'Académie, a prononcé un discours sur l'amélioration des chevaux dans le département de la Seine-Inférieure, depuis la restauration des haras, en 1806.

« Messieurs, a dit notre nouveau confrère, en m'appelant à siéger parmi vous, vous avez voulu

donner une preuve nouvelle de votre indulgente bienveillance envers ceux qui cultivent les sciences ou les arts utiles, et je ne puis attribuer la faveur qui m'a été accordée par l'Académie qu'à un seul motif, celui d'encourager mon zèle pour les progrès de l'art vétérinaire dont je fais profession. »

Après avoir démontré, en peu de mots, l'importance de l'art vétérinaire pour l'économie rurale, les services éminents qu'il rend pour l'éducation et la conservation des animaux domestiques nécessaires à l'exploitation, M. Le Prevost examine la question, souvent débattue, de savoir si le Gouvernement doit avoir des haras, ou s'il doit abandonner ce genre de travail à l'industrie particulière, et il prononce en faveur des haras dans le système consacré par le décret du 4 juillet 1806. L'administration de ces établissements lui paraît avoir été montée de la manière la plus économique, et de façon que l'entretien et la bonne tenue du cheval fussent en première ligne.

« J'ai pensé, ajoute notre confrère, que l'Académie, qui accueille avec tant d'empressement tout ce qui a rapport à l'intérêt public, voudrait bien me permettre de lui offrir aujourd'hui une notice sur l'amélioration des chevaux dans le département de la Seine-Inférieure, depuis la restauration des haras.

» Le département de la Seine-Inférieure, et notamment le pays de Caux, possédait avant la révolution une espèce de chevaux qui lui était particulière, avantageusement connue sous le nom de chevaux *cauchois*, et recherchés pour la remonte de plusieurs corps de grosse cavalerie et de dragons. A l'époque dont on vient de parler, les besoins de nos armées devinrent tels qu'en peu d'années l'espèce disparut au point qu'on en aurait

vainement cherché quelques traces : il ne resta dans tout le département que l'espèce de chevaux qui avait toujours été employée aux gros travaux, et qu'on décora cependant du nom de chevaux *cauchois*.

» L'immense fourniture de chevaux qui avait pesé non-seulement sur notre département, mais encore sur tous les départements de la France, leur effrayante consommation dans les armées, força enfin le Gouvernement à s'occuper de la restauration des haras ; et tel a été le succès des sages mesures qu'il a prises, que nous pouvons compter aujourd'hui, dans notre département, des chevaux carrossiers, des chevaux de troupes, et quelques chevaux de selle distingués.

» Une cause très-active tend cependant à retarder l'amélioration de nos chevaux normands. Les propriétaires des belles pouliches métis, au lieu de les conserver pour en perpétuer la race, éblouis par le haut prix qu'ils peuvent en obtenir, les vendent pour le service des villes ou d'autres destinations, et elles sont perdues pour la reproduction.

» Si le Gouvernement fait des frais considérables pour les établissements des haras, les dépôts d'éta-lons et les primes d'encouragement, n'aurait-il pas le droit d'exiger, demande ici M. Le Prevost, que les propriétaires des belles pouliches qui auraient obtenu des prix, en tirassent au moins deux poulains avant d'être autorisés à les mettre dans le commerce ? »

M. Le Prevost termine son discours en regrettant modestement de n'avoir pu le rendre plus digne d'être présenté à l'Académie. « Heureux, dit-il, Messieurs, si de ce premier essai je puis du moins recueillir l'espoir d'obtenir toujours l'indulgence

que vous voulez bien me témoigner en ce moment. »

— M. Gourdin , vice-président , a répondu : « L'art vétérinaire que vous exercez , Monsieur , avec autant de distinction que de capacité , se lie essentiellement au premier des arts comme à la plus ancienne des professions..... Depuis long-temps l'Académie sait apprécier vos connaissances , et elle a plus d'une fois regretté de ne pas vous voir assis parmi ses membres , afin de pouvoir vous consulter sur d'importantes questions relatives aux grands troupeaux , aux maladies et à la conservation des animaux domestiques.

» Vous nous promettez d'occuper quelquefois nos séances , par la communication des observations que votre profession vous met journellement à portée de faire ; ce sera , Monsieur , les enrichir , et vous ne pouvez douter que l'Académie ne les accueille avec autant d'intérêt que de reconnaissance. »

---

#### AGRICULTURE.

L'Académie a reçu de la Société d'agriculture de Paris , divers ouvrages qui prouvent que le zèle des membres qui la composent , bien loin de se ralentir , prend au contraire chaque année de nouveaux accroissements.

= La Société d'agriculture , commerce , sciences et arts du département de la Marne , nous a adressé le compte sommaire de ses travaux , depuis le 2 novembre 1813 jusqu'au 25 août 1814.

L'Académie a remarqué sur-tout un Mémoire de M. Dergère de Mondement , correspondant de la Société , sur l'emploi du plâtre comme engrais.

De trois expériences faites très-en grand, l'auteur conclut que le plâtre cuit, répandu sur les prairies artificielles, produit des récoltes extrêmement abondantes.

Ces faits confirment parfaitement la théorie que M. Vitalis avait exposée dans le Mémoire qu'il a présenté à l'Académie de Rouen, le 30 janvier 1805, et qu'il a publié, la même année, sur *l'usage et les effets du plâtre, dans la culture du trèfle.*

= Dans sa séance du 23 décembre dernier, l'Académie a entendu la lecture d'une lettre de M. Viard, cultivateur à Saint-Eustache-la-Forêt, près Bolbec, adressée au rédacteur du journal de Rouen, et insérée dans le numéro 228 de ce journal, en date du samedi 20 août 1814.

Cette lettre avait pour objet de faire connaître au public que la scorpione (Myosote des champs) donne la couleur bleue au lait des vaches qui se nourrissent de cette plante.

Une commission composée de MM. Pavie, Dubuc et Marquis, a été chargée de répéter les expériences de M. Viard, et d'en rendre compte à la Compagnie.

Il résulte des expériences de MM. les Commissaires, qu'une vache nourrie pendant près d'un mois, et en très grande partie avec la scorpione, n'a point fourni de lait bleu, et qu'ainsi M. Viard a été induit en erreur par quelques circonstances dont il n'aura pu ou n'aura pas su tenir compte.

= Enfin, Messieurs, nous devons à M. le directeur général de l'agriculture et du commerce, l'envoi d'une brochure qui a pour titre : *Faits et observations sur la question de l'exportation des Mérinos.*

*et de leur laine hors du territoire français ; par MM. Gabion , Yvart , Tessier , etc.*

Le but des auteurs de cet ouvrage est de prouver la nécessité de permettre l'exportation de mérinos français et de leurs laines , et de faire cesser une prohibition que rien , disent-ils , ne peut justifier , et qui ruine tous les propriétaires de mérinos ; une prohibition qui n'enrichit que quelques monopoleurs , et qui fait périr une des branches les plus utiles de l'industrie agricole , et rétrograder l'agriculture française.

» Quelle occasion pour un administrateur tel que vous , continuent-ils , en s'adressant à M. le directeur général , de redresser de vieilles erreurs , de réparer de grands torts administratifs , et d'être auprès d'un Ministre dont les idées sont si libérales , auprès d'un Roi aussi profondément instruit que vertueux et bon , le promoteur de mesures marquées au coin de la raison , de la justice et des vrais principes. »



Après vous avoir rendu compte , Messieurs , des travaux de la classe des sciences , permettez-moi de vous entretenir de ses pertes.

Outre M. Bonnet , nous avons à regretter , 1<sup>o</sup> deux Académiciens non résidants , MM. Lévêque , de l'Institut royal de France , et Seneschal , entrepreneur des constructions maritimes au Havre ; 2<sup>o</sup> le respectable M. Jamard , vétérane de l'Académie.

La Compagnie aurait vivement désiré pouvoir payer à la mémoire de chacun des membres que la mort lui a enlevés , le tribut d'estime et de reconnaissance qu'elle reconnaît leur devoir ; mais elle

n'a point encore reçu les renseignements qu'elle avait demandés sur M. Lévêque et sur M. Seneschal.

La famille de M. Jamard a bien voulu nous fournir les matériaux nécessaires à la rédaction de sa notice biographique, et j'aurai l'honneur, Messieurs, de vous en donner lecture dans le cours de cette séance.



#### PRIX PROPOSÉ POUR 1816.

L'Académie avait remis au concours la question suivante, qu'elle avait proposée, l'année précédente :

*« Trouver un vert simple ou composé, susceptible  
» de toutes les nuances de cette couleur, applicable  
» sur fil et sur coton filé, aussi vif et aussi solide  
» que le rouge des Indes. »*

L'Académie n'ayant reçu aucun Mémoire sur cette question, a délibéré qu'elle serait retirée du concours, et remplacée par le sujet suivant :

*« Exposer, abstraction faite de toute espèce d'hy-  
» pothèse, les conséquences qui résultent naturelle-  
» ment des observations et des expériences faites  
» jusqu'à ce jour, relativement au mouvement de  
» la sève dans le végétal.*

*» Confirmer ces résultats par des observations et  
» des expériences nouvelles. Indiquer les applications  
» utiles qu'on peut faire à la culture de ce qu'on  
» sait jusqu'à présent de certain sur le mouvement  
» des fluides végétaux. »*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr., qui sera décernée dans la séance publique de 1816.

L'auteur mettra en tête de son Mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les Mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, francs de port, à M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, avant le 1<sup>er</sup> juin 1816; ce terme sera de rigueur.

---

## NOTICE BIOGRAPHIQUE.

**SUR M. BONNET, Caissier de la Monnaie de Rouen,  
Membre résidant de l'Académie ;**

*PAR M. VITALIS.*

M. Bonnet était né à Chartres, d'une famille qui a exercé la profession du commerce avec la plus grande intégrité. Ses premières études furent marquées par des succès distingués ; mais les circonstances ne lui permirent pas de les pousser aussi loin qu'il l'aurait désiré. Il travailla pendant quelques années dans les bureaux de M. Brissot, son oncle, payeur de la 15<sup>e</sup> division militaire, à Rouen, et fut nommé, en l'an 11, caissier de la Monnaie de la même ville. Non content de remplir les fonctions de sa place avec la plus scrupuleuse exactitude, il s'occupa de la rédaction d'un ouvrage très-étendu qu'il publia, en 1810, sous le titre de *Manuel monétaire et d'orfèvrerie, ou Nouveau Traité des monnaies et des calculs relatifs aux différentes valeurs des espèces, vaisselles et matières d'or et d'argent de France et étrangères, selon l'ancien et le nouveau système.*

Cet ouvrage, utile aux fonctionnaires des Monnaies, du trésor public et des bureaux de garantie, aux changeurs, orfèvres, banquiers, et généralement à toutes les personnes qui font le commerce des métaux précieux et qui les travaillent, lui

ouvrit les portes de l'Académie de Rouen, pour laquelle il montra depuis le plus grand dévouement.

Sans parler de son assiduité constante à ses séances, d'une foule de rapports sur différents sujets, que cette Compagnie savante doit à ses lumières, M. Bonnet a enrichi ses archives de divers ouvrages qui tous sont marqués au coin du talent et de l'utilité publique.

Au mois d'avril 1814, il communiqua à l'Académie un manuscrit intitulé : *Manuel du fondeur-orfèvre, ou tarifs et comptes faits du déficit et de l'excédant d'alliage qui résulte de la combinaison de plusieurs matières à différents titres, appliqués à la fabrication des ouvrages d'orfèvrerie du royaume de France, et adaptés à toutes les unités de poids de l'ancien et du nouveau système.*

Dans la séance du 15 janvier dernier, M. Bonnet donna lecture à l'Académie d'une *Notice sur un nouvel instrument appelé pèse-alcool, ou alcoolimètre centigrade, destiné à juger le titre ou le degré de pureté des liqueurs spiritueuses, ainsi que leurs pesanteurs spécifiques.*

Les commissions chargées de l'examen de ces différents ouvrages en ont porté le jugement le plus favorable, et chacune d'elles s'est empressée de payer le tribut d'éloges dû à son zèle et à ses talents.

En l'an 12, M. Bonnet avait épousé M<sup>lle</sup> Caroline Barré, fille de M. Barré, Secrétaire général de la Préfecture du département d'Eure-et-Loir, et Chevalier de la Légion d'Honneur.

De quatre enfants que lui donna sa vertueuse épouse, pour laquelle il conserva jusqu'au dernier moment le plus délicat et le plus tendre attachement, deux seulement lui restaient. La mort de son fils aîné, qui lui fut enlevé presque subitement, au mois

d'août dernier, à l'âge de sept ans, et qui annonçait les plus heureuses dispositions, le plongea dans un chagrin qui a vraisemblablement contribué à développer le germe de la maladie à laquelle il a lui-même succombé, le 19 mars 1815, âgé de trente-cinq ans.

Religieux par principes, obligeant et bon par caractère, ami sûr, excellent père, modèle des époux, Académicien laborieux et distingué, M. Bonnet laisse dans le deuil et les larmes une famille respectable, des amis nombreux, et tous les membres de la Société savante qui se félicitait de le posséder dans son sein.

---

## NOTICE BIOGRAPHIQUE.

**SUR M. JAMARD, Membre résidant de l'Académie;**

*PAR M. VITALIS.*

M. Jamard était né à Paris, en 1734. Elevé par ses parents dans les principes d'une solide piété, notre confrère contracta de bonne heure le goût de la retraite qu'il regardait comme la vraie patrie du sage.

Ce goût lui inspira celui de l'état religieux; et, très-jeune encore, il entra dans la congrégation de Sainte-Geneviève, célèbre par les Grands Hommes qu'elle a produits dans tous les genres de vertus et de savoir.

Là, ignoré du monde et tout entier à ses devoirs,

le jeune Jamard ne songea plus qu'à cultiver en paix son cœur et son esprit. Ses exercices de piété ne l'empêchèrent pas de se livrer avec ardeur à l'étude des sciences, et ses efforts furent admirablement secondés par le bibliothécaire de Sainte-Geneviève, le savant P. Pingré, connu par ses vastes connaissances en astronomie, et sur-tout par son excellent *Traité sur les comètes*.

Formé à l'école d'un tel maître, dont il avait gagné l'estime et l'affection autant par la bonté de son caractère que par son amour pour le travail, M. Jamard ne tarda pas à se distinguer dans la brillante carrière qui s'ouvrait devant lui.

La facilité qu'il montrait pour les calculs astronomiques le fit d'abord employer à la rédaction de la *Connaissance des temps*; et bientôt après il prit rang parmi les astronomes, ainsi qu'on peut le voir dans l'*Histoire des mathématiques*, par M. Montucla, tome II; page 575.

La comète qui avait paru en 1531, 1607, 1682, était attendue pour l'année 1757 ou 1758, et il était question de déterminer les éléments de son orbite, de manière à fixer les incertitudes sur l'époque de son retour.

Louis XV prenait un grand intérêt à ce retour, ce qui rendait plus délicat encore un travail dont les savants connaissent d'ailleurs toutes les difficultés. MM. Cassini, Clairaut, Lacaille et Lemonnier, ne voulant point hasarder de compromettre, en cette occasion, leur célébrité aux yeux du Monarque, mirent en avant notre confrère, qui leur avait communiqué un Mémoire qu'ils avaient approuvé.

M. Jamard fut présenté à la Cour par M. Cassini, et eut l'honneur d'être admis dans le cabinet du Roi, qui daigna agréer son travail.

Soumise aux calculs du jeune astronome , la docile comète parut en Saxe en 1758 , et se montra sur notre horizon au mois de décembre de l'année suivante.

Après avoir passé la meilleure partie de sa jeunesse à Paris et dans différentes maisons de la Congrégation , où il occupa les premières places , M. Jamard vint se fixer pendant quelque temps à l'Abbaye du Mont-aux-Malades , près Rouen. Ce séjour lui était d'autant plus agréable qu'il continuait à y jouir de l'amitié et des lumières du P. Pingré avec lequel il poursuivait ses travaux astronomiques.

La mort de son savant maître le détermina à quitter le Mont-aux-Malades , et à accepter la cure ou le prieuré de Rocfort , dans le pays de Caux.

Tout occupé des fonctions du saint ministère qu'il était chargé de remplir , M. Jamard descendit des hauteurs de la science pour se mettre à la portée de l'enfance et de tous ceux qu'il était appelé à instruire des principes de la Religion et des préceptes de la morale évangélique. Il exhortait avec patience , reprenait avec douceur , encourageait avec zèle et édifiait tout le monde par ses vertus. Les pauvres étaient un des premiers objets de son active sollicitude , et son ingénieuse charité lui suggérait les moyens de pourvoir à tous leurs besoins.

Chéri de son troupeau , qu'il portait lui-même dans son cœur , M. Jamard se proposait de lui consacrer sa vie toute entière , et de ne l'abandonner jamais , lorsque les orages politiques qui ont désolé notre malheureuse patrie vinrent l'arracher à l'objet de ses plus chères affections , et le forcer de chercher un asyle contre le malheur des temps.

M. Jamard se rendit à Londres , et il n'y fut

pas plutôt connu qu'il y reçut l'accueil le plus distingué. Les savants s'empressèrent de lui ouvrir leurs bibliothèques , et il profita de cette bienveillance pour faire d'utiles changements à un Traité qu'il avait publié en France , sur la théorie de la musique.

De retour dans sa patrie , M. Jamard s'était proposé de donner une seconde édition de cet ouvrage ; mais le mauvais état de sa santé l'empêcha de réaliser ce projet.

Notre confrère a payé dignement sa dette à l'Académie de Rouen , où il fut reçu en 1757 , par des Dissertations , des Mémoires ou des Rapports consignés dans les actes de la Compagnie qui crut devoir lui donner une marque particulière de son estime , en lui accordant le titre honorable de Vétéran.

Aux vertus de son état , notre confrère joignait les qualités les plus précieuses pour la Société. Son âme généreuse n'attendait pas que l'on vînt solliciter sa bienfaisance ; il allait souvent au-devant du malheureux , et mettait dans la manière de lui offrir des secours une délicatesse qui en augmentait singulièrement le prix. Et quelle idée , Messieurs , ne doit-on pas se former de la bonté de son cœur , quand on songe que ces secours étaient pris non sur un superflu qu'il ne connaissait plus , mais sur le simple nécessaire auquel il avait été réduit ? Discret et réservé par caractère , jamais il n'eut à se reprocher d'avoir blessé la confiance ou dévoilé le secret de l'amitié. Que pourrais-je dire , Messieurs , de la noble simplicité de ses manières , de l'admirable candeur qui brillait dans ses discours et ses actions , que vous ne connaissiez vous-mêmes ? Sa modestie le portait naturellement à éviter de se montrer en public ; et on peut appliquer à M. Jamard

ce

ce mot dont on fit autrefois , à Athènes , l'application à Aristide : *qu'il aimait mieux être homme de bien que de le paraître*. Ajoutons qu'il supporta , sans se plaindre , la perte d'une grande partie de sa fortune , et qu'il sut opposer une patience rare et une résignation parfaite aux souffrances et aux infirmités de la vieillesse.

Que de titres , Messieurs , à nos regrets ! La vie de M. Jamard avait été la vie d'un homme de bien , sa mort a été celle du sage. La vie , pour le sage , n'est qu'un voyage dont le terme , bien loin de l'affliger , le réjouit au contraire , parce que sa conscience lui rend ce consolant témoignage qu'il a toujours marché dans les voies de l'honneur et le sentier de la vertu.

---

M É M O I R E S

*Dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.*

---

N O T E S

*Sur quelques propriétés chimiques des Baies de la Belladone , ( Atropa Belladonna. LINNÉ. ) avec des moyens proposés pour reconnaître les principes délétères de ces fruits , dans les vins , liqueurs , etc.*

*PAR M. DOBUC.*

M E S S I E U R S ,

Les plantes solanées , mais spécialement la *Belladonna* , produisent abondamment des fruits dont les effets vénéneux sont très-connus ; et , de même que les champignons , chaque année voit naître des accidents plus ou moins meurtriers , pour en avoir mangé.

Ces baies sont d'autant plus à craindre , sur-tout pour les jeunes gens , que leur extérieur et leur forme invitent à les manger , en présentant , quand elles sont mûres , l'aspect d'une petite cerise ou d'un gros grain de raisin noir.

Non seulement ces fruits empoisonnent , pris dans leur état naturel , mais leurs principes délétères étant solubles dans les vins et liqueurs alcooliques , ils peuvent également servir à rendre ces boissons pernicieuses.

Je fus invité , il y a plusieurs années , par un médecin , d'examiner un vin frelaté qui produisait l'ivresse , pris même à petite dose , à la personne qui en faisait usage ; à cet effet , succédait un anéantissement presque complet. Cette boisson , assez agréable au goût , laissait néanmoins sur la langue une âpreté particulière qui décélait la présence d'un corps hétérogène dans ce fluide.

Divers essais nous prouvèrent jusqu'à l'évidence que ce vin ne tenait en dissolution aucunes matières du règne minéral , ni sels à bases de plomb. L'effet de ce fluide sur l'économie animale , son goût particulier , sa belle couleur rouge amaranthe , nous portèrent à croire qu'il ne devait ses qualités enivrantes qu'à l'addition d'une matière végétale , prise dans les classes des papavéracées ou dans celle des solanées.

En conséquence , je dirigeai mes expériences pour tâcher d'y découvrir l'opium ordinaire , ou quelques-unes de ses préparations ; mais inutilement.

Des vins que nous additionnâmes de cette substance , même à la dose de six grains par pinte , présentaient une couleur sombre , rembrunie , et leur extrait avait une saveur particulière qui s'éloignait de celle d'un bon vin ordinaire.

D'autres vins , dans lesquels nous fîmes macérer quelques graines du stramonium épineux , (*Datura-Stramonium*. LINN. ) nous offrirent également des phénomènes qui les éloignaient aussi , par leur goût ,

par leur couleur terne, etc., du vin frelaté avec lequel nous les comparions.

Enfin, nous fixâmes nos regards sur les effets narcotiques et stupéfiants des baies de la Belladone, mais nos essais avaient lieu en février, et il nous fut impossible, vu la saison, de nous procurer les fruits de cette solanée pour en additionner des vins et les comparer ensuite avec celui qui faisait l'objet de nos recherches.

Ces motifs me déterminèrent les années dernières à faire des expériences assez nombreuses avec les baies mûres de l'*Atropa Belladonna*, et sur les moyens de reconnaître leurs principes délétères, introduits dans les fluides servant aux usages de la vie.

En conséquence, je vais rapporter succinctement les observations et les essais que j'ai faits pour arriver à ce but d'utilité, et sur lesquels sera basé le résumé de ce Mémoire.

Dans les contrées un peu septentrionales, les fruits de la Belladone n'atteignent guère leur entière maturité qu'au mois de septembre ou octobre.

Ces baies, bien mûres, sont de couleur noir luisant; et, comme nous l'avons déjà dit, leur aspect se rapproche d'une cerise ou d'un gros grain de raisin: elles rendent près des trois quarts de leur poids d'un suc rouge foncé, brunâtre, marquant au moins huit degrés à l'aréomètre.

Ce suc visqueux a un goût douceâtre, légèrement sucré, mais qui décline bientôt en une saveur âcre, styptique, un peu amère. Cette impression dure long-temps. J'ai remarqué encore que cinq ou six de ces baies écrasées et macérées quelques moments sur la langue, occasionnent une sorte de paralysie momentanée à cet organe, et que le seul moyen

d'anéantir promptement cet effet , consiste à se rincer la bouche avec de l'eau acidulée , soit par le jus de citron , le verjus ou le vinaigre. (\*)

Cette espèce de moût n'est ni acide , ni alkali , puisqu'il n'altère pas les teintures aqueuses de tournesol , ni celle des pétales de violette ; mais il rougit et verdit comme tous les sucS végétaux rouges ou bruns , par les acides et les alkalis.

Etendu dans trois ou quatre fois son volume d'eau , il communique d'abord à ce fluide une belle nuance *rouge de sang* , ensuite le mélange louchit , se trouble , et enfin devient blanchâtre , quoique conservé dans un vase bouché.

Quatre parties d'alcool à trente-six degrés dissolvent complètement l'extractif résineux d'une partie de ce suc à huit degrés. Cette teinture , de couleur *rouge violacée* , a un goût brûlant , âcre et amer ; mêlée à huit ou dix fois son volume d'eau , elle devient *jaune blanchâtre* , et laisse précipiter une substance floconneuse d'un blanc sale , dans laquelle réside l'âcreté , la stypticité dont on a déjà parlé.

Une propriété singulière de la teinture ou infusum alcoolique des baies ou du suc récent du *solanum lethale* , est de perdre sa couleur *rouge violacée* en moins de trois ou quatre heures , et

(\*) Le docteur Alibert , dans ses *Eléments de thérapeutique* ; et autres savants estimables , disent que les baies de cette espèce de solanum , ont un goût visqueux , légèrement astringent ; mais je puis affirmer qu'elles possèdent , outre ces deux propriétés , toutes celles que je viens de leur assigner , en supposant ces fruits dans leur état complet de maturité.

de passer au *jaune terne* ; mais cet effet, que j'ai répété plusieurs fois , ne lui fait pas perdre ses autres propriétés sur l'organe du goût.

Les baies de la Belladone , desséchées parfaitement , conservent leur couleur noir luisant , mais deviennent ridées ; l'alcool en extrait une teinture *jaunâtre* également décomposable étant mêlée avec suffisante quantité d'eau.

Quatre parties de bon éther sulfurique mises sur un de ces fruits secs et concassés , y prend en peu de temps une couleur *verdâtre*.

Cette teinture éthérée , mêlée avec assez d'eau chaude , laisse à la surface du fluide , par la *vaporisation* de l'éther , une matière verte oléagineuse , épaisse. Cette matière se fond entre les doigts et répand une odeur *vireuse*. Elle est d'une âcreté et d'une stypticité insupportable , au point que deux heures après l'avoir goûtée j'en ressentais encore une forte impression à l'arrière-bouche et à la gorge , par les effets qu'elle avait produits *sur ces organes*.

Ces propriétés me porteraient volontiers à croire que c'est dans cette substance huileuse , épaisse , qu'existe particulièrement le principe vénéneux des fruits de la Belladone.

Les vins ordinaires dissolvent aussi les principes colorants et délétères des baies fraîches de cette plante : dix à douze teignent d'un assez beau rouge un litre de vin blanc , et donnent la couleur rouge d'amarante à une même quantité de vin rouge.

Ces boissons ainsi frelatées se conservent bien ; j'en ai gardé plus de six mois en bon état ; et il est très-difficile , par la simple dégustation , d'y découvrir la présence d'un corps étranger. On pourrait même ajouter que cette addition en fait d'*agréables poisons* , en donnant à ces vins du corps et du

moëlleux.... Effet qui nous semble dû à la substance muqueuse un peu sucrée que ces fluides dissolvent des baies de cette solanée.

L'objet de mes expériences sur les fruits de la Belladone ayant pour but de trouver les moyens de signaler leur présence dans les fluides servant aux usages de la vie , j'ai dû faire préalablement les expériences que je viens de rapporter, afin d'avoir des données générales, tant physiques que chimiques, sur leurs propriétés.

Ces notions m'ont conduit naturellement à faire d'autres essais en quelque sorte *synthétiques*, pour me servir de point de comparaison.

A cet effet, j'ai mêlé avec des vins rouges et blancs du suc nouvellement exprimé d'*Atropa Belladona*, en variant les quantités de manière à rendre cette addition sensible au goût.

J'ai remarqué qu'il fallait au moins le suc de vingt-quatre à trente de ces baies bien mûres dans un litre de vin pour y discerner assez sensiblement la saveur styptique qui les caractérise; et j'ajoute encore qu'il faudrait soupçonner ces boissons de cette addition pour se prononcer avec quelque vraisemblance par la *simple dégustation*.

Mais en additionnant ces vins avec dix ou douze fois leur volume d'eau pure, on remarque, après quelques moments, que le mélange devient terne, livide, et un peu opaque, si l'on opère sur du vin rouge et blanc brunâtre, si les expériences ont lieu sur du vin blanc.

Si les vins contenaient depuis douze jusqu'à seize grammes de suc de baies de Belladone par litre, les effets que je viens d'exposer seraient plus tranchants, et, en outre, ces vins laisseraient déposer, en les exposant dans des verres très-coniques, une

matière floconneuse , âcre , un peu amère , analogue à celle que l'alcool en extrait..... Effets qui n'ont pas lieu quand les vins sont de bonne qualité , ou qu'ils ne contiennent que les principes colorants qui leur sont naturels.

L'eau-de-vie ordinaire et les liqueurs spiritueuses à faible degré , sont aussi colorées par les fruits de cette plante. Ces sortes de teintures ne se décolorent pas comme celles préparées avec l'alcool à trente-six degrés ; mais l'eau les décompose également en grande partie , et en sépare le principe âcre , styptique , etc.

Ainsi , pour reconnaître des vins ou liqueurs frelatés par les fruits de la Belladone , nous croyons , d'après l'exposé ci-dessus , qu'il faut commencer par bien les déguster , puis les mêler avec de l'eau dans les proportions que nous avons indiquées , et remarquer avec soin les altérations qu'ils éprouveront par leur union avec ce fluide , etc.

Le troisième moyen serait de faire un extrait épais de ces liqueurs frelatées , et d'en mêler une partie avec huit d'alcool rectifié et marquant 56 degrés ; d'exposer pendant douze heures ce mélange à une température de seize à vingt degrés , et ensuite précipiter cet infusum alcoolique , au moyen d'une suffisante quantité d'eau ; enfin , examiner le dépôt et en remarquer le goût , la saveur , etc.

Le quatrième moyen serait de soumettre une partie de cet extrait bien desséché et pulvérisé à l'action de huit parties de bon éther pour en séparer , au moyen de l'eau chaude , la substance *verte oléagineuse* , si reconnaissable par ses effets sur l'organe du goût , etc.

Il résulte de nos observations et de nos expériences :

1° Que les fruits de l'*Atropa Belladonna* , bien mûrs ,

ont un goût d'abord légèrement sucré muqueux , qui décline bientôt en une saveur âcre , styptique , un peu amère ;

2° Que les vins rouges et blancs , et liqueurs alcooliques à faible degré , dissolvent les principes ou le principe délétère de ces baies , et qu'ils peuvent se conserver quoiqu'étant ainsi frelatés ; mais que le mélange de ces boissons avec huit à dix fois leur volume d'eau , prend des nuances variées et forme des dépôts qu'on ne remarque jamais dans des liqueurs naturelles et potables ;

3° Que l'alcool très-rectifié extrait des fruits du *solanum lethale* récent une teinture rouge violacée , dont la couleur n'est pas permanente ;

4° Que ces mêmes fruits desséchés perdent la propriété de colorer l'alcool en rouge violacé , et ne donnent plus à ce fluide qu'une nuance jaune ravenelle ; mais que ces deux teintures sont également décomposables avec l'eau ordinaire qui en précipite le principe âcre , etc ;

5° Que l'éther sulfurique dissout de ces baies desséchées ou de leur extrait , un principe verdâtre très-styptique , âcre au goût , d'une odeur vireuse , etc. , dans lequel nous croyons que réside les propriétés vénéneuses de l'*Atropa Belladonna*.

Nous désirons , Messieurs , que ces notes puissent être de quelque utilité au public , en éclairant un point de la médecine légale , et en jetant quelques lumières sur la toxicologie végétale , partie presque neuve , et qui sera long-temps l'écueil des médecins comme des chimistes les plus instruits , par les difficultés presque insurmontables que présente l'analyse végétale , et probablement par les propriétés plus ou moins énergiques qu'acquièrent

les plantes , en raison du climat , du site et du terrain où elles croissent.

Notre intention était de donner plus d'extension à cet ouvrage en y ajoutant les résultats que nous avons obtenus , en faisant des expériences sur les fruits de deux autres espèces de solanées ; mais les fatales circonstances qui viennent troubler l'imagination de l'homme le plus stoïque , ont influé tellement sur nos faibles facultés morales qu'à peine ai - je pu mettre un certain ordre dans la rédaction du Mémoire que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie , et que je la prie d'agréer avec son indulgence ordinaire.

---

## O B S E R V A T I O N

*RELATIVE à une nouvelle manière de pratiquer , chez  
les Femmes , la Lithotomie ,*

*PAR M. FLAUBERT.*

LES inconvénients et les dangers attachés aux méthodes ordinaires de tailler les femmes viennent, pour la taille hypogastrique, de la possibilité d'ouvrir le péritoine, et de ce que l'incision n'est pas à la partie la plus déclive de la vessie. Quant à la taille sous-pubienne, ils naissent de ce que l'incision n'est jamais suffisante pour laisser passer la pierre qui dilate, déchire les parties, et sort par l'endroit le plus resserré de l'arcade du pubis; de sorte qu'une méthode qui, dans un lieu déclive, diviserait grandement les parties et permettrait la sortie de la pierre à l'endroit le plus large de l'arcade pubienne, éviterait tous les accidents qu'on éprouve ordinairement, et devrait être préféré, sur-tout si cette méthode, d'une exécution facile, portait sur des parties attaquables sans le moindre inconvénient. C'est précisément cette méthode que j'ai pratiquée, comme je vais le montrer après avoir dit ce qui m'a conduit à m'éloigner de la route commune.

Je savais que Mery avait fait mention de la possibilité de tailler les femmes par le vagin, et depuis quelques années, dans des cours de chirurgie, j'avais plusieurs fois fait sentir l'importance que j'attachais à cette idée, quoiqu'abandonnée et rejetée par son auteur comme par ceux qui en ont parlé

depuis. Voici comme je concevais cette opération : un cathéter très-courbé et à large cannelure , introduit dans la vessie , devait servir à la déprimer dans l'endroit où elle appuie sur le vagin ; un long bistouri , porté dans ce canal , devait couper sur la cannelure du cathéter. Les instruments retirés , on eût cherché , saisi et extrait la pierre avec les tenettes portées dans la vessie au travers du vagin. Je ne sais si c'est là l'opération que Mery a conçue , et qu'il n'a pas conseillée de peur d'exposer les malades à des fistules vésico-vaginales : je ne connaissais alors cette idée que par ce que j'en avais lu dans Sabatier et quelques-autres auteurs qui ne donnent aucun détail sur une méthode qui n'a jamais été pratiquée. Malgré cette manière générale de voir , je croyais la lithotomie vaginale sans danger pour les malades et sans difficulté dans l'exécution.

Le danger d'une opération vient des accidents primitifs ou consécutifs qui peuvent survenir ; or , quels accidents primitifs a-t-on à redouter en coupant la vessie et le vagin adossés l'un à l'autre ? Une hémorragie ? Mais les vaisseaux , quoique nombreux , sont petits , le plexus est veineux ; le seul passage de la pierre , peut-être même le simple écoulement de l'urine , suffit-il pour prévenir le moindre écoulement de sang. Quant aux accidents consécutifs , celui qu'on a toujours redouté c'est la fistule du corps de la vessie. Cette crainte me semblait encore sans fondement , car la nature a plus de tendance à pousser les liquides par leurs conduits naturels que par les ouvertures accidentelles faites à leurs réservoirs. Le corps de la vessie , coupé dans la taille hypogastrique , dans la méthode de Foubert , se cicatrise sans fistule. Celles-ci n'ont lieu que quand il y a violente contusion , déchirure des bords de

la plaie, et sur-tout perte de substance, ce qui arrive souvent à la suite des accouchements dans lesquels la tête de l'enfant a resté long-temps enclavée, et comme je concevais l'opération, l'incision devait être assez grande pour faire sortir la pierre, sans contondre les parties molles. D'ailleurs, je me rappelais, 1° que Ruysch avait coupé avec succès la vessie et le vagin entraînés dans un prolapsus de l'utérus, quoique l'opération fût faite sur une femme de quatre-vingts ans, dont le prolapsus durait depuis vingt; 2° que Tolet, d'après l'avis de Mareschal, s'était conduit comme l'anatomiste hollandais, et avait, dès le huitième jour, obtenu la cicatrisation des parties; 3° que dans un cas où une pierre grosse comme un œuf de poule avait ulcéré la vessie et le vagin dans lequel elle se présentait en partie, G. Fabrice de Hilden ayant, à l'aide des doigts et du bistouri, agrandi l'ulcération, avait heureusement extrait la pierre par le vagin, et comme il le dit : *Citrà vim, hemorrhagiam dolo-remque magnum*; 4° que le même auteur, dans sa troisième Centurie, *obs. 69*, nous donne un exemple de guérison chez une femme qui laissa échapper un grand nombre de petites pierres au travers d'une ulcération établie entre la vessie et le vagin. Toutes ces observations, jointes à la connaissance anatomique des parties, me rassuraient sur le danger d'une opération que je croyais d'une exécution facile, lorsque l'occasion d'extraire un calcul vésical vint se présenter. Mais en me montrant l'innocuité de la lithotomie vaginale, cette occasion m'a prouvé que l'opération, telle que je la concevais, est le plus souvent impraticable, vu l'étroitesse du vagin chez les enfants, les filles et beaucoup de femmes,

et qu'il est un procédé plus simple , plus sûr , et applicable à tous les cas.

L'histoire de la maladie va tenir lieu de la méthode que j'ai suivie et que je crois devoir soumettre au jugement de l'Académie.

V\*\*\* , âgée de onze ans et demi , s'introduisit dans le canal de l'urètre , il y a environ deux ans et demi , une épingle et une grosse aiguille. La première sortit spontanément peu-après ; la seconde resta , occasionnant de vives douleurs dont l'enfant laissa ignorer la cause pendant plusieurs mois , jusqu'à ce que , vaincu par la souffrance , il en indiqua le sujet. Dès-lors , régime sévère , bains tièdes , calmants de toute espèce , tour-à-tour employés , puis rejetés vu leur inutilité. Le cathétérisme avait été pratiqué plusieurs fois par quelques hommes de l'art , et l'enfant avait été abandonné à ses douleurs qui , croissant de jour en jour , forcèrent les parents à consulter de nouveau

Appelé le 15 février 1815 , et ayant appris , outre les circonstances dont je viens de parler , que l'urine était souvent teinte de sang , qu'elle était ordinairement rendue involontairement , et que quand sa sortie était soumise à la volonté , il fallait que la malade fît , pour l'évacuer , des efforts très-souvent répétés , j'introduisis une sonde dans la vessie pour reconnaître la présence d'un calcul que je croyais exister ; mais l'instrument au lieu de me communiquer la sensation d'un corps dur , semblait seulement glisser sur quelque chose d'analogue à une bride de la vessie ; le doigt indicateur , introduit avec peine dans le vagin , ne pouvait être enfoncé au-delà de l'articulation de la première et de la seconde phalange , et ne donnait aucun indice de pierre vésicale. Deux jours après je sondai la malade , d'abord cou-

chée, puis debout. Dans cette dernière position, deux élèves et moi crûmes reconnaître une pierre, mais pas assez distinctement pour être certains de son existence, ce qui me fit encore abandonner la malade pour quelques jours, avec l'intention de faire de nouvelles recherches. J'y retournai en effet, c'était le 22 du même mois; ayant oublié ma sonde à femme, je portai par l'urètre la sonde à panaris, laquelle rencontra aussitôt, au col de la vessie, un calcul immobile qui semblait la remplir. Le doigt, quoique peu avant dans le vagin, le reconnaissait aussi au travers des parties molles.

Deux heures après, assisté seulement de deux élèves, je pratiquai l'opération comme il suit : la malade placée comme d'usage, la sonde cannelée ordinaire fut portée par le canal de l'urètre jusque dans la vessie. La canne ure était dirigée en bas, et sa pointe, après avoir glissé entre le col de la vessie et la pierre, reposait sur le fond de la vessie, de manière à se faire sentir au doigt qui touchait la paroi antérieure du vagin; le gorgeret de Marchettes, mis dans ce canal, et maintenu fermement sur la paroi postérieure, servait à tendre les parties que je me proposais de couper, et à protéger celles qui leur sont opposées, comme il fait pour le rectum dans l'opération de la fistule à l'anus où l'on croit son usage utile. Un aide fixant le gorgeret, je saisis de la main droite un bistouri aigu que je glissai dans la cannelure de la sonde tenue de la main gauche, jusqu'à ce qu'il eût incisé toutes les parties étendues entre l'ouverture extérieure du canal de l'urètre et le fond de la vessie où la pointe du bistouri vint se rendre sur le gorgeret, après avoir traversé les parois adossées de la vessie et du vagin. Je retirai tous ces instruments devenus

inutiles, et aussitôt la pierre tomba dans le vagin, appuyant une des extrémités de l'ovoïde qu'elle présentait sur la paroi postérieure du canal, et restant en grande partie dans la vessie, quoiqu'on pût alors considérer la vessie et le vagin comme formant une seule cavité. Je voulus, à l'aide des tenettes, saisir la pierre, mais son volume, égal à celui d'un œuf de poule, s'y opposa comme le ferait une tête dans le vagin, relativement à un forceps dont les branches ne se sépareraient pas. Mes tentatives en brisèrent l'extrémité et mirent à découvert la tête de l'aiguille; je retirai celle-ci en la saisissant avec des pinces à pansement, pour éviter quelque lésion des parties génitales pendant l'extraction du calcul. Les tenettes-forceps, dont les branches s'introduisent séparément, auraient été dans ce moment d'une grande utilité et aurait rendu l'opération très-facile. A leur défaut je fis glisser un cathéter recourbé, entre la pierre et la partie supérieure du canal de l'urètre, et m'en servis pour la faire avancer jusqu'aux tubérosités de l'ischion qu'elle ne put franchir malgré le soin d'agir avec le même instrument, et un doigt mis dans le rectum pour la diriger en avant. Les parties molles qui forment la vulve étaient dilatées et tellement développées qu'elles menaçaient de se déchirer et ressemblaient à l'état des mêmes parties lorsque la tête est au dernier temps du travail de l'accouchement, ce qui m'engagea à briser la pierre à l'aide des ciseaux à lames fortes, afin de la retirer en morceaux. Quelques petits fragments furent ensuite entraînés par une injection d'eau tiède.

Cette opération, faite le 22, à cinq heures et demie du soir, fut suivie d'un sommeil parfait accompagné de moiteur à la peau. Le deuxième jour,  
écoulement

écoulement abondant et involontaire des urines ; aucune douleur , nul gonflement de la vulve. Le troisième, urines moins abondantes ; leur écoulement est involontaire , et la malade dit qu'elle commence à sentir le besoin de les rendre. Pour nourriture soupe et poisson cuit à l'eau. Le quatrième, écoulement involontaire beaucoup moins marqué, excrétion volontaire répétée trois fois , et à chaque fois la malade rend deux à trois onces d'urine ; promenade dans la chambre et chez les voisins qui demeurent sur le même escalier. Je permets un peu plus d'aliments. Le cinquième, cessation de la sortie involontaire des urines , soin de les rendre toutes les deux heures avant d'en sentir le besoin , descente à la rue , quoique logée au deuxième étage. Les jours suivants, bien parfait , aucune goutte d'urine ne s'est échappée spontanément. La malade qui avait toujours eu l'habitude de pisser au lit , l'a conservée très-long-temps après l'opération : on ne prévenait cet inconvénient qu'en l'éveillant une ou deux fois la nuit.

---

---

BELLES-LETTRES ET ARTS.

---

R A P P O R T

*FAIT par M. N. BIGNON , Secrétaire perpétuel.*

MESSIEURS ,

Vos travaux de cette année ont été ouverts sous les plus favorables auspices. La première séance doit occuper sans contredit la place la plus distinguée dans vos annales , par le grand intérêt du compte que vous a rendu la députation chargée de porter vos hommages de respect, de dévouement et de fidélité aux pieds du légitime héritier du trône. MM. Lezurier de la Martel , Vitalis , Laumonier , Le Priol , Marquis , Periaux , et celui qui tient la plume , n'oubliront jamais l'impression qu'ils éprouvèrent en entendant sortir de la bouche de Sa Majesté ces mots sacrés , gage d'une protection spéciale , *J'agrée l'hommage de l'Académie de Rouen , et je lui permets de reprendre le nom d'Académie royale* ; ni ce qu'ils doivent de reconnaissance à la Compagnie elle-même , pour les avoir mis à portée de puiser , à la véritable source , l'oubli du passé , la confiance du présent et l'espoir de l'avenir.

Le Rapport que j'ai l'honneur de vous faire , Messieurs , se divise d'abord en deux classes générales : correspondance et travaux des Académiciens.

Sous le titre de *Correspondance* sera compris tout ce qui n'est pas le produit de l'Académie ,

avec un extrait des différents Rapports. Les Académiciens étant distingués en résidants et non résidants, je commencerai par les productions des derniers, et je finirai par celles des autres, sans admettre des divisions trop nombreuses qui ne serviraient guère qu'à éclaircir les rangs, que quatre longs mois d'orages politiques n'ont déjà rendus que trop peu nombreux. La division, pour la littérature, en ouvrages en prose et ouvrages en vers, qui aura l'avantage de présenter du moins deux petites masses, a paru la plus propre à déguiser un peu les pertes occasionnées par le malheur des temps. Viendra ensuite un article à part pour les antiquités et la partie des arts attachée à la classe des lettres. Les ouvrages dont l'Académie a ordonné l'impression seront à la suite du Précis.

---

#### C O R R É S P O N D A N C E.

Le Précis, pour 1814, de la séance publique de l'Académie de Caen, celui de l'Académie de Besançon et de la Société d'émulation de Rouen, avec un Programme de l'Académie des Jeux floraux, pour le concours de 1815, composent tout le produit de vos relations avec les Associations littéraires.

— Le Précis de l'Académie de Caen n'est, à proprement parler, qu'un simple Catalogue des matières, dont le seul énoncé inspire cependant un assez grand intérêt, pour faire regretter de n'être pas à portée de voir comment elles ont été traitées, dans une Compagnie aussi recommandable par ses talents et ses lumières.

— Le compte qui vous a été rendu de la séance

publique de l'Académie de Besançon , vous a convaincus que les désastres de la guerre n'avaient porté atteinte ni à son zèle ni à ses moyens. Vous avez remarqué sur-tout le Rapport de M. l'abbé de la Boissière sur les ouvrages envoyés au concours pour l'éloge de l'abbé Millot ; et vous avez vu avec satisfaction , dans une partie de l'ouvrage couronné , un nouveau monument élevé à la gloire d'un historien du premier mérite , né dans les murs de Besançon , mais pour la France et pour l'Europe entière.

— Un Rapport sur la Société d'émulation n'a fait qu'ajouter au prix que vous attachez à des communications si faciles et si avantageuses avec une réunion de personnes éclairées , qui partagent avec vous la reconnaissance publique d'un département industriel , où la pratique dans les arts aura plus que jamais besoin des leçons d'une habile théorie.

M. Guttinguer a fait , dans son Rapport , une très-bonne part aux lettres , en citant honorablement le Discours de M. de Marivaux , le Rapport général de M. Marquis , les Reflexions sur le sublime , par M. Martin , et les Poésies de M. Léon Thiessé , dont la jeunesse ne se décèle que par le feu de la composition.

— Quant au Programme de l'Académie des Jeux floraux , relatif à l'Éloge de Pascal , proposé pour la troisième fois par cette même Académie , les déclamations outrageantes pour les Jésuites , dans le premier concours , et l'oubli total des Provinciales , dans le deuxième , sont encore une preuve qu'il peut être dangereux quelquefois , en matière de goût , de vouloir tracer la route aux concurrents , lorsque la nécessité n'en est pas absolument démontrée.

= M. *Nicolas Morel*, de Rouen, vous a adressé l'Abrégé de sa vie ; par lui-même.

— M. *Le Dos*, d'Avranches, une Grammaire de la langue française, précédée de quelques notions générales sur les principes du langage.

— M. *Marie Duménil*, de l'Académie de Caen, une Ode française en *strophes irrégulières* (\*), intitulée : *Le Cri de la Patrie*.

— M. *Worbe*, D.-M. à Dreux, un Eloge, en prose, de Louis XVI.

— M. *Michel Beer*, avocat à Nancy, deux opuscules, dont l'un sur la liberté des cultes, objet étranger aux travaux de l'Académie, et l'autre contenant la traduction en français, d'abord, de deux morceaux de Schiller sur l'espérance et sur la dignité des femmes, et en outre, du Prologue d'un poëme hébreu, publié à Berlin, sur la fin du siècle précédent, par le Rabin Hardwig-Vesclise, à la gloire du divin législateur de sa nation. Si l'élégance et la pureté du style, abstraction faite de la comparaison avec les modèles, peuvent être des garants suffisants d'une bonne traduction, celle de M. Beer n'a dû laisser rien à désirer, excepté une jouissance un peu plus longue.

— M. *De Saint-Victor*, ex-membre de la Compagnie, des Observations critiques assez étendues qui ont pour but d'établir que l'Ode *Jam veris comites etc.*, n'a point été adressée par Horace à Virgile le poëte, comme on le croit communément, mais à quelque négociant ou marchand de parfums, de Rome, qui aurait aussi porté le nom de *Virgile*.

L'auteur invoque successivement en faveur de son opinion, les autorités, la langue latine, le

---

(\*) Ce sont les expressions mêmes de l'auteur.

raisonnement , la nature des rapports entre les deux poètes , les convenances , le tempéramment extrêmement délicat et sobre de Virgile , le style d'Horace dans les autres pièces où , en parlant du chantre d'Enée , il s'exprime avec tant de noblesse , d'égards et d'effusion de cœur sur le compte de son illustre ami ; enfin , jusqu'aux arguments des scholiastes mêmes qui combattent pour le sentiment opposé : tous ces moyens , présentés d'une manière méthodique et en même-temps spirituelle , ne laissent guère , selon M. De Saint-Victor , d'autre arme à ses adversaires , pour se défendre , que le nom de *Virgile* qui se trouve dans la dédicace de l'Ode , et sans lequel il serait difficile de croire que , par elle-même , la pièce eût jamais pu faire naître le moindre soupçon qu'elle s'adressât au cigne de Mantoue. C'est un paradoxe , sans doute , mais qui pourrait bien n'être pas très-loin de la vérité.

— M. *Louis Damin* , ancien avocat à Paris , deux volumes de *Romances , Fables et Contes moraux , à l'usage de la jeunesse*. Un compte très-favorable vous en a été rendu par une Commission composée de MM. Duputel , Licquet et Duménil. MM. les commissaires ont distingué l'*Anneau magique* , dans le premier volume , et *Chloé , ou la Coquette* , dans le second. « Deux Romans également attachantes , » où la morale , dit M. Duménil , rapporteur , à la » suite d'une excellente analyse , est continuellement » mise en action , et où l'auteur montre du talent , » de l'imagination et une sagesse de principes » trop peu commune. »

— Il est encore parvenu à la Compagnie une *Notice historique sur M. Moysant* , D. - M. et professeur émérite de rhétorique au collège du Mont , à Caen ; par M. *Hébert* , de Caen , son confrère en méde-

cine et en Académie ; notice où le talent d'écrire et la simplicité du style répondent parfaitement à des vertus sans prétention, qui finissent quelquefois par avoir un certain nombre de panégyristes ; mais toujours trop peu d'imitateurs.

Voilà, Messieurs, tout le produit de votre correspondance étrangère pour la littérature.

---

#### MEMBRES NON RÉSIDANTS.

Vous avez reçu de M. *Lemonnier*, peintre et administrateur des Gobelins, un Programme de son tableau du XVII<sup>me</sup> siècle, avec une notice sur M. Moreau, notre confrère, dessinateur du cabinet du Roi, qu'une mort inattendue venait d'enlever aux arts.

Le Programme, d'une conception large et éminemment historique, vous a rappelé ce grand art de grouper les personnages, qu'on retrouve dans le tableau de la chambre du commerce de cette ville, où notre honorable compatriote jeta de si bonne heure les fondements d'une réputation qu'il a toujours justifiée.

La Notice, composée par M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut, et neveu de M. Moreau, d'un style naturel et précis, ayant parfaitement l'éloquence du genre, vous a fait mesurer avec douleur toute l'étendue de votre perte dans l'énumération de tant de vertus et de talents qui ne sont plus.

— De M. *Boyeldieu*, avocat à Paris, un ouvrage en un volume, ayant pour titre : *Le langage de la raison et du sentiment* ; dédié à S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême.

On y remarque un *Traité sur l'éducation des femmes* ; un autre sur le bonheur, et un *Dialogue*

en vers sur la Religion chrétienne, entre Charlemagne, Witikin et le savant anglais dont Charles-le-Grand ne dédaigna point de prendre aussi les leçons pour contenir, en leur inspirant le goût pacifique des lettres, des peuples trop long-temps comprimés par la violence des armes.

Une grande partie de ces productions, toutes d'une morale douce, pure et aimable, telle qu'on doit l'attendre de l'auteur, était déjà connue de l'Académie, comme ayant figuré dans quelques-unes de ses séances, lorsqu'elle avait l'avantage de posséder M. Boyeldieu dans son sein.

— De M. *Lebouvier des Mortiers*, auteur de la *Vie du général Charrette*, un supplément en un volume à l'histoire de l'intrépide commandant en chef des Vendéens. Ce dernier ouvrage, suffisamment recommandé par la réputation de notre savant confrère, et que M. Duputel vous a fait connaître dans le plus grand détail, « a pour but deux objets également louables, dit M. le Rapporteur, de venger la mémoire du général et d'offrir à sa sœur le produit de la vente, pour réparer une partie du tort que la guerre a fait à sa fortune. »

Vous avez mis cette pièce au nombre de vos monuments de famille les plus précieux, et rangé l'auteur parmi les écrivains qui savent encore qu'il ne faut pas tourmenter sa plume pour attacher, quand on écrit sur un sujet intéressant.

— De M. *Masson de Saint-Amand*, un volume faisant suite à ses *Essais*, précédemment imprimés, sur le comté d'Evreux, composition qui réunit à l'avantage d'une grande utilité locale, celui de pouvoir être lue par tout le monde avec fruit et avec plaisir, pour l'intérêt des anecdotes et du style. C'est le jugement qu'en porte M. Gosseaume, dans

son rapport fait sur ce dernier volume ; et il ajoute que « cette seconde partie est parfaitement en harmonie avec la première , et que l'accueil favorable qu'elle ne peut manquer d'obtenir , suggérera peut-être à M. de Saint - Amand , le désir de compléter son intéressant travail , par l'histoire littéraire et manufacturière de cette belle portion de l'ancienne Normandie. »

= Une nouvelle *traduction* en prose de *l'Enéïde* , dont M. C.-L. *Mollevaut* a fait hommage à la Compagnie , a été l'objet d'un rapport par MM. Duputel et Licquet.

Virgile , tant de fois traduit en prose et en vers , et de tant de manières , quoique les meilleures copies soient restées encore bien loin de l'original , n'offrait guère d'autre attrait à un nouveau traducteur que la ressource d'un nouveau genre de traduction. C'est aussi ce que M. Mollevaut a tenté et ce qu'il a fait. Sa traduction est des plus parfaites sous le rapport de la littéralité.

Cependant , disent MM. les Commissaires , qui comme poètes eux-mêmes ont le sentiment des beautés de Virgile , « nous avons vu avec regret l'heureux traducteur de Tibule renoncer ainsi de lui-même à tous les avantages qu'il trouvait dans son génie , et dont il a tant de fois tiré un parti si avantageux. »

= Une perte sensible que l'Académie a faite cette année , par la mort de M. *Oursel* , de Dieppe , l'un de ses membres les plus anciens et les plus laborieux , auteur de plusieurs ouvrages de littérature et de mathématiques , a donné lieu à la recherche d'un paquet cacheté , anciennement déposé par lui

dans les archives de la Compagnie, pour être ouvert après son décès. Ce qui a été fait; et il s'y est trouvé un travail sur la *Trisection de l'angle*, qui, par sa date, ne pouvait donner à M. Oursel aucun titre de priorité ou d'invention. Ce travail est déposé dans les archives de la Compagnie.

= Deux pièces de vers français, reçues de M. *Boinvilliers*, inspecteur de l'Académie de Douai, ont fourni une nouvelle preuve que notre confrère n'est point étranger à cet art divin, sur les éléments duquel il a lui-même fait imprimer des préceptes destinés à guider les premiers pas de l'enfance dans la carrière du Parnasse latin.

La première de ces pièces, intitulée *l'Education au rabais*, est une sorte d'épigramme, aiguisée par le mot fameux du philosophe Aristippe à un père de famille qui le réclamait pour l'instruction de son fils. Le style en est simple et sans prétention.

Achetez donc et vous en aurez deux.

Cet Aristippe est, suivant l'Histoire, le premier des Anciens qui ait mis ses leçons à prix, probablement parce qu'il en recevait trop peu de chose, et que c'est une partie essentielle de la philosophie que de savoir vivre.

La seconde offre des stances d'un genre plus élevé, sur la poésie tant profane que sacrée; c'est à la dernière que M. Boinvilliers paraît donner l'avantage: aussi est-ce la première en date, et la plus respectable par son objet. Dans cette pièce, on distingue plusieurs phrases poétiques, où il y a de la verve, telles que la suivante:

Aux puissants accords de sa lyre ,  
Lorsque David unit sa voix ,  
Plein d'un poétique délire ,  
La corde frémit sous ses doigts , etc.

= M. *Milcent* , notre ancien compatriote , toujours jaloux d'entretenir avec ses confrères une correspondance utile et agréable pour la Compagnie , a , cette année , acquitté son *tribut* , comme il le dit lui-même , par l'envoi de trois pièces de vers , qui ont pour titre : *Palémon et son fils* , *Asselin* , *le Lion et le Troupeau*.

La première est une Idylle imitée de Gessner , où , comme dans l'auteur allemand , la nature se peint sans aucune affectation.

La deuxième offre le trait courageux de ce bourgeois de Caen , qui , en 1087 , au milieu de ce dernier appareil sous lequel l'orgueil des Grands croit déguiser la vanité des prétentions humaines , obtint la restitution d'un champ de ses pères , en vertu d'une clameur de *ha-ro* , interjetée sur la bière de Guillaume-le-Conquérant , qui en avait été l'usurpateur.

La vertu du fils de Guillaume , remarque l'auteur en finissant ,

Et d'Asselin l'audace courageuse ,  
Honorent plus Raoul , que la pompe orgueilleuse  
D'un monument que l'art eût porté jusqu'aux cieux.

Sans doute. Mais quel monument aussi que ce vieux respect pour la justice d'un Prince , dont , après tant de siècles , il suffit encore de prononcer le nom en Normandie pour arrêter , du moins ,

la marche de l'iniquité ! On doit savoir beaucoup de gré à M. Milcent , depuis long-temps absent de nos murs , de l'intérêt qu'il prend à notre histoire , et d'adoucir ainsi , par d'utiles souvenirs , le regret de ne plus le voir dans nos rangs.

La fable du *Lion et le Troupeau* est un à-propos que l'importance des conjonctures nous impose la loi de transcrire toute entière.

### LE LION ET LE TROUPEAU.

#### FABLE.

D'un Troupeau le Lion devint un jour le maître ;  
Je veillerai sur vous , dit-il à ses sujets ,  
En paix dans le bonheur vous vivrez désormais ;

Les loups n'oseront plus paraître.

Vous n'aurez plus besoin d'autre secours ;  
Le berger qui vous tond , sa sévère houlette ,  
Ces chiens hargneux qui tourmentaient vos jours ,  
Ne vous troubleront plus , bondissant sur l'herbette.  
Dans les prés , dans les champs vous pâtrez à loisir ;  
J'aurai tous les soucis et vous tout le plaisir.  
Ainsi le crut la douce et sotte engeance.

Chacun pensant lui devoir son bonheur ,  
D'un si bon maître adorait la puissance ,  
Et disputait d'amour pour un tel bienfaiteur.  
Cependant le Troupeau , sous l'œil d'un si bon maître ,  
Diminuait sensiblement ;

Mais chacun à part soi , satisfait du moment ,

A la cause du mal était indifférent ,

Ou trop sot pour la reconnaître.

Un Lionceau naquit ; grande fut la gaité.

On était si content du père ,

Qu'on ne sut quelle fête faire

A ce nouveau garant de la prospérité.

Un seul mouton , moins crédule et plus sage ,

Dans la publique joie , était triste et rêveur.

Chacun le crut jaloux de son bonheur ,

Et du Troupeau stupide il essuia la rage.

Il expirait : Ingrats , leur dit-il , que ma fin ,

Par un utile avis , soit pour vous profitable.

Le Lion était seul , partant chaque matin ,

Deux d'entre vous figuraient sur sa table ;

Il en faudra quatre demain.

Je vous dirais bien à l'oreille ,

Le sens qu'en ce récit , j'ai voulu renfermer ,

Et que vous devez présumer ;

Mais , chut ! le Lion dort , je crains qu'il ne s'éveille.

Cette allégorie représente évidemment le drame sanglant dont la France a été si long-temps victime. Mais une chose bien digne de remarque , c'est que , quelques jours après l'envoi de M. Milcent , le lion rentrait en effet dans la bergerie. Il y a long-temps que les poètes ne sont plus des prophètes ; cependant il faut convenir qu'ils peuvent y voir quelquefois tout aussi clair que bien d'autres. Vous vous souvenez , Messieurs , d'avoir applaudi , sur le compte qui vous fut rendu de cette pièce , le 10 mars , à la prévoyance de notre confrère et à son courage ; car il y en avait alors. C'est un témoignage qu'on doit lui rendre ainsi qu'à vous.

## ACADÉMICIENS RÉSIDANTS.

M. *Gourdin*, vice-président, a ouvert la séance de rentrée par un Discours qui embrasse à-la-fois le triple objet des travaux de l'Académie.

Après avoir trouvé un nouveau motif d'émulation pour le corps et pour chacun des Membres, dans le titre d'*Académie royale* accordé par S. M. Louis XVIII, M. *Gourdin* voit dans un long règne de paix et de sécurité, promis par les vertus du Monarque, une garantie puissante de nouveaux progrès pour les sciences et pour les arts, et sur-tout pour l'industrie manufacturière de notre département. « Dont les progrès, dit-il, durant la tourmente révolutionnaire, ont produit des résultats étonnants, et qui font le désespoir des nations voisines et rivales. »

La destinée des lettres ne paraît pas à beaucoup près, à l'orateur, aussi avantageuse : car elles ont perdu beaucoup plus que les autres parties n'ont gagné.

« Mais quoi ! s'écrie-t-il, nos grands modèles dans tous les genres d'écrire n'auront-ils plus de successeurs et de rivaux ? » Sans s'arrêter à cette idée générale d'une sorte de fatalité qui entraîne successivement par-tout le dépérissement total des lettres, M. *Gourdin* nous rassure contre la terreur d'une décadence prochaine et complète, « parce que, dit-il, le mauvais goût, son avant-coureur ordinaire, n'est point encore dominant, ou du moins universel ». Mais il ne craint pas d'affirmer que nous y inclinons insensiblement ; et il en assigne plusieurs causes :

L'oubli des grands maîtres anciens et modernes ; le mépris des convenances, qui confond tous les

genres dans un style à prétention, où l'on s'étudie à déguiser la sécheresse des idées par la redondance des mots ; enfin, le néologisme, cet ambitieux ennemi du langage, qui, donnant à la permission d'Horace une extension illimitée pour les expressions et pour les tours, ne fait qu'embarrasser la langue, au lieu de l'aider et de l'enrichir.....

Chacun a reconnu dans ce discours la touche naturelle et juste de plusieurs traités sur la traduction et sur la rhétorique, qui ont acquis depuis longues années, à notre ancien collègue, cette considération littéraire qui le distingue.

= L'Académie, pour réparer les pertes qu'elle avait éprouvées dans la classe des lettres et des arts, qui n'est composée que d'un assez petit nombre de Membres, a fait cette année la conquête de trois hommes précieux, par des talents divers, mais également recommandables, MM. Brière, avocat-général, Duménil, auteur du Poème d'Oreste, et Lecarpentier, peintre et professeur de dessin de la ville.

— M. *Brière*, ne se connaissant, a-t-il dit dans un court remerciement adressé à la Compagnie, aucun titre purement littéraire, a attribué son élection au désir d'encourager quelques succès obtenus dans la magistrature, objet particulier de ses études dans tous les temps..... C'est à ses yeux un puissant motif d'émulation que de se trouver dans un corps dont tous les Membres consacrent leurs soins aux diverses parties d'agrément et d'utilité publique... Ses efforts auront constamment pour but de mériter de chacun toute la bienveillance que l'Académie entière lui a témoignée.

— La réponse de M. Gourdin, vice-président, porte en substance, que la manière distinguée dont M. Brière

a rempli , dans ce département , divers emplois de la magistrature , ne permet pas de douter qu'il n'ait en effet particulièrement approfondi les principes de la législation et des lois ; mais que l'Académie a vu dans le magistrat obligé par état à se produire , l'homme instruit et lettré , qui laisse souvent échapper le secret de plus d'un genre de talent. La France montre avec orgueil des littérateurs du premier mérite parmi les plus grands hommes que le Barreau a produits : M. Brière peut marcher avec honneur sur leurs traces , et il trouvera dans ses confrères , des hommes aussi disposés à l'entendre qu'ils ont mis tous d'empressement à l'adopter.

— M. Duménil , en offrant son hommage de réception , a jeté un coup-d'œil rapide sur les avantages qu'on peut trouver dans l'ensemble des réunions littéraires en général , énuméré ceux qu'offre en particulier l'Académie de Rouen , et pris l'engagement formel de suivre exactement , pour son utilité , le cours des séances , dont il paraît lui seul ne pas s'apercevoir qu'il doit faire un des principaux ornements. La sincérité des sentiments trouve sa garantie dans le naurel même et la noble simplicité du style. Beaucoup auraient bien voulu , sans doute , qu'en réduisant à la nullité absolue le succès des premiers essais de sa muse , notre collègue n'eût pas donné une sorte de démenti si formel à tant de personnes instruites , qui s'obstinent à voir des preuves d'un talent assez rare , dans ce Poëme d'Oreste , que l'on devra toujours mettre au nombre des débuts marquants d'une aussi grande jeunesse , dans une carrière aussi difficile et aussi périlleuse que l'épopée.

— Dans sa réponse au récipiendaire , M. le président , Baron de la Martel , après être convenu de l'utilité des réunions littéraires , auxquelles il a eu la modestie

de

de se croire aussi redevable de quelque chose , en assigné tous les avantages , en les suivant dans une longue suite de siècles , depuis le portique jusqu'au règne de Louis XIV , et à l'époque même de l'institution de l'Académie de Rouen , dont il rattache l'existence aux deux Corneille , par la correspondance de notre premier fondateur avec Fontenelle , notre compatriote et leur neveu ; puis , revenant à M. Duménil , à qui il a présagé des succès mérités par le talent et la constance : « N'en doutez pas , Monsieur , » a dit M. le Président , vos efforts seront couronnés. » Déjà votre nom est connu dans la république des lettres ; désormais vous parcourrez la carrière avec confiance , et l'Académie aura aussi sa part de votre gloire. »

— Dans son discours d'entrée au sein de l'Académie , M. *Lecarpentier* commence par lui faire honneur du premier établissement et des progrès successifs , durant une longue suite d'années , du Jardin botanique de Rouen , objet d'utilité pour les citoyens et de curiosité pour les étrangers. Puis il entre dans sa propre carrière , en traçant un tableau intéressant de la marche des arts de la peinture et du dessin dans notre ville. « La plupart des ouvrages en peinture , dit notre collègue , échappés aux ravages du temps , et que j'ai recueillis dans divers monuments publics de ce département , ne commencent à présenter quelque intérêt que depuis le règne de Henri IV. Les tableaux antérieurs ne fournissent à l'observation que des données douteuses , et se trouvent souvent entachés du style gothique , et d'un très-mauvais goût. Ce fut surtout vers la fin du règne de Louis XIII que la peinture se montra tout-à-coup avec une sorte d'éclat. . . . »

Ensuite l'auteur passe en revue les artistes les

plus distingués à qui la ville et le département s'honorent d'avoir donné l'asyle ou la naissance, Le Tellier, Saquépée, la famille Jouvenet, Jouvenet lui-même, Restout, Le Romain, reçoivent successivement un tribut de reconnaissance proportionné à leurs talents et à leurs services, de la part d'un artiste en état d'apprécier les uns et les autres.

Ici M. Lecarpentier, qui chérit sincèrement tout ce qui tient à son art, n'a pas laissé échapper un à-propos qui a flatté toute l'assemblée : c'est un souvenir très-honorable et bien mérité d'un jeune étranger qui, au commencement du XVIII<sup>em</sup>e siècle, vint ranimer le goût languissant de la peinture et du dessin dans nos murs, je veux dire de M. Descamps, père, fondateur de l'Ecole de Rouen, et dont M. de Sesmaisons n'a pas trouvé l'éloge proposé en 1808, par l'Académie, indigne d'une éloquente et heureuse production de sa plume.

— « *C'est à vous*, a répondu M. le Président, *qui avez déjà enrichi la littérature de la vie de plusieurs peintres célèbres, qu'il appartient de rappeler à notre pensée les hommes qui ont illustré notre ville.* » Puis après avoir établi, par l'usage dans l'emploi des mots, la connexion qui existe entre les sciences, les lettres et les arts, et que démontrent les poèmes de Dufrenoi, de Watelet et de l'abbé de Marsy, M. le président termine par une exhortation à M. Lecarpentier de continuer à manier avec la même constance, « le crayon, la plume et le pinceau, » dont les productions avaient, déjà depuis longtemps, marqué la place de notre nouveau confrère au sein de l'Académie. »

= M. Gosseaume, qui se plaît toujours à remonter aux principes fondamentaux de la morale, source

unique de la sublime et véritable éloquence , a fixé l'attention de l'Académie sur un *Essai de traduction du Pseaume* 138. Il est imprimé à la suite de ce Rapport.

— L'Académie doit aussi à M. *Gosseume* le deuxième volume de l'analyse général des travaux de la Compagnie , antérieurs à 1803. Ce second volume , rédigé comme le premier , par les soins de notre infatigable confrère , contient les dix années de 1751 à 1760 inclusivement. Le préliminaire offre d'abord des observations sur l'ordre des matières ; et , à cet égard , le seul nom du rédacteur est une assez bonne garantie. En second lieu , une suite de la partie historique de l'Académie ; et là , toujours attentif à l'honneur du corps , qui s'alimente de l'estime méritée par chacun de ses membres , M. *Gosseume* recommande , par le détail d'importants services , la mémoire précieuse de MM. *Pingré* , *Maillet Duboullai* , *Lecat* et *Dulague* , dont les travaux sont encore aujourd'hui le plus beau titre de l'Académie à la considération de notre âge.

L'auteur termine ce préliminaire en associant à la reconnaissance du corps , notre confrère , M. *Meaume* , à qui il se reconnaît redevable , dans la rédaction de ce volume , de tous les extraits tirés des *Mémoires* relatifs à l'astronomie.

= La Bibliothèque de cette ville doit à l'active sollicitude de M. le baron *de la Martel* une quantité considérable d'ouvrages sur diverses espèces d'antiquités , dont S. Exc. le Ministre de l'Intérieur a daigné l'enrichir au mois de janvier de la présente année.

= M. *Gourdin* , en sa qualité de bibliothécaire ,

a occupé très-utilement une partie de plusieurs de nos séances par la lecture d'une foule de notices tirées de ces divers ouvrages , et dont la précision , requise dans un travail si étendu , se refuse à toute espèce d'analyse.

Cependant une lettre de M. de Sacy , où ce savant annonce que , sur un monument découvert près de Rosette , on a trouvé les caractères grecs , l'écriture épistolique et les hiéroglyphes des Egyptiens réunis dans deux inscriptions différentes , a donné lieu à des *Réflexions* plus développées de la part de notre collègue. Ces *Réflexions* sont imprimées à la suite de ce Rapport.

≡ L'Académie a reçu de M. *Lecarpentier* , l'hommage d'un volume de sa *Galerie des peintres célèbres* , avec un portrait de Fragonard , gravé par le même , à l'eau forte.

Notre collègue a aussi répandu beaucoup d'intérêt sur un grand nombre de nos Assemblées , par la lecture des productions de sa plume facile et élégante , comme le génie de la peinture , qui semble par-tout lui prêter ses riantes inspirations et le ton gracieux de ses images. C'est particulièrement dans l'*Essai sur le paysage* , espèce de poëme didactique sur la peinture et le dessin , que vous avez remarqué , Messieurs , combien la plume d'un artiste est riche , féconde et variée , lorsqu'il s'agit de représenter les grands effets de cette partie brillante et inépuisable de la nature. Mais toutes ces compositions , aujourd'hui connues et justement appréciées par le public , ne nous laissent plus ici que des remerciements à faire à l'auteur , et des vœux à former pour avoir bientôt les prémices de quelques autres.

= M. *Marquis* , qui sait allier le talent d'écrire à l'art de la botanique et de la médecine , vous a donné lecture d'un *Dialogue sur l'art de guérir , entre Chyron et Podalire*. Ce dialogue , tiré d'un ouvrage récemment imprimé , dont notre confrère est l'auteur , offre à-la-fois une réunion de connaissances précieuses et une grande élégance d'élocution. Une imagination brillante et gracieuse y fait disparaître entièrement toute l'austérité du sujet ; et le bon choix des périphrases , joint à la pudeur des expressions , adoucit très-agréablement l'idée de ces maladies honteuses , dont les noms les plus décents sont encore si difficiles à prononcer et à entendre. Mais la manière dont M. *Marquis* a eu le talent de les faire prédire par Esculape comme une suite de l'intempérance des générations futures , nous a paru tout-à-fait ingénieuse et poétique. Ainsi nous avons une transition naturelle pour passer aux ouvrages en vers.

---

*Ouvrages en vers.*

La moisson n'est pas considérable , Messieurs , mais c'est beaucoup lorsqu'elle est bonne. Les poètes , souvent comme les abeilles , se mettent en campagne au printemps ; et l'orage est venu avec la saison des fleurs.

= M. *Guttinguer* a communiqué à la Compagnie une fable intitulée : *Le Pavot et le Fumier* , qui sera lue par l'auteur dans cette séance. Elle est imprimée à la suite de ce Rapport , ainsi qu'une autre pièce intitulée : *Vers improvisés devant la statue de Henri IV* , par le même.

= Quelques pièces d'un recueil de *fables et poésies fugitives*, lues par M. Duputel à différentes séances, et accueillies dans l'Académie par des témoignages d'une satisfaction universelle, semblent prouver qu'il y aurait encore des places à donner, assez près de nos meilleurs auteurs, dans ce joli genre. Facilité, finesse, rapidité dans le trait, qui souvent conduit, d'une manière insensible, à une conclusion piquante et inattendue : telles sont les qualités qui paraissent composer la physionomie particulière de ces aimables productions, dont le public commence à entrer en jouissance.

A tant de titres que réunit M. Duputel, à la gratitude de ses collègues, nous ajouterons une *Élégie* toute récente, sous le titre de *Flore aux Français*, terminée par un bouquet poétique, et qui semblerait sortir de la bannette de Flore même. Cette pièce est imprimée à la suite de ce Rapport, ainsi qu'une *lettre de Charlotte Corday à son père*; du même auteur.

= La Muse de notre confrère M. Vigné vient aussi de s'essayer sur le même sujet, dans une pièce intitulée, *la Violette et le Lis*, qui, comme la première, a pour objet la paix intérieure, après laquelle tous les bons esprits soupirent, et la réunion de toutes les volontés autour de l'auguste héritier de notre ancienne Monarchie. C'est rappeler la poésie à sa primitive institution, et de bien loin sans doute, que de la faire servir au maintien des principes d'ordre et de morale, seule garantie solide de la stabilité et du bonheur des nations. On trouve dans cette pièce, sans parler des sentiments, toujours infiniment purs qui distinguent la belle âme de M. Vigné, grand nombre de vers naturels qui ne sentent ni le travail ni la gêne. Par exemple :

« Louis , de ses sujets la gloire et l'espérance ,  
» Vient mettre un terme à leur souffrance.  
» Avec lui reparaît , au gré de leurs désirs ,  
» La Paix , la douce Paix , la mère des plaisirs.  
» La vaillance et l'honneur triomphent de l'audace :  
» Souverains et sujets sont remis à leur place ;  
» Et l'amitié descend au milieu des Humains.

. . . . .

Mais un mérite particulier aux vers de notre collègue , c'est d'avoir produit 315 francs au profit des indigents. Quelle ressource pour les malheureux , si la moitié de ceux qui font aujourd'hui des vers leur donnaient une pareille destination ! M. *Periaux* , notre confrère , a voulu partager le plaisir de la bienfaisance , en imprimant gratuitement cette bonne petite Pièce.

= Vous avez aussi , Messieurs , entendu les sons mâles de la trompette héroïque. M. *Pierre Duménil* vous a lu plusieurs morceaux de son nouveau *Poëme épique ( Jeanne d'Arc )* , sujet vraiment national , et qui , suivant les premières données , promet beaucoup du côté de la sagesse et de l'élévation du style. Ce n'est point ici de cette poésie descriptive , devenue la manie particulière d'un siècle où le sentiment semble s'épuiser à force d'être exercé. Notre collègue va vous donner lecture de deux autres fragments du même ouvrage , qu'il a extraits pour cette séance. Ils sont imprimés à la suite de ce Rapport.

*Arts et Antiquités.*

Une Commission , composée de MM. Gourdin , Vauquelin , Descamps et Théodore Licquet , avait été nommée par la Compagnie , sur la demande de M. le Préfet , comte de Girardin , pour la recherche des monuments qui rappellent la mémoire de nos anciens Rois ; cette Commission a reçu , par une lettre de M. le Préfet , des témoignages de satisfaction qui prouvent à-la-fois et l'utilité de ses services et l'attention délicate du Magistrat qui les donne.

= M. *Pinard de Bois-Hébert* a présenté à la Compagnie un petit instrument de métal , pointu par un bout et aplati par l'autre , d'environ vingt centimètres de longueur , et de la grosseur d'une plume , trouvé l'hiver dernier dans un antique tombeau , à sa campagne du Grand-Couronne.

Notre confrère prenait cet instrument pour celui dont les Romains se servaient pour écrire et effacer sur leurs tablettes. L'Assemblée a reconnu , en effet que c'était un véritable style.

La matière analysée par M. Vitalis , Secrétaire des sciences , a donné du zinc et du cuivre rouge ; et le crayon de M. Marquis en a perpétué le dessin dans vos archives.

= M. *Auguste Le Prevost* , dont M. l'abbé Bâton avait piqué la curiosité , en annonçant précédemment des tombeaux de pierre trouvés en plain champ à Saint-André-sur-Cailly , n'a pas négligé de prendre de nouveaux renseignements sur cet objet. Ayant appris de M. Delaquesnerie , propriétaire

distingué de l'endroit , qu'on avait découvert auprès des tombeaux un pavé de mosaïque d'une dimension encore inconnue , il s'est transporté sur les lieux avec M. Delaquesnerie et M. le baron de Montville.

Laissons M. Le Prevost rendre compte lui-même du résultat de cette opération.

« Nous avons fait aggrandir en notre présence , dit-il , les fouilles déjà faites depuis quelques jours , par le propriétaire , jusqu'à ce qu'elles présentassent un espace d'environ vingt pieds sur quatorze à quinze. Elles nous ont offert alors un pavé en mosaïque , continu , et renfermant les dessins qui se trouvent ci-joint.

» Ces mosaïques étaient formées de petits morceaux de pierres noires et blanches.

» En faisant des trous à divers endroits du champ , nous y avons trouvé des extensions de la même mosaïque , dans un espace de plus de soixante pieds. Elle paraît y avoir formé le pavé d'un grand édifice ou de plusieurs appartements contigus.

» Sur la mosaïque se trouvaient beaucoup de débris de marbre précieux , tels que marbre blanc à grains fins , brèche blanche et violette , marbre rouge , tacheté de diverses couleurs. Plusieurs de ces marbres étaient ornés de moulures et paraissent avoir servi à décorer des pièces d'architecture. J'ai l'honneur de vous en soumettre quelques échantillons.

» La mosaïque est assise sur un fond de ciment d'environ deux ou trois pouces d'épaisseur. Immédiatement au-dessous on retrouve la terre franche.

» Aux environs de ce pavé , que nous avons supposé devoir être d'environ cent pieds dans sa plus grande dimension , se trouve beaucoup de

débris de muraille , de scories , du stuc vert , du stuc rouge , avec des peintures blanches , des briques et tuiles antiques. On y a aussi trouvé des médailles , ( mais nous n'avons pu nous les faire représenter ) et de la poterie romaine , sur laquelle le propriétaire dit avoir vu des dessins. Ce serait alors de ces vases qui sont vulgairement , mais fort improprement , nommés étrusques.

A une certaine distance , dans une cour appartenant à M. Le Noble , se trouvent des traces de fortifications qui ne présentèrent à l'examen , à la vérité très-superficiel que nous en fîmes , aucune différence avec les ruines de ce genre appartenant au moyen âge.

» Nous avons vivement regretté que l'avancement de la saison opposât un obstacle invincible à la continuation immédiate de nos recherches sur les antiquités de Saint-André. Nous nous proposons de les reprendre aux premiers beaux jours , et je mettrai le plus grand soin à instruire l'Académie du résultat qu'ils produiront. »

Les lumières et l'activité de M. Le Prevost autorisent à croire qu'il saura tirer parti d'une mine qui paraît devoir être bien féconde , et les dessins qu'il a déposés pour les archives , sont une preuve du grand intérêt qu'il attache , avec toute l'Académie , à cette nouvelle conquête.

— Notre collègue a aussi présenté une série de *Réflexions* sur les *Antiquités* des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure , et notamment sur les restes d'Agnès Sorel , qu'il croit avoir été déposés dans l'abbaye de Jumièges. Ces *Réflexions* sont imprimées à la suite de ce Rapport.

= M. *Revers* , de Pont-Audemer , correspondant

de l'Institut , admis à une de vos séances , a donné communication d'un Mémoire intitulé : *Notice sur les antiquités de Juliobona*.

D'après les témoignages et le rapprochement des assertions de divers écrivains sur cette ancienne ville , l'auteur ne fait aucun doute qu'elle n'ait dû exister dans le lieu qu'occupe aujourd'hui le bourg de Lillebonne , proche le Havre-de-Grâce.

De la position géographique , M. Revers passe à son objet principal , la rectification de quelques-uns des détails publiés par M. de Caylus , sur les ruines de *Juliobona* ; et il prouve , d'une manière assez péremptoire , que l'on s'est trompé dans la description du théâtre , et que les restes des tours et du château , pris pour des constructions romaines , ne sont réellement que des constructions gothiques et du moyen âge.

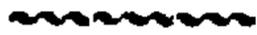
Une troisième partie de la notice est consacrée à faire connaître , par des dessins et des explications , un grand nombre d'objets remarquables , trouvés par l'auteur , dans les déblais de ces vieux monuments. Les inscriptions qui s'y lisent sont interprétées d'une manière ingénieuse et en même-temps solide , autant , du moins , que la matière peut le permettre , et avec cet air de bonne foi , qui , souvent en pareil cas , persuade beaucoup mieux que des démonstrations prétendues rigoureuses , et dont l'auteur le premier aura lui-même été la dupe.

Ce Mémoire , assez considérable et destiné à l'impression , ne peut manquer d'être accueilli des savants avec un intérêt commandé par le sujet et par la réputation même de son estimable auteur.

— L'Académie est encore redevable au zèle de M. Revers , pour la propagation de la science qu'il

cultive avec tant d'ardeur et de succès, d'un modèle de petite dimension, en plâtre, d'un autel destiné au sacrifice nommé *Taurobole*. C'est au mont Dol, département d'Ille-et-Vilaine, que M. Revers a découvert cet antique et assez rare monument. Vous avez entendu, Messieurs, une partie d'une dissertation curieuse sur l'autel, sur l'origine et le mode, sur le but religieux et politique de cet étrange sacrifice; mais le temps vous a enlevé le plaisir d'entendre le reste, et la dissertation n'a point été remise à votre secrétaire.

Ici, Messieurs, finit ma tâche; et, après vous avoir fait sentir dès le début le tort qu'a pu faire à nos paisibles travaux de cette année une crise politique des plus alarmantes, il ne me reste plus qu'à livrer à vos douces méditations les consolations que nous offre le retour d'une tranquillité si avantageuse pour la culture des sciences, des lettres et des arts, sous les auspices d'un Prince intéressé par ses propres goûts à les encourager dans les autres.



#### CONCOURS POUR 1816.

L'Académie avait proposé pour cette année l'*Eloge de Bernardin de Saint-Pierre*. Un seul concurrent a fixé l'attention des Juges, mais n'a point atteint le but. Il a cependant obtenu une mention honorable. L'ouvrage porte pour épigraphe :

Il peignit la nature et brisa ses pinceaux.

Mais, attendu que le sujet est important, et que d'ailleurs il s'est encore présenté des concurrents

depuis la clôture du concours , l'Académie propose une seconde fois l'*Eloge de Bernardin de Saint-Pierre* pour l'année 1816.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr., qui sera décernée dans la séance publique de 1816.

Les membres résidants sont seuls exclus du concours.

Les manuscrits seront adressés , francs de port , à M. BIGNON , Secrétaire de la classe des belles-lettres , avant le 1<sup>er</sup> juin 1816. Ce terme sera de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le poëme aura remporté le prix.

---

---

M É M O I R E S

*Dont l'Académie a délibéré l'impression  
en entier dans ses Actes.*

---

N O U V E L E S S A I

*Sur la Poésie sacrée des Hébreux.*

PAR M. GOSSEAUME.

M E S S I E U R S ,

J'ai eu l'honneur de vous entretenir plus d'une fois de la poésie sacrée des Hébreux , et vous avez admiré avec moi la merveilleuse fécondité des écrivains de cette nation , qui , dans cette carrière épineuse et brillante , avaient devancé de tant de siècles les premiers poètes de la Grece , encore n'avais-je à vous offrir que la traduction d'une traduction , qui même , en exprimant fidèlement les pensées , ne pouvait rendre les belles formes et le coloris brillant de l'original , tant il est vrai que ce qui est essentiellement beau se fait estimer jusque dans ses plus faibles esquisses.

*Rei bonæ vel vestigia delectant.*

L'Essai de traduction du *Ps.* 67 vous offrira, Messieurs, le mouvement, la chaleur et l'élévation de l'Ode, en même-temps qu'il donnera une explication littérale de quelques versets, considérés jusqu'à présent comme inintelligibles. L'Essai sur le *Ps.* 103 vous a offert les grâces naïves de l'Idylle dans la peinture des productions et des opérations de la nature sans cesse subordonnées à la sagesse de son auteur.

Dans le nouvel essai de traduction que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui, le *Ps.* 138 va vous donner une idée de l'immensité de la divinité, de sa puissance créatrice, de sa présence universelle, et de la perspicacité qui lui fait pénétrer le secret de nos cœurs, en dépit du silence et de l'obscurité dont on chercherait vainement à les envelopper.

Mais on se tromperait beaucoup si on estimait que le travail se borne ici à la fidélité et même à l'élégance de la traduction : le cantique dont nous nous occupons contient des versets très-difficiles à entendre, j'oserais même dire contradictoires avec d'autres versets du même recueil dans la version vulgate. Il est donc nécessaire de les soumettre au creuset de la critique, pour découvrir la cause de l'erreur qui, toutefois, n'existe que dans l'acceptation spéciale de quelques mots équivoques dans l'hébreu et détournés du sens naturel qu'ils doivent conserver à la place où ils se trouvent.

Ce sera le sujet d'un examen sérieux de ces versets difficiles, et c'est par cet examen que je me propose de commencer. Les difficultés une fois levées, vous pourrez, Messieurs, juger de la régularité de

l'ensemble , sans être arrêtés par l'obscurité de quelques parties isolées.

J'ai , pour autorité de mon interprétation , les savantes versions de saint Jérôme , du P. Houbigant , celles des PP. Capucins de la rue Saint-Honoré , et enfin celle faite sur l'arabe , et imprimée à Rome en 1614 , auxquelles j'ai joint les variantes et notes de Bossuet et de Sacy , sur la version vulgate. Ma critique au surplus est purement grammaticale , et je la sacrifierai volontiers à toute autre plus littérale et plus lumineuse que la mienne.

Vers. 2. *Tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam* , ne peut s'entendre que du travail et du repos , du sommeil et de la veille. C'est dans le même sens qu'il est dit , Ps. 127 : *Vanum est vobis ante lucem surgere , surgite postquam sederitis qui manducatis panem doloris* , etc.

4. *Quia non est sermo in lingua mea* , pour *et nondum erat sermo in lingua mea*.

6. *Mirabilis facta est scientia tua ex me* , etc. *Id est de me , et excedit facultatem intelligentiæ meæ*.

9. *Diluculo pro oriente , extrema maris pro occidente*. Tournure assez commune dans l'Écriture.

11. *Nox illuminatio mea in deliciis meis*. *Id est nox quoque erit lux circa me*. S.-Jér. , cap.

13. *Possedisti renes meos*. *Id. e. intima mea*. Boss. *Suscepistime. Orsus es me*. S.-Jér.

15. *In inferioribus terræ* pour *in abscondito* , *in utero*. Vers Chald.

16. *Dies formabantur et nemo in eis*. Ce verset est sans doute un des plus difficiles ; il suffira , pour le prouver , d'offrir ici les différentes versions que nous en avons. « *Informem ad huc viderunt me oculi tui , in libro tuo omnes scribentur dies formati sunt et non est una in eis*. S.-Jér.

*In libro tuo omnes coagmentationes meae scribebantur, dies mei in fasciculo erant et ne unus quidem ex illis defuit.* Houbig.

*In libro tuo omnia scribuntur, in dies formantur nec ( deerit ) unum ex eis* Capuc.

*Ea omnia sunt in libro tuo : tu es Creator dierum, dum non erat in eis homo.* Vers. ex arabo lat.

Quelqu'obscur que soit la version vulgate, c'est encore celle dont le sens me paraît le plus naturel, celle qui offre une idée plus élevée de la connaissance illimitée de l'Éternel. Essayons de traduire littéralement :

*Imperfectum meum ( pro me ) viderunt oculi tui : Vos yeux m'ont vu pleinement lors même que j'étais encore imparfait. In libro tuo omnes ou omnia scribentur : tout est écrit dans votre livre, même les jours qui seront formés, et personne n'en jouit encore. Et en appropriant ce style décousu au génie de la langue française,*

Tout imparfait que j'étais, votre œil pénétrant distinguait toutes mes parties; j'étais enregistré dans votre livre où tout est écrit, et l'avenir lui-même, dont personne ne jouit encore. Ce verset, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre, concorde parfaitement avec les *ps.* 3, 4, 5, et donne une idée sublime de la perspicacité et de la prescience de Dieu.

17. *Mihi autem nimis honorificati sunt tui Deus nimis confortatus est principatus eorum.* Ce verset est à-peu-près inintelligible dans la Vulgate, et forme une espèce de hors-d'œuvre étranger à tout ce qui précède et ce qui suit. D'un autre côté, il est bien difficile de concevoir comment David dirait ici, en parlant des amis de Dieu, que leur nombre et leur influence sont multipliés outre mesure : *nimis confortatus est principatus eorum*, lui qui, par-tout ailleurs,

se plaint de la rareté des hommes de bien : *Defecit sanctus, diminutæ sunt veritates à filiis hominum.*

Ps. 11.  
Ps. 13. *Non est qui faciat bonum non est usque ad unum.*  
Mais ne mettons pas sur le compte de l'Écriture ce qui n'est que l'acception vicieuse de l'un des deux sens d'un mot équivoque. *Rehe*, en hébreu, signifie *ami* et *pensée*. La Vulgate a adopté la première acception, adoptons la seconde avec le P. Houbigant, et nous verrons naître une réflexion bien naturelle à la suite du beau verset qui précède, et en harmonie avec tout le psaume. « Que vos conceptions sont admirables, Seigneur, et que leurs résultats sont nombreux ! *O quam pretiosæ sunt mihi cogitationes tuæ, etc. !* Houb. Voudrais-je les compter ? Ils sont plus nombreux que les grains de sable. »

20. *Accipient in vanitate civitates tuas.* Ce mot *vanitas* se prend souvent dans l'Écriture pour l'idolâtrie. C'est dans ce sens que saint Jérôme traduit : « *Qui contradicunt tibi sceleratè.* » R. Lowth s'exprime de même : « *Qui te nominant ad fraudem et pejerant per urbes.* »

Houb. 1.  
reg. c. 27,  
v. 19. 24. *Et deduc me in viâ æternâ « in pristinum statum, cap. » ad terminos vitæ consuetos.* C'est-à-dire à l'état de calme et de tranquillité que les persécutions qu'on lui suscite lui ont fait perdre, et qui finiraient par abréger ses jours. †. 21.

---

Selon la Vulgate.

Argument selon Bossuet :

*Calomnié par ses ennemis auprès de Saül ,  
David invoque le Seigneur , témoin de  
son innocence ; il reconnaît en lui son  
créateur , son conservateur et le scruta-  
teur de ses pensées les plus secrètes ,  
etc.*

1. *Domine probasti me ,  
et cognovisti me :*

1. Seigneur , vous m'avez  
suivi pas à pas , et vous connais-  
sez le fond de mon ame.

2. *Tu cognovisti sessio-  
nem meam , et resurrectionem  
meam.*

2. Soit que je dorme ou que  
je veille , toutes mes affections  
vous sont connues.

3. *Intellexisti cogitatio-  
nes meas de longè : semitam  
meam , et funiculum meum  
investigasti.*

3. Vous connaissez depuis  
long-temps mes plus secrètes  
pensées ; vous n'ignorez aucunes  
de mes démarches , et vous en  
pénétrez les intentions.

4. *Et omnes vias meas  
previdisti : quia non est  
sermo in lingua mea.*

4. Je dirai plus , vous les pré-  
voyiez avant que ma langue arti-  
culât ses premières paroles.

5. *Ecce tu Domine co-  
gnovisti omnia novissima ;  
et antiqua : tu formasti me ,  
et posuisti supèr me manum  
tuam.*

5. Oui , Seigneur , vous  
connaissez également et l'avenir  
et le passé : c'est vous qui m'avez  
créé , et je suis l'ouvrage de vos  
mains.

6. *Mirabilis facta est  
scientia tua ex me : confor-  
tata est , et non potero ad  
eam.*

6. Cette science merveilleuse  
excède la faiblesse de mon intel-  
ligence , et je ferais de vains  
efforts pour en sonder la pro-  
fondeur.

7. *Quo ibo à spiritu tuo ?  
et quo à facie tuâ fugiam.*

7. Mais où irais-je pour trou-  
ver les limites de votre sagesse  
et me soustraire à vos regards ?

8. *Si accendero in cœlum, tu illic es : si descendero in infernum, ades.*

9. *Si sumpsero pennas meas diluculo ; et habitavero in extremis maris.*

10. *Et enim illuc manus tua deducet me : et tenebit me dextera tua.*

11. *Et dixi ; forsitan tenebræ conculcabunt me : et nox illuminatio mea in deliciis meis.*

12. *Quia tenebræ non obscurabuntur à te , et nox sicut dies illuminabitur : sicut tenebræ ejus , ita et lumen ejus.*

13. *Quia tu possedisti renes meos : suscepisti me de utero matris meæ.*

14. *Confitebor tibi , quia terribiliter magnificatus es : mirabilia opera tua , et anima mea cognoscit nimis.*

15. *Non est occultatum os meum à te , quod fecisti in occulto : et substantia mea in inferioribus terræ.*

8. Si je m'élève dans les cieux, je vous y trouve ; si je descends dans les enfers , je vous y trouve encore.

9. Que des portes de l'orient je m'élançe d'un vol rapide vers celles de l'occident ;

10. Ce sera vous , Seigneur , qui serez mon guide , et votre bras me soutiendra durant ma course.

11. Si j'osais dire : peut-être les-ténèbres me déroberont-elles aux regards de l'Eternel : les-ténèbres elles-mêmes éclaireraient mes démarches.

12. Les ténèbres pour lui n'ont plus d'obscurité ; pour lui les ténèbres et la lumière sont une même chose.

13. Vous connaissez , Seigneur , mon organisation intime ; vous avez ourdi la première trame de mes jours.

14. Je vous glorifierai donc sur ces étonnantes merveilles ; vos ouvrages sont admirables : c'est une vérité dont je suis pénétré.

15. Pourriez-vous ignorer le nombre de mes os que vous avez formés dans le silence , et lorsque je végétais dans la plus profonde obscurité.

16. *Imperfectum meum viderunt oculi tui , in libro tuo omnes scribuntur : dies formabuntur , et nemo in eis.*

17. *Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui Deus : nimis confortatus est principatus eorum.*

18. *Dinumerabo eos , et supèr arenam multiplicabuntur : exurrexi , et adhuc sum tecum.*

19. *Si occideris Deus peccatores , viri sanguinum declinate à me.*

20. *Quia dicitis in cogitatione : accipient in vanitate civitates tuas.*

21. *Nonne qui oderunt te Domine , oderam : et supèr inimicos tuos tabesceram.*

22. *Perfecto odio oderam illos : et inimici facti sunt mihi.*

23. *Proba me Domine , et scito cor meum : interroga me , et cognosce semitas meas.*

16. Tout imparfait que j'étais , votre œil pénétrant distinguait toutes mes parties ; j'étais enregistré dans votre livre où tout est écrit jusqu'aux secrets de l'avenir qu'aucun mortel ne peut atteindre.

17. Que vos conceptions sont admirables , ô mon Dieu ! qu'elles sont fécondes en résultats variés !

18. Tenterais-je de les soumettre au calcul ? J'aurais plutôt compté les grains de sable de la mer : dès mon réveil ces idées magnifiques se présentent à ma pensée.

19. Puisque vous exterminatez les méchants , hommes sanguinaires , éloignez - vous de moi !

20. Ils osent insolemment blasphémer contre vous , et professer leurs impiétés jusques dans vos villes.

21. Pour moi je hais souverainement ces ennemis de votre nom , et leurs excès me font sécher de déplaisir.

22. Oui , ma haine contre eux est implacable : ils sont devenus mes ennemis personnels.

23. Examinez - moi donc , Seigneur , interrogez mon cœur , observez toutes mes démarches.

24. *Et vide si via iniquitatis in me est : et deduc me in via æterna.*

24. Et si , dans ma conduite , il n'y a rien de criminel , faites-moi donc enfin marcher dans les sentiers du bonheur.

Je ne me permettrai , Messieurs , aucunes réflexions sur la beauté de ce cantique ; mais , ou je me trompe bien fort , ou dans l'antiquité profane il n'existe rien qui puisse soutenir le parallèle. Que serait-ce si j'avais eu le talent d'exprimer les images qu'il renferme avec ce style de feu qui , suivant l'expression de l'Écriture , a servi à les tracer :

*Ignitum eloquium vehementer ;*

et si le besoin de me rendre intelligible ne m'avait fait sacrifier ce laconisme oriental si brillant et si fécond à-la-fois ? Mais notre langue , sous cet aspect sur-tout , est trop éloignée de la langue hébraïque , plus énergique que précise , plus pittoresque que verbeuse. J'ai dû faire mon étude principale d'en exprimer fidèlement le sens ; heureux si le succès a répondu à mon zèle.

---

R É F L E X I O N S

*Sur les différents genres d'écritures en usage chez les Egyptiens , à l'occasion de celles qui se trouvent dans un Monument trouvé à Rosette , lors de l'expédition des Français en Egypte ;*

*PAR M. GOURDIN.*

Parmi les ouvrages dont S. Exc. le Ministre de l'Intérieur vient, depuis quelques mois, d'enrichir la Bibliothèque de cette ville, se trouvent deux lettres sur le monument découvert à Rosette: l'une est de M. Sylvestre de Sacy, l'autre de M. Akerlad. Ces deux savants distingués et connus s'y occupent à lire et à interpréter l'écriture égyptienne de ce Monument.

Voici comme M. de Sacy s'exprime à la page 5 :  
« Le monument dont il s'agit, et qui a été trouvé dans une fouille faite proche de *Raschid*, que nous nommons *Rosette*, offre trois inscriptions, ou plutôt une même inscription en trois caractères différents. Celle que l'on voit au haut de la pierre est en caractères hiéroglyphiques : elle est formée de quatorze lignes. Celle qui se trouve à la partie inférieure, et qui est en langue et en caractères grecs, occupe cinquante-quatre lignes. Enfin, entre ces deux inscriptions, il y en a une troisième contenant trente-deux lignes, que je nommerai égyptienne, sans cependant assurer positivement que le carac-

tère dans lequel elle est écrite, ait été universellement adopté dans toute l'Égypte. »

La réunion de la langue et des caractères grecs, de l'écriture cursive ou épistologique des Égyptiens avec l'écriture hiéroglyphique sur le même monument, m'a paru, Messieurs, une découverte intéressante relativement à l'histoire de ces deux sortes d'écritures, et j'ai pensé que vous me permettriez de remplir quelques instants de vide d'une de nos séances, en vous entretenant d'abord des hiéroglyphes, ensuite des écritures épistolographique et hiératique d'un peuple l'un des plus célèbres de l'antiquité.

La première manière, et en même-temps la plus générale, dont les hommes se soient servi pour transmettre aux absents leurs pensées et leurs sensations, pour les instruire des faits et des événements qui pouvaient les intéresser, a été de tracer l'image même des objets. Ce genre d'écriture, si on peut lui donner ce nom, était celui des premiers Égyptiens, des Mexicains et même des sauvages de l'Amérique.

Mais, outre que cette écriture en tableaux devait être longue et difficile, elle était encore équivoque et souvent trompeuse. Aussi voyons-nous que les Égyptiens cherchèrent bientôt les moyens de la simplifier et de la perfectionner : ils imaginèrent les hiéroglyphes.

#### *De l'Écriture hiéroglyphique.*

Vossius définit les hiéroglyphes des *sculptures sacrées* ; d'où il conclut que les prêtres seuls en avaient connaissance. (*Etymologicon*, page 248.) Goropius (*Hieroglyphicon*, lib. II.) est de même avis,

et les définit *les symboles d'une chose sacrée , gravés sur une matière quelconque*. Baudini ( *Dell' Obelisco di Cesare Augusto* ), dit que ce sont des symboles par lesquels les Egyptiens avec peu de choses en exprimaient beaucoup. Il ajoute que le symbole est tout ce qui cache quelque mystère. Voilà sans doute pourquoi l'on a donné à cette écriture le nom d'*hiéroglyphe*, et que l'on a avancé que l'interprétation en était réservée aux prêtres seuls, tant on est persuadé que ce qui renferme quelque mystère est une chose sacrée.

Warburton, qui a écrit sur cette matière avec autant de philosophie que d'érudition, a détruit cette erreur à la défense de laquelle le fameux Jésuite Kircher avait consacré un volume *in-folio*, intitulé : *Theatrum hieroglyphicum*.

A l'autorité de Warburton, on peut ajouter celle de Bianchini dans l'explication qu'il propose d'un des côtés de l'obélisque de Saint-Jean-de-Latran, dont on trouve la traduction, accompagnée de notes par Malpeines, à la suite de l'ouvrage de Warburton. On y verra que cet obélisque est un monument purement historique, et ce sentiment de Bianchini est appuyé sur les témoignages d'Ammien Marcellin, (*lib. XVII.*); de Diodore de Sicile (*lib. II, n° 53.*), et sur-tout de Tacite, (*lib. II, annal.*)

Cependant Montfaucon (*Antiq. expl. t. II, lib. II.*) a cru devoir adopter l'opinion de Kircher. Cela doit paraître d'autant plus surprenant que Diodore, qu'il cite, dit expressément : « Sesostris éleva deux obélisques d'une pierre très-dure de six-vingts pieds de hauteur, sur lesquels il fit graver le dénombrement de ses troupes, l'état de ses finances et le nombre de nations qu'il avait soumises. » (*Lib. I, page 37.*)

Au témoignage de Diodore de Sicile, Montfaucon aurait pu ajouter celui de Strabon, qui dit (*lib. XVII.*) « qu'à Thèbes il y avait des obélisques avec des inscriptions qui constataient les richesses et le pouvoir de leurs rois, l'étendue de leur domination, qui comprenait la Scythie, la Bactriane, l'Inde et le pays appelé aujourd'hui l'*Ionie*; enfin la quantité de tributs qu'ils recevaient et le nombre de leurs troupes qui montait à un million d'hommes. »

A ces autorités on pourrait ajouter ce simple raisonnement : c'est la vanité qui a fait élever et multiplier autant les obélisques; or, cette vanité eût été bien ridicule pour ne rien dire de plus, si l'intelligence des hiéroglyphes dont ces monuments sont chargés eût été réservée à la classe absolument la moins nombreuse de la nation. Concluons donc que ce genre d'écriture était généralement connu, et même d'un usage assez familier pour qu'on le rencontrât sur les bandelettes des momies, comme on peut s'en convaincre en parcourant le recueil de Caylus, et comme le dit Bruce (*t. I, pag. 155*) dans son voyage aux sources du Nil.

Le même Bruce nous apprend qu'il a trouvé des obélisques de quatre sortes; « les premiers, dit-il, n'ont qu'un contours qui n'est qu'indiqué et à peine tracé sur la pierre; les seconds sont creusés, et dans le milieu s'élève une figure en relief dont la partie la plus haute est de niveau avec la pierre même, tandis que tout autour il y a une petite bordure qui semble avoir été faite pour préserver l'hiéroglyphe d'accident; les troisièmes sont en bas-reliefs: la figure est proéminente sur la pierre, et n'est défendue d'aucune manière; les quatrièmes sont enfin ceux qui sont sculptés à un demi-pied de profondeur. Tous ces hiéroglyphes, excepté ceux

de la dernière espèce , sont peints en rouge , en bleu , en verd , sans mélange d'aucune autre couleur. »

Clément d'Alexandrie , et Porphyre sont les plus anciens auteurs , du moins que je connaisse , qui nous aient fait connaître , sinon le premier , au moins le second genre d'écriture des Egyptiens. Mais ces auteurs sont si modernes , relativement aux monuments qui nous restent de cette écriture , qu'il est probable qu'il y avait déjà bien des siècles qu'elle était abandonnée , puisqu'à peine se trouvait-il de leur temps quelques savants qui pussent la lire et l'interpréter ; peut-être même dès-lors ne lisait-on , n'interprétait-on ces monuments qu'à l'aide de la tradition ou de quelques-autres monuments postérieurs , écrits en caractères dont l'usage s'était conservé ?

Quoique je ne donne ceci que comme une conjecture , elle n'est point dénuée de fondement , puisque dans le monument de Rosette , à l'occasion duquel me sont venues les réflexions dont j'ai l'honneur de vous entretenir , on trouve , selon M. Sylvestre de Sacy , la même inscription tracée en écriture hiéroglyphique et en écriture cursive ou épistolographique. C'est de cette dernière , ainsi que de l'hiéroglyphique , qu'il me reste à vous parler.

#### *Des Ecritures cursives et sacerdotales.*

Il serait sans doute curieux et intéressant , Messieurs , de suivre , d'après Porphyre et Clément d'Alexandrie , la marche de l'esprit humain dans les différentes manières dont on a simplifié et par conséquent perfectionné l'écriture hiéroglyphique , comment on y a introduit une écriture symbolique. Clément d'Alexandrie distingue trois sortes de sym-

boles qu'il appelle écriture curiologique, écriture tropique et écriture énigmatique. La curiologique était la peinture même de l'objet : ainsi on représentait le soleil par un cercle, la lune par un demi-cercle. La tropique consistait à représenter une chose qui n'avait point de traits par une autre qui en avait, pourvu qu'entre les qualités de l'une et de l'autre, il se rencontrât quelque analogie : telle était celle qu'ils croyaient exister entre *Dieu* et le *Faucon*. Les propriétés du faucon sont la fécondité, une longue vie et un certain rapport avec le soleil. Ils le croyaient donc propre à représenter d'une manière tropique l'Être qui produit toute chose, qui est éternel, et dont le soleil est une image si frappante que les Perses et plusieurs peuples d'Orient ont pris cette image pour la réalité et lui ont rendu un culte.

L'énigmatique suppose entre les propriétés de l'objet représenté et celles de l'objet qu'on veut désigner, des rapports éloignés et moins frappants. C'est à ce dernier genre qu'il faut rapporter le scarabée, si commun sur les monuments égyptiens, parce que cet insecte ayant renfermé ses œufs dans une boule de fiente de vache, la roule en sens contraire à sa marche, et désigne par-là le mouvement apparent du soleil d'orient en occident, tandis que la terre est emportée d'occident en orient.

Ces trois sortes d'écritures se trouvent réunies dans l'inscription du temple de Minerve, à Saïs, sur laquelle on peut consulter Plutarque dans son livre d'*Isis* et d'*Osiris*; et les observations de M. Gibert, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XXXV, page 665.

Quelqu'ingénieux que fût ce genre d'écriture, il

est probable qu'il fit bientôt place à deux autres, l'*épistolique* et l'*hiératique*. De ces deux écritures, plus simples et plus aisées, l'une devint d'un usage ordinaire, l'autre fut réservée pour les mystères de la Religion.

Ici se présentent plusieurs questions : les trois écritures, l'*hiéroglyphique*, l'*épistolique* et l'*hiératique*, ont-elles régné en même-temps ? L'*épistolique* ou *cursive* exprimait-elle des sons et non des objets ? L'*hiératique* ou *sacerdotale* venait-elle de la *symbolique* énigmatique conservée par les prêtres pour lui confier les mystères de leur religion et les secrets de leur science ?

Porphyre, parlant de Pithagore, dit : « qu'il demeura avec les prêtres d'Égypte, qu'il fut instruit dans la sagesse et dans la langue du pays, aussi bien que dans les trois espèces de lettres, l'*épistolique*, l'*hiéroglyphique* et la *symbolique*. »

Clément d'Alexandrie s'exprime ainsi : « Ceux que l'on instruit dans la sagesse égyptienne apprennent avant tout les différentes espèces de lettres : la première appelée *épistolique*, la seconde appelée *sacerdotale*, et l'*hiéroglyphique* qui est la dernière et la plus parfaite. »

Du texte de ces deux auteurs plusieurs modernes ont conclu que l'écriture *cursive* ou *épistolique* était la plus ancienne, et que l'*hiéroglyphique* était la dernière. C'est le sentiment de deux auteurs anglais, Shuckfort (1) et Théophile Gale (2). Celui

(1) The hieroglyphical way of writing was not the most ancient way of writing in Egypt. ( *Connect. of the sac. and. prof. history* 1 vol. p. 230. -- vol. 2. pp. 293, 294, 333, 334.

(2) Whence the Egyptians and other nations borrowed their

ci veut même que les Egyptiens aient emprunté des Juifs leur sagesse hiéroglyphique ; *hieroglyphic and symbolic wisdom.*

C'est aussi ce que soutenait le P. Kircher dans son *Ædipus Ægyptiacus* ; ouvrage si rare que je ne l'ai rencontré dans aucune des bibliothèques que j'ai consultées.

Warburton , dont les passages de Porphyre et de Clément d'Alexandrie contredisaient le système , n'hésite point à dire que ces deux auteurs se sont trompés en donnant l'antériorité à l'écriture épistolaire ; et Malpeines , dans ses *Notes* , réunit tous ses efforts en faveur de celui dont il traduit l'ouvrage.

Mais si Warburton eût fait attention à ce qui précède et à ce qui suit ce passage de Clément d'Alexandrie , tiré de ses *Stromates* , il y aurait vu qu'il s'y agissait de la manière dont on procédait dans l'instruction non des élèves , comme l'avance M. Gibert dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions , mais de ceux qui voulaient , comme Pythagore , se faire initier dans la sagesse égyptienne. Alors on voit la raison de la conformité qui règne entre les deux passages de Porphyre et de Clément d'Alexandrie. On commençait par donner au néophyte la connaissance de l'écriture cursive ou épistolaire , de là il passait à l'écriture hiératique ou sacerdotale ; enfin il parvenait à l'intelligence des hiéroglyphes , et c'était le dernier degré d'instruction , comme le plus parfait.

Le monument de Rosette pourrait servir de

hieroglyphic and symbolic wisdom. ( *The court of the gentiles concerning the original of humane literature from the scripture and jewish church.* in-4° 1671. )

preuve à ce que j'avance. L'inscription grecque porte que le décret qu'il contient sera gravé en trois sortes de caractères, *sacrés*, *locaux* et *grecs* : les lettres sacrées, dit M. Sylvestre de Sacy, sont ici *opposées* aux lettres locales. Je ne sais si l'expression *opposées* est celle qui convient bien ici, puisque selon lui, c'est une même inscription en trois sortes de caractères différents, dont le premier est composé d'hiéroglyphes, le second est l'écriture locale et le troisième est le grec.

On demandera peut-être si dans l'ordre de l'invention l'écriture hiératique ou sacerdotale a succédé immédiatement à l'hiéroglyphique, ou bien si c'est la cursive ou épistolique.

Warburton pense que c'est cette dernière qu'il nomme *politique*, qui exprimait les sons, qui était syllabique, comme on le voit dans le monument de Rosette. Il ne paraît pas qu'il en fût de même de l'hiératique ou sacerdotale, à en juger par ce qu'Apulée rapporte dans son *Ane d'or*.

Voici comme il s'exprime : « Le bon vieillard m'ayant pris par la main, me mena à la porte du temple ; après qu'elle fut ouverte avec les cérémonies accoutumées et que le sacrifice du matin fut achevé, il tira du fond du sanctuaire certains livres pleins de prières écrites avec des caractères inconnus, qui contenaient les termes des formules sacrées en abrégé, sous les figures de toutes sortes d'animaux et d'une grande quantité d'accents, les uns formés comme des nœuds, les autres ronds en façon de roues et les autres tortueux comme les tenons qui attachent la vigne à ses soutiens ; ce qui était ainsi pour empêcher que les profanes trop curieux ne pussent les lire : il me lut dans ce livre ce que je devais préparer pour mon initiation. »

L'écriture sacerdotale était donc, selon Apulée, absolument énigmatique. Elle tenait assez près aux hiéroglyphes, cependant il ne paraît pas qu'elle fût antérieure à l'épistolique ou alphabétique, et telle est celle du monument de Rosette que M. Akerlad semble à tort qualifier d'*hiératique*, puisqu'elle est purement syllabique.

Quant au monument de Rosette, s'il porte absolument le même décret en trois sortes de caractères, alors il ne remonte point à des siècles bien reculés; à moins, et je serais très-porté à le croire, qu'il ne soit qu'une copie d'un monument plus ancien que l'on voulait conserver, et dont le grec alors ne serait que l'interprétation.

Si l'on parvenait à découvrir encore quelque monument semblable, on en pourrait peut-être conclure que quand l'écriture hieroglyphique fut tombée en désuétude, que la connaissance des hiéroglyphes commença à se perdre, pour en conserver le sens et l'intelligence on y ajouta une interprétation en écriture cursive et *locale*, comme s'exprime la traduction grecque.

Au reste le monument de Rosette, s'il était unique en son genre, n'en serait que plus précieux; et quand les savants auteurs des deux lettres qui nous ont été envoyées auront achevé leur travail et en auront publié l'interprétation, on ne peut douter qu'elle ne contribue beaucoup à aider à découvrir le sens des hiéroglyphes. Alors les monuments répandus dans toute l'Égypte avec une sorte de profusion une fois connus, on ne peut douter qu'il ne jettent une grande lumière sur l'histoire d'un des plus célèbres et des plus anciens peuples du monde.

LE PAVOT ET LE FUMIER.

FABLE.

PAR M. GUTTINGUER fils.

Resplendissant des plus riches couleurs,  
Étalant son manteau de pourpre et d'amarante,  
Un Pavot se croyait au moins le Roi des Fleurs,  
Et levait sa tête arrogante.

Le Hasard l'avait mis près d'un tas de fumier ;  
Vous jugez du mépris dont sa Royale Altesse  
Honorait cet impur borbier.

Déjà Seigneur Pavot rédigeait une adresse  
Pour demander au Souverain des Dieux,  
Au nom des Princes de sa race,  
Une plus digne place  
De son rang et de ses aïeux.

Jupin s'en occupait..... lorsque les vents soufflèrent.  
Feuilles de pavot s'envolèrent ;  
Sur la paille, en tombant, dès le soir se fanèrent,  
Et voilà mon Seigneur altier  
Lui-même devenu fumier.

Sots Glorieux, insultez la misère ;  
Voyez comme de vous la Fortune se rit :  
Votre éclat n'est qu'une chimère,  
Un souffle le détruit.

~~~~~  
V E R S

Improvisés devant la Statue de HENRI IV, lors de  
l'entrée du Roi à Paris, en 1814 ;

*PAR M. GUTTINGUER fils.*

Te voilà donc enfin de retour parmi nous !  
Combien j'aime à revoir ce regard noble et doux,  
Ces traits où la grandeur s'unit à la franchise,  
Cet aimable souris, cet air de gaillardise.  
Ta présence est encor, pour le peuple français,  
Le signal du bonheur, le signal de la paix ;  
Tu viens nous pardonner nos erreurs, nos blasphêmes,  
BON HENRI ! ce n'est point pour la première fois,  
Mais, ne pouvant haïr, tu nous plains, tu nous aimes....  
Le pardon n'est-il pas la vertu des bons Rois !

Ah ! ceux qui, n'écoutant que leur aveugle rage,  
D'un Héros vertueux renversèrent l'image ;  
De pareils insensés oubliaient que ton cœur  
Du moindre citoyen désirait le bonheur ;  
Ils oubliaient ces traits de bonté, de simplesse,  
Cette grace touchante et ces mots consolants  
Dont l'heureux souvenir fera dans tous les temps  
Couler de tous les yeux des larmes de tendresse !

Fuyons le Souverain esclave des grandeurs,  
Que l'éclat éblouit, que la crainte environne,  
Et qui, vivant sans cesse entouré de flatteurs,  
Ne sait pas quelquefois descendre de son trône,

Et sachons t'admirer, toi qui connus bien mieux  
 Le grand art de régner, de plaire et d'être heureux !  
 Combien cet art est loin de la fière arrogance  
 De ces tyrans sans cesse épouvantant les yeux  
 De l'aspect effrayant de leur sombre puissance !  
 Combattre, commander, vaincre était tout pour eux.  
 Tandis que, résistant à ta noble vaillance,  
 Tu te plaignais du sort quand il armait ton bras,  
 Et même en triomphant détestais les combats,  
 Puisqu'ils devaient coûter des larmes à la France !  
 Aussi, lorsque le ciel, remplissant ton espoir,  
 D'un fils tant désiré te rendit heureux père,  
 A peine il entr'ouvrait ses yeux à la lumière  
 Que déjà tu venais lui dicter son devoir !

Quel moment ! quel tableau ! dans une douce ivresse,  
 Tu presses sur ton cœur cet enfant précieux ;  
 Tu crois déjà le voir l'appui de ta vieillesse,  
 Et les plus tendres pleurs s'échappent de tes yeux !  
 Armant ses faibles mains de ta vaillante épée,  
 Tu lui tiens ce langage : « O mon fils ! mon cher fils,  
 » Que dans le sang jamais elle ne soit trempée,  
 » Si ce n'est pour ton Dieu, l'honneur et ton pays !  
 » Apprends à distinguer la véritable gloire ;  
 » Mon fils, par tes vertus règne sur tes sujets ;  
 » Qu'on lise dans ton cœur : *le moindre des bienfaits*  
 » *Effacera toujours la plus belle victoire !* »

O sublimes pensers ! sentiments généreux,  
 Vous distinguez encor les âmes magnanimes

De ces Rois que nous rend la clémence des Dieux ,  
 Et qui , d'un si bon Prince héritiers légitimes ,  
 A son exemple , humains , sensibles , bienfaisants ,  
 Trouvent dans leurs sujets leurs amis , leurs enfants .

O LOUIS ! mon cœur s'ouvre à la douce espérance  
 Que tes peuples aussi chériront ta puissance ;  
 Que , protecteur du juste et défenseur des lois ,  
 Tu rendras aux Français le meilleur de leurs Rois !  
 HENRI , LOUIS , tous deux bienfaiteurs de la terre ,  
 Seront l'objet d'un culte éternel et sincère ,  
 Et dans cet heureux jour , comme dans l'avenir ,  
 Je vois ces noms unis , je les entends bénir .

---

## FLORE AUX FRANÇAIS.

### ÉLÉGIE.

*PAR M. DUPUTEL.*

Lorsque ma présence en tous lieux  
 Fait renaître le doux empire  
 Des Ris , des Graces et des Jeux ,  
 Et de l'Amour et du Zéphire ,  
 Comment pouvez-vous , ô Français ,  
 Par la plus cruelle injustice ,  
 De vos fureurs , de vos excès  
 Vouloir me rendre la complice ?

En vain , nuancant leurs couleurs ,  
 Pour vous des plus brillantes fleurs

J'émaille la fraîche verdure ;  
En vain de vos rians bosquets  
Mes guirlandes et mes bouquets  
Font, hélas ! toute la parure.  
Ingrats ! faut-il de mes bienfaits  
Que je me repente moi-même,  
Voyant les dons que je vous fais  
Dans vos mains devenir l'emblème  
De la révolte et des forfaits ?

Depuis que l'affreuse anarchie,  
Aiguisant dans l'ombre ses traits,  
Pour mieux cacher sa perfidie,  
A pour signe adopté la fleur  
Image de la modestie  
Et symbole de la candeur,  
Aux amants autrefois si chère,  
Aucun berger de sa bergère  
N'oserait plus en embellir  
La panetière ou la houlette,  
Et ne peut même sans pâlir  
La fouler encor sur l'herbette.

Mais puisque de la Violette  
Le règne n'a que peu d'instant,  
Qu'elle fuit avec le printemps,  
Pourquoi la Discorde cruelle  
Et ses enfants séditieux  
De votre pays malheureux  
N'ont-ils pas aussi fui comme elle ?

A leur tour, les œillets rivaux ,  
 De ces deux roses trop fameuses  
 Dans les annales odieuses  
 De la guerre et de ses fléaux ,  
 Deviennent le signal des maux  
 Qu'entraîne toujours la vengeance ,  
 Et je la vois de flots de sang  
 Toute prête à couvrir la France ,  
 Pour l'œillet rouge et l'œillet blanc.

Cruels ! quelle est votre folie !  
 Abjurez, je vous en supplie  
 Enfin ces trop longues erreurs ,  
 Et, sous l'empire d'un Roi sage  
 Qui revient pour sécher vos pleurs ,  
 De mes dons et de mes faveurs  
 Sachez faire un meilleur usage.

Venez, de mes plus belles fleurs ,  
 Sous un ciel pur et sans orage ,  
 Dépouiller les champs, les bosquets ;  
 Mais, pour en embellir vos fêtes ,  
 Pour en parfumer vos banquets  
 Ou pour en couronner vos têtes ;  
 Et ne mariez désormais  
 Aux lis, que tout bon Français aime ,  
 Que l'olivier, touchant emblème  
 Et du bonheur et de la paix.

CHARLOTTE CORDAY, AVANT DE MOURIR,  
A SON PÈRE.

H É R O Ï D E

Composée en 1793, et lue dans une séance particulière  
de l'Académie, le 29 avril 1814.

*P A R M. D U P U T E L.*

Reçois, dans cet écrit, mes éternels adieux,  
O mon père ! Bientôt, pour toujours, à mes yeux  
La lumière du jour doit être, hélas ! ravie.....  
On dresse l'échafaud où je perdrai la vie.  
L'échafaud.... qu'ai-je dit ? Une secrète horreur  
A ce mot infamant a comprimé ton cœur :  
Tu crains que, flétrissant l'honneur de sa famille.  
Par quelque vil forfait, ta malheureuse fille  
A la honte, au mépris n'abandonne tes jours,  
Dont toutes les vertus embellissent le cours.  
Mais ne redoute rien : des tyrans l'injustice  
Peut hâter mon trépas par le dernier supplice,  
Du devoir en tout temps ayant suivi la loi  
Charlotte périra toujours digne de toi.

L'amour de mon pays, oui, voilà mon seul crime !  
Si du peuple aujourd'hui j'expire la victime,  
Je suis certaine au moins d'avoir pu le servir ;  
Avec cette assurance il est doux de mourir.

Je n'ai pu sans frémir voir, hélas ! ma patrie  
 Sous un sceptre de fer lâchement asservie ,  
 Et l'homme le plus vil et le plus scélérat ,  
 Usurpant les pouvoirs du peuple et du sénat ,  
 Au nom sacré des lois exercer sa vengeance ,  
 Sur le tombeau des mœurs proclamer la licence ,  
 Se dire ami du peuple et de l'humanité ,  
 Et remplir tous les lieux de sa férocité.  
 Que dis-je ? Des forfaits pour combler la mesure ,  
 ( Français , vous souffriez une pareille injure ! )  
 De la proscription , apôtre forcené ,  
 Au mépris d'un mandat de vous seul émané ,  
 De la loi profanant l'auguste sanctuaire ,  
 Dévouer à la mort , d'une voix sanguinaire ,  
 Des magistrats zélés dont les soins et les vœux  
 Ne tendaient qu'à briser un joug trop odieux .

J'ai de venger leurs droits conçu la noble audace.  
 La crainte dans mon cœur à la fureur fit place ,  
 Aussitôt vers Paris j'ai dirigé mes pas ,  
 Bien certaine , il est vrai , d'y trouver le trépas ,  
 Mais l'ame pleine aussi de la douce espérance  
 Que ma main de *Marat* détruirait la puissance .

Le ciel a secondé mon généreux dessein.....  
 Le monstre enfin n'est plus !.... dans son coupable sein  
 J'ai plongé le poignard..... j'ai sauvé la patrie !

Aveuglés cependant par son hypocrisie ,  
 Les Français , dans ce tigre altéré de leur sang ,  
 Regrettent de leurs droits l'appui le plus puissant .  
 Je ne suis à leurs yeux qu'un être abominable .

De quelqu'obscur complot instrument exécrationnel ,  
Et la mort est le prix des sublimes vertus  
Qui firent autrefois déifier Brutus.

Mais j'excuse l'erreur dont je suis la victime ,  
Dans l'espoir que bientôt , apercevant l'abîme  
Où son perfide *ami* , sans moi , l'eût entraîné ,  
Ce peuple que je vois à ma perte acharné  
Rendra publiquement hommage à l'innocence ,  
Et que l'homme sensible avec reconnaissance  
Prononcera mon nom qui , cher à nos neveux ,  
Sera toujours cité parmi les plus fameux.

Je ne me flatte point d'une vaine chimère :  
Si ces fiers conquérants , dont le bras sanguinaire  
Porte le fer , la flamme au milieu des états ,  
Sont certains de survivre à la nuit du trépas ,  
Et qu'un jour leurs exploits , conservés dans l'histoire ,  
Aux siècles à venir transmettront leur mémoire ,  
Sans avoir partagé leur inhumanité ,  
J'ai des droits bien plus sûrs à l'immortalité.  
Ils s'arment , j'en conviens , aussi pour la patrie ;  
Mais par combien d'horreurs leur victoire est flétrie !  
Peuvent-ils sans regrets se parer de lauriers  
Teints du sang précieux des plus braves guerriers ?  
Pour moi je ne sens point de remords qui m'accable :  
Si j'ai versé du sang..... c'était un sang coupable.

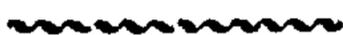
Peut-être, hélas ! mon père , ah ! toi-même... mais quoi !  
L'on entre en mon cachot !.... Barbares , laissez-moi !  
Ce n'est pas que je veuille au couteau qu'on apprête ,  
Par un lâche retard , soustraire ici ma tête :

J'ai su braver la mort, je saurai la souffrir ;  
 Moi-même à l'échafaud j'irai.... j'irai m'offrir.  
 Mais avant.... permettez.... à ma vive prière,  
 Pourriez-vous être sourds?... que j'écrive à mon père!

C'est en vain ! l'on m'entraîne... ah ! du moins, ô mon Dieu !  
 Dans ce fatal instant, reçois mon dernier vœu.  
 Tu connais, en ce jour, quelle est mon innocence ;  
 Ma voix n'implore point cependant ta vengeance,  
 Mon cœur est étranger à ce vil sentiment :  
 Je pardonne aux Français dans leur égarement.  
 Puisse-tu d'eux aussi détourner ta colère !  
 Le seul vœu que je forme, hélas ! est pour mon père.

Si l'on doit en ces lieux voir fleurir le bonheur,  
 Si la mort du tyran qui sous mon bras vengeur  
 Reçut de ses forfaits la juste récompense,  
 Du régime de sang hâte la décadence ;  
 Si la vertu, l'honneur, la justice et la paix,  
 Dont l'aurore déjà brille pour les Français  
 Peuvent faire sur eux luire un jour sans orage,  
 Si l'on cueille, en un mot, les fruits de mon courage,  
 Ah ! veille sur ses jours, fais que de mon trépas  
 Le souvenir amer ne les abrège pas.  
 Qu'il vive pour jouir long-temps de ma victoire !  
 Mais si ( triste présage auquel je ne puis croire ! )  
 Si l'odieux Marat avait un successeur  
 Qui régnât comme lui par la seule terreur,  
 Et de la liberté voulût, à son exemple,  
 Sur des monceaux de morts édifier le temple,  
 Si de sang innocent des milliers d'échafauds

Doivent être encor teints ; enfin si des bourreaux  
Le mien seul ne peut pas assouvir la colère ,  
D'un œil compatissant regarde alors mon père.  
En le précipitant dans la nuit du tombeau  
Dérobe à ses regards cet affligeant tableau ;  
Car, lorsqu'il voit régner le crime et l'injustice ,  
Pour l'homme vertueux la vie est un supplice.



FRAGMENT DU POÈME DE JEANNE D'ARC ;

*P A R M. P. D U M E N I L.*

Ce Fragment commence immédiatement après  
l'exposition.

L'Archange bienfaisant que Dieu daigna charger  
De veiller sur la France et de la protéger ,  
Eliel , immobile au milieu d'une nue  
Sur les ailes des vents dans les airs soutenue ,  
Abandonnant son ame à de tendres douleurs ,  
De l'empire des lis déplorait les malheurs.  
Son bras , sans le secours de la bonté divine ,  
N'en pouvait plus long-temps retarder la ruine :  
Pour sauver un état si cher à son amour ,  
Il résoud de monter vers l'éternel séjour ,  
Et d'aller , par ses pleurs , par sa voix gémissante ,  
Invoquer du Très-Haut la clémence puissante.

Tout-à-coup , dans l'espace , ouvrant ses ailes d'or ;  
Plus rapide que l'aigle , il a pris son essor ;

Et , tandis que de l'air il franchit l'étendue ,  
 Emporté par son vol , il fixe encor sa vue  
 Sur la France commise à ses soins bienfaisants.  
 Mais bientôt elle échappe à ses regards perçants :  
 Les mers , les continents confondent leur surface ;  
 Et le globe habité par la mortelle race  
 Ne paraît à ses yeux , fixés du haut des airs ,  
 Qu'un vil monceau de fange où fourmillent des vers.  
 D'un vol impétueux poursuivant sa carrière ,  
 Il s'élève au-dessus de l'astre de lumière ,  
 De ce bas univers admirable flambeau ;  
 Et soudain devant lui s'ouvre un monde nouveau.

Là , dans l'immensité , de toutes parts semée ,  
 Luit de soleils sans nombre une foule enflammée.  
 Ils n'ont jamais connu de matin ni de soir ;  
 Et jamais , autour d'eux , ouvrant son voile noir ,  
 La nuit n'ose obscurcir leur splendeur éternelle.  
 De l'empire des lis le Protecteur fidèle ,  
 S'élève au milieu d'eux , rayonnant de beauté ;  
 Et l'éclat dont il brille égale leur clarté.  
 Un vêtement , tissu d'une lumière pure ,  
 Couvre son corps subtil ; sa noble chevelure  
 Est pareille aux rayons qui de l'astre du jour ,  
 Aux bords de l'orient , annoncent le retour ;  
 Des célestes soleils les flammes immortelles  
 Semblent embraser l'or de ses brillantes ailes ;  
 Et partout des torrents d'une vive splendeur  
 Jaillissent de son front , que le Dieu créateur  
 A formé d'un rayon de sa gloire adorable.

Mais une pitié tendre , une douleur aimable ,  
A travers cet éclat respirent dans ses yeux.

Tel alors Eliel s'élevait vers les cieux.  
Bientôt à ses regards , pleins d'une sainte joie ,  
De l'éternelle paix le séjour se déploie ,  
Mille fois plus brillant que les soleils nombreux  
Qui roulent au-dessous leurs globes lumineux.  
D'un vol précipité l'Ange éperdu s'élance.  
Déjà du Roi des cieux il ressent la présence ;  
Et , par ses vifs transports , déjà l'amour divin ,  
D'un mouvement plus prompt fait palpiter son sein.  
Il approche , il arrive , et dans l'auguste enceinte  
Il entre , plein d'amour , de respect et de crainte.

Dans le centre du ciel , tel qu'un mont radieux  
S'élève du Très-Haut le trône glorieux.  
Les soleils , éclipsés par sa vive lumière ,  
Près de lui paraîtraient une obscure poussière.  
Quoique , de toutes parts , des nuages profonds  
Environnent ce trône et voile ses rayons ,  
Cependant , à travers leur ombre solennelle ,  
Un immense océan de splendeur éternelle  
Se répand à l'entour dans l'auguste palais.  
Si Dieu se dépouillait de ces voiles épais ,  
Aussitôt , consumés du feu de sa présence ,  
Tous les êtres divers que créa sa puissance  
Fuiraient dans le néant devant sa majesté.

Autour du trône , assis sur des flots de clarté ,  
Les Anges et les Saints , remplis des chastes flammes

Que l'ineffable amour fait brûler dans leurs ames ,  
Toujours du Dieu vivant célèbrent les grandeurs.  
Des célestes esprits les innombrables chœurs  
Mêlent aux doux accents des louanges divines  
Le son des harpes d'or ; et les sphères voisines ,  
Qui , sans cesse , en roulant sur leur axe de feux ,  
Font au loin retentir un bruit mélodieux ,  
Semblent accompagner ces concerts de louanges.  
Ainsi chantaient alors les Elus et les Anges :

« Saint , trois fois saint le Dieu qui créa l'univers !  
» Chantons , louons ce Dieu par nos pieux concerts.  
» Seul dans l'immensité , se contemplant lui-même ,  
» Il reposait , heureux de sa grandeur suprême.  
» Il parle : du néant , fécondé par sa voix ,  
» Tous les mondes pressés s'élancent à-la-fois.  
» Les mondes passeront : leur auteur adorable  
» Remplit l'éternité de son être immuable.

» Nous n'étions pas , grand Dieu ! Tu veux ; et nous vivons  
» Pour t'aimer à jamais , pour jouir de tes dons.  
» Le Seigneur de ses dons nous comble sans mesure :  
» Pour rapprocher de lui notre faible nature ,  
» Il daigne jusqu'à nous abaisser sa grandeur.  
» Saint , trois fois saint le Dieu qui fait notre bonheur ! »

Au milieu de ces chants , Eliel en silence ,  
Près du trône éternel avec respect s'avance ,  
Tombe à genoux , s'incline , et , plein de ses douleurs ,  
S'apprête , de son peuple , à pleurer les malheurs

Que du Dieu de bonté le bras seul peut suspendre.  
Les innombrables chœurs se taisent pour l'entendre ;  
Et tous les Rois français qui , d'éclat revêtus ,  
Jouissent dans le ciel du prix de leurs vertus ,  
Inquiets , à l'aspect de sa vive tristesse ,  
Sur le sort d'un état si cher à leur tendresse ,  
Brûlent d'apprendre enfin quel sujet important  
Le conduit en ce jour vers le trône éclatant.  
Eliel , par ces mots , en faveur de la France  
Du Monarque des cieus implore la clémence , etc.

.....  
.....

EFFET GÉNÉRAL D'UN COMBAT.

*Extrait du troisième Chant.*

D'abord les traits aigus , les belliqueux roseaux  
S'élèvent en fureurs des bataillons rivaux ,  
Et , brillant des rayons de l'astre de lumière  
Qui s'avance au milieu de sa vaste carrière ,  
Semble voler en feu dans les airs embrasés.  
Comme on voit , quand les vents , de deux points opposés ,  
Dans les plaines du ciel assemblent les orages ,  
L'un contre l'autre armés , deux sinistres nuages  
S'élancer , et soudain de leurs flancs entr'ouverts ,  
Vomir avec fureur d'innombrables éclairs :  
Tels , et plus meurtriers que ces flammes rapides ,  
Se croisent dans les airs les traits de sang avides.  
Percés du fer volant qui porte le trépas ,  
Déjà des deux côtés succombent les soldats :

La terre retentit du bruit de leurs armures ;  
 Le sang coule à longs flots de leurs larges blessures ;  
 Et les cris des blessés , les longs gémissements  
 Que la douleur exhale à leurs derniers moments ,  
 Résonnent tristement dans cette plaine immense.

Mais bientôt , de plus près , au combat on s'avance.  
 Pareils à ces torrents qui , du sommet des monts ,  
 Dans les jours pluvieux , roulent à gros bouillons ,  
 Et , répandant au loin leurs eaux amoncelées ,  
 De débris et d'horreur remplissent les vallées ;  
 Conduits par Alençon , les chevaliers français  
 S'élancent , l'œil en feu , vers les nobles Anglais ,  
 Qui , soumis à Talbot , dans les champs du carnage  
 Sont fiers qu'un tel Héros dirige leur courage.  
 Les coursiers , sous leurs pas , ébranlant le terrain ,  
 Imitent le bruit sourd d'un tonnerre lointain ;  
 Ils s'avancent ; les vents agitent leur crinière ;  
 Et derrière eux s'élève une épaisse poussière.  
 Pour affronter le choc de nos preux chevaliers ,  
 Soudain ceux d'Albion poussent leurs fiers coursiers.  
 Les escadrons rivaux , semblables aux tempêtes  
 Qui dans le ciel grondant se heurtent sur nos têtes ,  
 L'un sur l'autre ont fondu d'un choc impétueux :  
 Les animaux guerriers , écumants , furieux ,  
 Heurtent leurs fronts armés , leurs poitrines tendues ,  
 De lances d'un fer pur à l'entour revêtues.  
 Les lances en arrêt , leurs maîtres , pleins d'ardeur ,  
 Se mesurent entre eux avec plus de fureur ;  
 Sous les coups de l'acier les boucliers mugissent ,

Et du choc foudroyant de longs éclairs jaillissent.  
Alors vous eussiez vu se briser en éclats  
Les lances qui cent fois donnèrent le trépas ,  
Les boucliers , couverts de blasons honorables ,  
Se rompre sous l'effort des lances redoutables ,  
Les cuirasses se fendre , et de nombreux guerriers ,  
Enlevés de l'arçon , vider les étrières.

Après le premier choc , cette vaillante élite  
A de nouveaux assauts soudain se précipite.  
Comme , lorsque les vents en fougueux tourbillons  
Fondent sur les forêts qui couronnent les monts ,  
Des arbres sourcilleux les cimes chevelues ,  
Cédant à leurs efforts , s'agitent dans les nues ;  
Des casques surmontés de cimiers éclatants  
Ainsi volent dans l'air les panaches flottants.  
Les guerriers corps à corps sans cesse se harcèlent ;  
Dans leurs terribles mains les glaives étincèlent ,  
Se heurtent en grondant et se couvrent de feux.  
Les haches , que dans l'air lèvent des bras nerveux ,  
Sous leurs coups redoublés font tonner les armures ;  
Les trompettes au loin prolongent leurs murmures ;  
Toujours plus animés , les coursiers écumants  
Mèlent à ce fracas leurs fiers hennissements ;  
Le ciel en retentit ; la plaine tremble et gronde ,  
Comme si , s'agitant sur sa base profonde ,  
La terre en tremblements coup sur coup répétés  
Secouait sur son sein les monts et les cités.

Bientôt , teintes de sang , couvertes de poussière ,  
Les armes ont perdu leur brillante lumière ;

Et ce voile effrayant qui ternit leur splendeur ,  
 De leur terrible aspect a redoublé l'horreur.  
 Par-tout on voit , frappés d'une homicide atteinte ,  
 Les héros succomber sans terreur et sans plainte ;  
 Les chevaux belliqueux , du fer mortel percés ,  
 Ecraser sous leur poids leurs maîtres renversés ;  
 Et , les naseaux fumants , au milieu du carnage ,  
 Ceux des vainqueurs s'ouvrir un glorieux passage.  
 Tels que les vigneron , quand le raisin vermeil  
 Sur le pampre a mûri par les feux du soleil ,  
 Foulant sous leurs pieds nus la vendange dorée ,  
 Font jaillir autour d'eux une liqueur pourprée ;  
 Bondissant sur les morts , tels les fougueux coursiers  
 Du sang qui rejaillit souillent leurs flancs guerriers ,  
 La fureur du combat toujours se renouvelle ,  
 Et de longs flots de sang la terre au loin ruisselle.

Tandis que ces héros , pleins des feux de l'honneur ,  
 Par de brillants exploits signalaient leur valeur ,  
 Les fantassins , armés de piques acérées ,  
 Entrechoquaient aussi leurs phalanges serrées :  
 Par les casques frappés , les casques résonnaient ;  
 Contre les boucliers les boucliers tonnaient ;  
 Et les piques , dans l'air par les piques croisées ,  
 Heurtaient avec fracas leurs pointes opposées ,  
 Comme les blonds épis , jaunis par la chaleur ,  
 Succombent sous les coups de l'adroit moissonneur ,  
 Telle on voyait tomber cette brave jeunesse ,  
 Les rangs , toujours rompus , se reformaient sans cesse ,  
 Semblables aux serpents qui , par le fer tranchés ,  
 Rejoignent aussitôt leurs tronçons rapprochés.

~~~~~  
R É F L E X I O N S

*Sur les Antiquités des Départemens de l'Eure et de la Seine-Inférieure, et notamment sur les restes d'Agnès Sorel ;*

*PAR M. AUGUSTE LEPREVOST.*

M E S S I E U R S ,

Au moment où le vandalisme révolutionnaire vient de consommer la destruction de presque toutes les maisons religieuses élevées par la piété de nos pères, il eût été à désirer que des descriptions exactes et des dessins fidèles consolassent, autant que possible, de leur perte, les amateurs des arts et des antiquités. Il est pénible, pour l'orgueil national, de penser que, pendant que nous laissons avec une froide indifférence s'effacer les derniers vestiges de ces respectables monuments, c'est à des étrangers que la postérité devra savoir gré des seuls efforts tentés récemment pour leur description. Oui, Messieurs, sans le voyage que vient de faire dans les départemens de la Seine-Inférieure et de l'Eure un savant Anglais, M. le Major Anderson, sans les soins qu'il a mis à s'y procurer des vues et plans des principaux monastères détruits ou tombant en ruines, nos descendants n'auraient peut-être pu juger de ces édifices que par des indications vagues et incomplètes, éparses dans des ouvrages difficiles à rassembler. Puisse la prochaine publication de la riche moisson de renseignements

qu'il a amassés pendant son voyage nous en assurer pleinement la jouissance et nous dédommager de la négligence de nos compatriotes à cet égard !

Mais , tout en rendant au travail de ce savant la justice qui lui est due , et en en proclamant la haute utilité , on ne peut se dissimuler qu'une foule d'objets intéressants et respectables lui ont échappé et ne pouvaient même entrer dans son plan. Combien de ces objets d'ailleurs n'ont-ils pas été détruits , sans laisser aucune trace après eux ? Que sont devenus , par exemple , tous ces tombeaux qu'une longue succession de siècles avait entassés dans ces pieux asyles ? Ils ont été impitoyablement violés , brisés , pillés , et leurs débris dispersés au loin. C'est en vain que l'antiquaire , l'historien , l'artiste , l'homme religieux les chercheraient au milieu des décombres : le marbre et la pierre dont ils étaient composés ont tenté la cupidité des spoliateurs ; ils ont été emportés souvent à de grandes distances , et consacrés aux usages les plus éloignés de leur primitive et pieuse destination.

C'est ainsi qu'on espérerait vainement retrouver parmi les ruines de l'antique abbaye de Jumièges la tombe où furent déposées les entrailles d'Agnès Sorel. Les restes de cette femme illustre , qui sut si bien ranimer dans le cœur d'un Roi naturellement peu guerrier les nobles inspirations de l'esprit national , et qui contribua si puissamment à délivrer la Normandie et la France presque entière d'un joug odieux , n'ont point trouvé grace auprès de furieux démagogues ; ni les grands services qu'elle avait rendus à la France , ni le tribut d'hommage que lui avait payé au nom de la nation le vainqueur de Marignan , ni le respect dû à la religion , à la mort , à un sexe faible et aimable , ni le charme puissant attaché au

nom même de la *Dame de Beauté*, n'ont arrêté les coups des barbares. Les cendres d'Agnès ont été impitoyablement exhumées de cette terre de Normandie reconquise à l'aide de ses nobles conseils, et où elles eussent dû à jamais reposer sous la sauvegarde de la reconnaissance et de la protection publiques.

Mais l'indignation qu'excitent les outrages faits à sa tombe ne doit pas uniquement s'attacher aux destructeurs de Jumièges. Déjà dans cette abbaye, comme dans la collégiale de Loches, les monuments consacrés à sa sépulture avaient éprouvé les atteintes de la négligence et de l'ingratitude. L'histoire nous apprend que cette ingratitude, exprimée sans ménagement par les chanoines de Loches, peu d'années après la mort d'Agnès, révolta le Monarque même qui avait été son plus grand ennemi. A Jumièges on eût cherché envain, plus d'un siècle avant la révolution, la statue de marbre destinée à transmettre à la postérité les traits gracieux de l'amante de Charles VII. Il ne restait plus, vers le milieu du dernier siècle, que le marbre qui recouvrait immédiatement la tombe et un soubassement ou plusieurs inscriptions étaient gravées sur des lames de cuivre. Ces dernières auront sans doute passé dans le creuset du fondeur. Quant au marbre, j'ai été assez heureux pour avoir connaissance de ce qu'il était devenu, et quoique plusieurs membres de l'Académie aient à ce sujet les mêmes renseignements que moi, je ne crois pas inutile de les consigner dans cette Notice, pour lever toute incertitude concernant le seul reste d'un monument aussi intéressant, et appeler sur lui l'attention des amateurs.

Ce marbre, transporté à Rouen chez M. Les-

cuyer, y fut long-temps exposé en vente. Le sieur Dorgebled, musicien, l'acheta pour faire un perron à un bâtiment qu'il construisait au haut de la rue Saint-Maur, près le Mont-aux-Malades. Le transport fut très-difficile, et il tint à fort peu de chose que le marbre ne restât au coin de quelque rue, à cause de sa grande pesanteur. Enfin il arriva, et fut employé à la destination pour laquelle il avait été acheté. Ce ne fut que long-temps après, que quelqu'un, ayant lu la portion d'inscription qui n'est point engagée dans la muraille, le reconnut pour avoir appartenu au tombeau d'Agnès.

M. *Boullanger*, notre confrère, et alors ingénieur ordinaire des ponts et chaussées pour l'arrondissement de Rouen, voulut l'acheter pour le Gouvernement; mais les prétentions du propriétaire devinrent tellement exagérées qu'on fut obligé de renoncer à toute idée d'acquisition, et la pierre est restée chez M. Dorgebled, où je l'ai vue récemment.

C'est une longue et large dalle de marbre noir schisteux, qui porte, gravée sur sa tranche, en caractères gothiques très-élégants, l'épithaphe française d'Agnès Sorel. Comme elle est à-peu-près aux trois quarts engagée dans le mur, on n'en peut lire que les mots suivants :

« . . . . . Dame de Beauté, de Roque-Ferrière, d'Issoudun  
 » et de Vernon-sur-Saine, piteuse entre toutes gens, et qui  
 » largement donnait de ses deniers aux églises et aux pauvres,  
 » laquelle trespassa. . . . . »

Je dois vous prier, Messieurs, de me pardonner les détails dans lesquels je suis entré au sujet de ce marbre. Je n'y ai été déterminé que par l'espoir qu'ils pourraient offrir quelque intérêt aux amateurs de nos antiquités, et peut-être contribuer à le faire

transporter un jour dans un local plus décent et plus convenable. Est-ce en effet au fond d'un jardin obscur et dans la masse d'un vil bâtiment que devrait se trouver, chez un peuple sensible et dévoué au culte de la beauté, la pierre tumulaire de la femme au nom de laquelle s'attachent tant de nobles et gracieux souvenirs?.....

---



---

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

*D*ISCOURS prononcé à l'ouverture de la séance  
publique; par M. le Baron Lezurier de la Martel,  
page 1

### SCIENCES ET ARTS.

*Rapport fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel*, 7

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

### MATHÉMATIQUES.

*Discours de réception de M. Percelat*, 8  
*Traité complet sur la théorie et la pratique du nivel-  
lement; par M. Fabre*, 9  
*Discours de réception de M. Boistard*, ibid.  
*Discours de réception de M. Mallet*, 10

### HISTOIRE NATURELLE.

*Discours préliminaire de l'Histoire générale des Plantes  
de France; par M. Marquis*, 11  
*Histoire naturelle et médicale des Aconits; par le  
même*, ibid.  
*Plan raisonné d'un cours de botanique; par le même*,  
ibid.  
*Rapport de M. Marquis, sur la Flore rouennaise  
de M. le Turquier*, 15  
*Description des jardins de Courset; par M. P.-Aimé  
Lair, de Caen*, ibid.

*Idées sur la formation des brèches et sur les laves lithoïdes ; par M. Geoffroy, de Valognes, page 16*

## P H Y S I Q U E.

- Opuscules de physiques ; par M. Sage, de l'Institut, 17*  
*Traité des pierres précieuses ; par le même, ibid.*  
*Conduite qu'ont tenue envers moi les Ministres de l'ancien régime, comparée avec celle des Ministres du nouveau régime ; par le même, ibid.*  
*Découverte de la cause du développement d'une goutte d'huile sur la surface de l'eau ; par M. Lehot, de Clermont-Ferrand, 18*  
*Observations sur les moyens de reconnaître les métaux par leurs propriétés galvaniques ; par le même, 19*  
*Mémoire sur les moyens de renouveler l'air dans les vaisseaux et dans les salles d'hôpitaux ; par M. Garos, de Paris, ibid.*  
*Rapport de M. Dufilhol, sur le pèse-alcool ou alcoolimètre de feu M. Bonnet, 20*

## C H I M I E.

- Notes sur quelques propriétés chimiques des baies de la Belladone ; par M. Dubuc, 22 et 50*  
*De l'action de la lumière solaire sur les corps simples et sur quelques composés chimiques ; par M. Vogel, ibid.*  
*Sur l'inocuité du zinc employé dans la fabrication des ustensiles de cuisine, 23*  
*Mémoire sur la fabrication du sucre de betteraves ; par M. Mulot, ibid.*

## M É D E C I N E.

- Discours prononcé par M. le Baron Desgenettes, à la séance publique de la Faculté de médecine, le 7 novembre 1814, 24*

- Rapport de M. Gosseume , relativement à une observation sur une surdité de naissance guérie au moyen d'injections portées par la voie des narines et la trompe d'Eustache dans l'intérieur de l'oreille ; par M. Saissy ,* page 24
- Compte rendu par M. Gosseume , des quatre derniers cahiers des Bulletins des Sciences médicales du département de l'Eure ,* 24
- De la Contagion régnante sur les vaches , sur les bœufs et sur l'homme , en quelques contrées de la France , etc. ; par M. Alphonse Leroy ,* 25
- Discours de réception de M. Flaubert ,* 26
- Observations relatives 1° à une nouvelle manière de pratiquer la Lithotomie chez les femmes ; 2° à un individu mort à la suite d'une carie à la colonne vertébrale ; 3° à une anévrisme de l'origine de l'artère aorte communiquant avec l'artère pulmonaire ; par le même ,* 30 et 59
- Rapport de M. Flaubert , sur un Mémoire concernant une rupture du ventricule gauche du cœur ; par M. Worbe , de Dreux ,* 30
- Rapport sur les Vaccinations , suivi d'une Instruction sur la manière de vacciner ; par M. Giret Dupré ,* 32
- Observations 1° sur les qualités vénéneuses de la Coque du Levant ; 2° sur les effets de la Digitale pourprée dans l'Hydropisie ; 3° sur l'existence des Géants ; 4° sur les Cretins du Valais ; par M. Denis , d'Argentan ,* 33
- Discours de réception de M. Leprevost , vétérinaire ,* 35

AGRICULTURE.

- Compte sommaire des travaux de la Société d'agriculture , commerce , sciences et arts de la Marne ,* 39

*Expériences relatives au lait bleu, d'après une lettre  
de M. Viard, cultivateur à St.-Eustache-la-Forêt,*  
page 39

*PRIX PROPOSÉ pour 1816,* 41

*Notice biographique sur M. Bonnet; par M. Vitalis,* 45

*— sur M. Jamard; par le même,* 45

*Mémoires dont l'Académie a ordonné l'impression  
en entier dans ses actes,* 50

*NOTES sur quelques propriétés chimiques des baies de  
la Belladone; par M. Dubuc,* *ibid.*

*OBSERVATIONS médicales; par M. Flaubert,* 59

#### BELLES-LETTRES ET ARTS.

*Rapport fait par M. Bignon, Secrétaire perpétuel,* 66

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

*Députation de l'Académie à S. M. LOUIS XVIII,* *ibid.*

#### CORRESPONDANCE.

*Précis de l'Académie de Caen,* 67

*Séance publique de l'Académie de Besançon,* *ibid.*

*— de la Société d'Emulation de Rouen,* 68

*Programme de l'Académie des Jeux floraux,* *ibid.*

*Abrégé de la vie de Nicolas Morel, de Rouen; par  
lui-même,* 69

*Grammaire de la langue française; par M. Ledos,  
d'Avranches,* *ibid.*

*Le cri de la Patrie, Ode par M. Marie Dumesnil, de  
Caen,* *ibid.*

*Eloge de LOUIS XVI; par M. Worbe, d'Evreux,* *ibid.*

*Opuscules divers; par M. Beer, de Nancy,* *ibid.*

*Observations critiques sur l'Ode Jam veris comites,  
etc.; par M. de St.-Victor,* *ibid.*

*Romances, Fables et Contes Moraux, par M. Louis  
Damin,* 70

*Notice historique sur M. Moysant; par M. Hébert,  
de Caen,* page 70

## MEMBRES NON RÉSIDANTS.

- Programme du Tableau du XVII<sup>me</sup> siècle, par M.  
Lemonnier,* 71  
*Notice sur M. Moreau; par M. Feuillet,* ibid.  
*Le langage de la raison et du sentiment, par M.  
Boïeldieu,* ibid.  
*Supplément à l'Histoire du général Charette; par M.  
Lebouvier des Mortiers,* 72  
*Suite des Essais sur le comté d'Evreux; par M.  
Masson Saint-Amand,* ibid.  
*Rapport de MM. Duputel et Licquet, sur une nou-  
velle traduction de l'Enéide; par M. Mollevaut,* 73  
*Travail sur la trisection de l'angle, par feu M. Oursel,*  
ibid.  
*L'Education au rabais, en vers français, par M.  
Boinvilliers,* 74  
*Stances sur la poésie; par le même,* ibid.  
*Palémon et son fils, Asselin, pièces de vers; par M.  
Milcent,* 75  
*Le Lion et le Troupeau, allégorie; par le même,* 76

## ACADÉMICIENS RÉSIDANTS.

- Discours prononcé par M. Gourdin, à la rentrée  
de l'Académie,* 78  
*Discours de réception de M. Brière,* 79  
*— de M. Dumesnil,* 80  
*— de M. Lecarpentier,* 81  
*Essai de traduction du Pseaume 138; par M. Gosseaume,*  
83 et 99

*Réflexions sur l'écriture des Egyptiens ; par M. Gourdin ,* pages 84 et 103

*Galerie des Peintres célèbres ; par M. Lecarpentier ,* ibid.

*Dialogue sur l'art de guérir , entre Chyron et Podalire ; par M. Marquis ,* 85

#### Ouvrages en vers.

*Le Pavot et le Fumier , fable , par M. Guttinguer ,* 85 et 113

*Fables et Poésies fugitives , par M. Duputel ,* 86

*La Violette et le Lis ; par M. Vigné ,* ibid.

*Fragments d'un Poëme épique sur Jeanne d'Arc ; par M. Duménil ,* 87 et 123

#### Arts et Antiquités.

*Recherche des monuments qui rappellent la mémoire de nos anciens Rois ,* 88

*Style , petit instrument de métal à l'usage des Romains , trouvé dans un antique tombeau ; par M. Pinard de Bois-Hébert ,* ibid.

*Renseignements sur d'anciens tombeaux de pierre trouvés à Saint-André-sur-Cailly ; par M. Auguste Leprevost ,* 89

*Réflexions sur les antiquités des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure ; par le même ,* 90

*Notice sur les antiquités de Juliobona ; par M. Revers , du Pont-Audemer ,* 91

*Modèle d'un autel destiné au sacrifice nommé Taurobole ; par le même ,* ibid.

*PROGRAMME du prix proposé pour 1816 ,* 92

*Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.*

*Nouvel essai sur la poésie sacrée des Hébreux , par M. Gosseume ,* 94

<i>Essai de traduction du Pseaume 138,</i>	page 99
<i>Réflexions sur les différents genres d'écritures en usage chez les Egyptiens , à l'occasion de celles qui se trouvent dans un monument trouvé à Rosette lors de l'expédition des Français en Egypte , par M. Gourdin ,</i>	103
<i>Le Pavot et le Fumier , fable ; par M. Guttinguer ,</i>	113
<i>Vers improvisés devant la statue de HENRI IV ; par le même ,</i>	114
<i>Flore aux Français , Elégie ; par M. Duputel ,</i>	116
<i>Charlotte Corday , avant de mourir , à son Père , héroïde , par M. Duputel ,</i>	119
<i>Fragment d'un Poëme de Jeanne d'Arc ; par M. Duménil ,</i>	123 et 127
<i>Réflexions sur les Antiquités des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure , et notamment sur les restes d'Agnès Sorel ; par M. Aug. Leprevost ,</i>	131

FIN DE LA TABLE.





